

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Noirs escadrons

«Les escadrons de la mort doivent disparaître à jamais. Tous les Salvadoriens doivent les pourchasser et les dénoncer, rien ne peut justifier leur existence.»

Cette condamnation sans équivoque vient d'être prononcée par le ministre salvadorien de la Défense, M. Vides Casanova.

On aimerait s'en réjouir pleinement.

Mais pour la provoquer, il a fallu qu'un bon nombre des congressmen américains fassent éclater leur mauvaise humeur à voir les droits de l'homme les plus élémentaires bafoyés au Salvador et menacent de réduire les crédits accordés à son gouvernement.

Il a fallu que les journaux d'outre-Atlantique sensibilisent l'opinion publique.

Parmi ceux-ci, le «Christian Science Monitor» qui a dénoncé, notamment, le cas du professeur de journalisme Ricardo Calderon, secrétaire général à l'Université nationale du Salvador, détenu quatre mois en prison sans aucune charge.

«Newsweek», pour sa part, a insisté sur le discours de M. Thomas Pickering, ambassadeur américain, devant la Chambre du commerce de San Salvador. Le diplomate a déclaré en substance que le gouvernement salvadorien provoquerait une rupture de l'aide américaine s'il ne parvenait pas à supprimer la terreur. Et il n'a pas hésité à traiter les escadrons de la mort de «fascistes servant la cause communiste».

Enfin, il a fallu que l'Eglise catholique prenne aussi parti. Sa hiérarchie ne s'est pas engagée aussi ostensiblement au côté des guérilleros que certains prêtres qui combattent dans leurs rangs.

Cependant l'archevêque du Salvador, Arturo Rivera y Damas s'est élevé contre les massacres qui ont fait plus de 47.000 morts durant les quatre dernières années.

Lors d'une table ronde organisée par l'hebdomadaire italien «Famiglia Cristiana», il a répondu, en particulier, ces paroles à la question: «Que peut faire l'Eglise au milieu de cette tempête?»

«Les élections sont importantes, mais ne peuvent résoudre notre problème principal qui est la guerre. Si le vote ne s'accompagne pas d'un vrai dialogue, les élections pourraient être inutiles...»

Cet appel à la discussion, s'ajoutant aux pressions américaines, ont certainement influencé le réquisitoire de M. Vides Casanova.

Il est peut-être de bonne foi.

Malheureusement, de nombreux extrémistes de droite salvadoriens sont, eux, agacés par les remontrances et les critiques. Ils estiment qu'ils peuvent très bien se débrouiller tout seuls et que, en continuant à massacrer à qui mieux mieux, ils finiront par gagner la guerre.

C'est pourquoi les «escadrons de la mort», au Salvador et ailleurs, ne disparaîtront sans doute pas.

En Amérique centrale, «la violence, sous toutes ses formes, du génocide à la torture, semble devenue endémique».

Quelques mois après la visite du Pape, il ne reste plus que l'espérance. Et on n'ose même pas la qualifier de grande.

Willy BRANDT

Porte-parole du Kremlin, M. Zamyatine affirme «Youri Andropov se rétablit»

Le président soviétique Youri Andropov va mieux: il «se rétablit» d'une maladie qui l'a tenu à l'écart de la vie publique pendant 109 jours et contrôle parfaitement le gouvernement soviétique, le parti communiste et l'appareil militaire du Kremlin, a affirmé hier le porte-parole du Kremlin, M. Leonid Zamyatine.

«Actuellement Youri Andropov va mieux et s'occupe complètement des affaires du parti, des affaires de l'Etat et des affaires du Conseil de défense», a déclaré M. Zamyatine au cours d'une conférence de presse. Sur la maladie du président, il n'a pas donné d'autres détails que ceux qui figuraient dans une lettre de celui-ci à des médecins américains en visite à Moscou, le 29 octobre: M. Andropov y avait affirmé souffrir d'un «refroidissement».

En réponse à une question d'un journaliste américain, M. Zamyatine a affirmé: «Pour ce qui est des insinuations (sur l'état de santé), répandues également par votre journal sans doute, elles n'ont aucun fondement ici».

Ces nouvelles de l'état de santé de M. Andropov ont été données par trois hauts dirigeants du Kremlin au cours d'une conférence de presse, retransmise



Porte-parole du Kremlin, M. Leonid Zamyatine, à droite, a affirmé que M. Youri Andropov allait mieux. Ses paroles ont été confirmées par M. Kornienko (à gauche), premier vice-ministre des Affaires étrangères et par le général Nikolai Ogarkov.

par Radio Moscou: outre M. Zamyatine, y participaient le général Nikolai Ogarkov, premier vice-ministre de la Défense

et chef de l'état-major, et M. Georgi Kornienko, premier vice-ministre des Affaires étrangères. (ap)

Après le raid américain contre les positions syriennes au Liban Damas se considère en état de guerre avec Washington



En quête des victimes après l'explosion d'une voiture piégée à Beyrouth. (Bélino Ap)

Après le raid américain de dimanche sur les positions syriennes au Liban - dont les résultats et le bien fondé étaient diversement appréciés dans le monde - la Syrie se considérait hier «en état de guerre» avec Washington tandis que les Américains comptaient leurs morts: huit marines et un pilote tués.

La tension était extrêmement vive à Beyrouth où l'explosion d'une voiture piégée dans le quartier-ouest de la ville, a fait selon un bilan encore provisoire au moins 4 morts et 84 blessés. Cet attentat n'avait pas encore été revendiqué en soirée.

L'aviation américaine a effectué une sortie le matin pour repérer l'origine des tirs d'artillerie et de roquettes des militaires druzes qui ont visé dimanche l'aéroport de Beyrouth, faisant huit morts et deux blessés chez les «marines» stationnés à cet endroit.

► Page 2

Sommet européen d'Athènes Le petit déjeuner de la dernière chance

Malgré une manifestation générale de bonne volonté pour faire avancer les choses, il n'y a pas eu de progrès significatifs, a déclaré hier soir M. Vauzelle, porte-parole de M. Mitterrand, à l'issue de la seconde journée du Sommet européen d'Athènes.

La discussion qui avait déjà buté au cours de la matinée sur la fermeté britannique, a repris dans l'après-midi sur le problème posé par le déséquilibre budgétaire.

M. Vauzelle a indiqué que la manière de calculer des Britanniques n'était pas admise par les partenaires européens qui refusent de voir le problème posé «en termes de retour».

Par ailleurs, la discussion sur la participation à la couverture de la compensation britannique menaçant de s'enliser, le président Mitterrand a demandé une interruption d'une heure environ.

Ce délai a été mis à profit pour organiser des entretiens bilatéraux. Les Français ont rencontré, entre autres, leurs partenaires allemands, notamment sur le problème de la compensation britannique et des montants compensatoires monétaires. «Français et Allemands ont pu à cette occasion resserrer leur raisonnement», a déclaré M. Vauzelle.

Les délégations ont également travaillé sur la deuxième version du texte sur la politique agricole commune présentée par la présidence grecque. Mais, là encore, on n'a enregistré que peu de progrès par rapport aux discussions de la veille.

Finalement, il a été décidé que les

«Dix» - chefs d'Etat et de gouvernement et ministres - reprendraient après le dîner les thèmes interrompus.

M. Vauzelle a renouvelé à ce propos ses regrets de voir une réunion de si haut

niveau, «discuter sur des éléments fort techniques et ignorer la politique». Selon lui, «le débat risque de s'enliser si une volonté politique ne se manifeste pas pour le restituer à son véritable niveau qui est celui des chefs d'Etat et de gouvernement».

Le président Mitterrand a invité Mme Thatcher à prendre le petit déjeuner ce matin: une dernière chance, peut-être, de débloquer une situation qui jusqu'ici se présente sous des couleurs bien sombres.

R.-Y. Quirconi



Déjeuner de travail à l'ambassade de France à Athènes entre Allemands et Français avant le petit déjeuner Mitterrand-Thatcher. (Bél. AP)

6.12.83 KEYSTONE

-2° -6° 2000m: 2°

M

météo

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons, Valais: le stratus se dissipera assez rapidement dans la matinée et le temps sera ensuite partiellement ensoleillé avec des passages de nuages élevés, fréquents surtout dans le Jura et à l'est où quelques précipitations pourront avoir lieu le soir. Les vents souffleront du nord, faibles à modérés en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: le temps sera ensoleillé avec cependant le passage de quelques nuages élevés.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: au nord, le plus souvent très nuageux. Quelques précipitations dans l'est de la Suisse. Au sud, en général ensoleillé. Vents du nord.

Mardi 6 décembre 1983

49e semaine, 340e jour

Fêtes à souhaiter: Nicolas, Nicole, Nicoletta, Colin

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 03	8 h. 04
Coucher du soleil	16 h. 42	16 h. 42
Lever de la lune	10 h. 01	10 h. 53
Coucher de la lune	18 h. 14	19 h. 10
	Vendredi	Jeudi
Lac des Brenets	751,74	750,94
Lac de Neuchâtel	429,32	429,30

S

sommaire

Ultimatum à Hans Schmid	
SUISSE	Page 4
Expression MAGAZINE	Page 7
La haute conjoncture informatique à Fontaines	
ECONOMIE	Page 9

R

2e cahier

Canton de Neuchâtel Du «chenil» entre SPA

PAGE 13

26 77 77



LOUE-MOI

Service de location de véhicules, machines-outils
Avenue Léopold-Robert 163
La Chaux-de-Fonds 69151

MONDE

E

entre autres

Venezuela: quel avenir ?

Le changement dans la continuité.

Au lendemain des élections générales au Venezuela, c'est de manière lapidaire la première constatation que l'on peut faire au vu des résultats.

Le changement d'abord: après cinq années de gestions sociale-chrétienne, les électeurs ont choisi le dirigeant de l'opposition sociale-démocrate pour reprendre les rênes du pouvoir. Donné favori par les sondages d'opinion, M. Jaime Lusinchi, 59 ans, pédiatre, succédera donc dans quelques semaines à M. Herrera Campins, qui d'ailleurs ne se représentait pas.

La continuité maintenant. Légitimement fiers d'une tradition démocratique remontant un quart de siècle, les Vénézuéliens ont une fois de plus prouvé leur attachement à leurs institutions en s'offrant ce qui pour l'Amérique latine est pratiquement un luxe: une alternance politique dans le calme et le respect des règles.

Une alternance presque traditionnelle elle aussi, il est vrai, et qui est facilitée la fois par le bipartisme de fait qui domine l'arène politique du pays, et par la modération des programmes des deux formations dominantes. Des éléments qui ne pouvaient que favoriser la démonstration de maturité politique dont ont fait preuve les électeurs au terme d'une campagne électorale certes acharnée mais dénuée de violence.

Il n'en demeure pas moins que, pour les Vénézuéliens, le plus difficile reste maintenant à faire.

En prenant possession de la présidence, M. Lusinchi va du même coup se retrouver à la barre d'un navire qui prend eau de toute part.

Malgré ses importantes ressources pétrolières, le Venezuela se débat au bord de la faillite. Sa dette, qui avoisine les trente milliards de dollars, en fait un des plus importants débiteurs de l'Amérique latine. Par ailleurs, le pays compte quelque 800.000 chômeurs, soit un taux qui frôle les 18 pour cent de la population active.

Bref, en dépit de sa bonne volonté, M. Lusinchi ne peut guère offrir que «du sang et des larmes» à ses concitoyens sous la forme d'une austerité économique draconienne, seule manœuvre possible pour tenter d'éviter le naufrage.

Longtemps habitués à bénéficier plus ou moins directement du pactole pétrolier inconsidérément gaspillé par les précédents gouvernements, les Vénézuéliens sauront-ils, en acceptant de se serrer la ceinture, prouver que la maturité politique qu'on leur prête n'est pas qu'une éphémère baudruche gonflée à coups de pétro-dollars ?

De leurs réactions dépendra l'avenir d'un expérience démocratique exemplaire sur bien des points.

Exemplaire parce qu'au moment où les Etats-Unis renouent avec les outrances d'un interventionnisme tous azimuts que l'on espérait périmé, l'Amérique latine a plus que jamais besoin qu'on lui rappelle qu'elle n'est pas forcément condamnée aux dictatures de droite ou aux totalitarismes de gauche.

Roland GRAF

Victoire de la social-démocratie au Venezuela Héritage: un pays en faillite

La social-démocratie, avec le nouveau président-élu Jaime Lusinchi, 59 ans, vient de reprendre pour cinq ans, avec une majorité confortable au Congrès, la direction politique du Venezuela.

La victoire de Lusinchi et de son parti Action démocratique (AD) dimanche face au social-chrétien Rafael Caldera, 67 ans, était annoncée par les sondages et les analystes politiques, mais les plus audacieux n'avaient jamais osé faire état d'un score aussi net, proche de la majorité absolue des électeurs inscrits obtenue par le nouveau président.

EN FAILLITE

Ce dernier, qui prendra ses fonctions le 2 février prochain, hérite d'un pays en faillite, avec une dette extérieure de 37 milliards de dollars, dont 16,5 milliards à rembourser avant la fin de la première année de son mandat, et de près de 800.000 chômeurs sur une population active de cinq millions de personnes.

L'atout pétrole est l'un des éléments qui devrait permettre à la nouvelle majorité au pouvoir d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité, de relancer l'agriculture - pour réduire les importations du pays - et de faire renaître les industries exportatrices favorisées par la baisse du bolivar, monnaie nationale, objectif prioritaire du nouveau gouvernement, avec la recherche du plein emploi.

SUR LE PLAN EXTÉRIEUR

Sur le plan extérieur, l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates pourrait permettre de mettre fin au différend frontalier sur les zones maritimes avec la Colombie, de renforcer les liens du pays avec la Communauté européenne et l'Espagne socialiste, et de mettre en place une offensive de paix en Amérique centrale.

Sur ce dernier point, M. Lusinchi, à

● **UTRECHT.** - Le pape Jean-Paul II a accepté la démission du cardinal Johannes Willebrands de son poste d'archevêque d'Utrecht et de primat de l'Eglise catholique des Pays-Bas. Mgr Willebrands, connu pour ses positions progressistes au sein de la hiérarchie catholique, est âgé de 74 ans et approchait donc de l'âge de la retraite.

trois jours de son élection, réaffirmerait devant la presse étrangère: «Nous sommes contre la présence des superpuissances dans cette région». Quant au Nicaragua, il déclarait: «Les sandinistes sont en dette vis-à-vis de leurs promesses démocratiques d'une société pluraliste».

Outre le score sans appel de l'Action

démocratique (46 pour cent au Congrès) et de Jaime Lusinchi, le scrutin de dimanche, le sixième en 25 ans de démocratie vénézuélienne, présente deux surprises: la stagnation des forces de gauche et d'extrême-gauche et l'apparition du libéralisme de droite sur l'échiquier politique du pays. (ats, afp)

Paris: «Le Monde» débauche

La direction du «Monde» a annoncé sa décision de procéder, en 1984, à une réduction de plus d'une centaine de postes sur les quelque 1300 salariés (dont 180 journalistes) que compte le quotidien. Dans un encadré intitulé «Le Monde face à ses difficultés», son directeur, André Laurens, souligne que le journal ne peut laisser s'accumuler des résultats déficitaires. «Le Monde» a perdu près de 18 millions de francs français en 1982. Son déficit devrait être du même ordre en 1983, mais aussi en 1984 et 1985, si la tendance n'est pas inversée.

En juin dernier, un programme d'économie avait été adopté, portant sur le non-paiement d'une prime annuelle, une cinquantaine de départs anticipés à la

retraite, assortis d'un emprunt de cinq millions de francs français. Mais ces mesures n'ont pas suffi, le déficit prévu pour l'an prochain devant être de 3,4 à 9 millions de francs français, selon de bonnes sources. C'est pourquoi M. Laurens prévoit pour 1984 plus d'une centaine de départs, sur une base volontaire, de salariés âgés de 55 ans à 60 ans.

La direction du quotidien n'écarte pas l'idée de faire appel un jour à ses lecteurs pour sortir de l'impasse financière dans laquelle il se trouve depuis 1977, tandis que son tirage a connu ces dernières années une légère tendance à la baisse (aujourd'hui près de 460.000).

(ats, afp)

Damas se considère en état de guerre avec Washington

Page 1

Le camp avait fait l'objet de bombardements lourds auxquels les bateaux de guerre américains avaient répliqué par des tirs d'artillerie.

Aucun bombardement aérien américain n'a été signalé hier mais les soldats restaient en état d'alerte maximum et la flotte mouillant au large des côtes a dirigé ses canons sur les positions druzes.

BOMBARDEMENTS MAL EXÉCUTÉS

Les résultats du raid de dimanche semblaient incertains. Le Département d'Etat a annoncé que les avions américains avaient infligé des «dommages significatifs» à la défense antiaérienne et aux batteries syriennes. «La mission a

été un succès et nous avons atteint notre objectif».

En revanche des experts israéliens de la défense ont qualifié l'aviation américaine d'«inexpérimentée» et jugé les bombardements «mal organisés et mal exécutés».

En tout cas les Etats-Unis ont payé un lourd tribut. Aux huit marines tués - pour lesquels Walid Joumbatt, chef des druzes, a exprimé ses «regrets» - est venu s'ajouter un pilote abattu par les Syriens au cours du raid de dimanche.

Quant au pilote fait prisonnier dimanche il est, selon le dirigeant syrien, en excellente santé et sera bien traité. Il sera libéré à ajouté le ministre «comme dans toutes les guerres quand la guerre sera achevée, c'est-à-dire quand les Américains quitteront le Liban». C'est la pre-

mière fois qu'un membre du gouvernement syrien déclare que la Syrie se considère en état de guerre avec les Etats-Unis. La presse syrienne avait elle déjà dénoncé le raid américain de la veille comme étant un acte de guerre.

Damas a une fois de plus accusé Jérusalem et Washington de collusion, estimant que le raid est «le résultat» de la visite à Washington du premier ministre israélien, Yitzhak Shamir.

Celui-ci a certes reconnu que la coopération militaire américano-israélienne aurait un effet dissuasif vis-à-vis de la Syrie, mais il a démenti qu'un accord militaire secret ait été signé lors de sa visite. Toutefois, en Israël on semblait craindre que M. Shamir ne se soit engagé à ce qu'Israël s'implique davantage au Liban.

M. REAGAN MIS EN GARDE

Aux Etats-Unis également, la classe politique a mis en garde le président Reagan contre les risques de guerre et d'engagement, lui demandant de faire preuve de «la plus grande prudence». Le sénateur républicain de l'Arizona, Barry Goldwater, a même avoué «préférer avoir l'air d'un lâche plutôt que de perdre 100.000 ou 200.000 hommes jeunes. Le président devrait rapatrier tous ceux qui portent un uniforme américain, et le faire tout de suite parce que nous allons au-devant d'une guerre».

De son côté l'URSS a réaffirmé son soutien à la Syrie et aux pays arabes.

RETRAIT DES FORCES ITALIENNES ?

Français et Britanniques ont fait savoir que Washington les avaient avertis quelques minutes auparavant et que cela ne remettait pas en cause leur rôle au Liban. En revanche l'Italie a laissé entendre qu'elle envisageait de retirer son contingent de la force multinationale stationnée à Beyrouth. (ap)

Pays-Bas: fin de la grève des fonctionnaires

Les troubles sociaux, d'une ampleur sans précédent depuis 80 ans, qui agitaient depuis sept semaines la fonction publique hollandaise ont pris fin hier. Les trains ont recommencé à rouler et les employés de la voirie ont entrepris de ramasser les ordures.

Les syndicats de fonctionnaires néerlandais ont décidé le week-end dernier de renoncer à poursuivre toutes les actions et grèves entreprises plusieurs semaines auparavant pour protester contre le projet du gouvernement d'amputer de trois pour cent les salaires du secteur public. A plusieurs reprises, l'autorité judiciaire a dû intervenir et les grèves, ainsi que les débrayages, dans les chemins de fer, les transports publics, les postes et les servi-

ces municipaux de voirie, ont été interdits.

«Il faut savoir quand une bataille est perdue», a déclaré à ce propos M. Xander Den Uyl, porte-parole du Syndicat des employés du secteur public (catholique-socialiste) qui, avec 300.000 membres, est le plus important du pays.

Le plan d'austérité 1984-1986 du gouvernement avait reçu l'aval du Parlement. Lors des négociations entre les

Paribas jugé à Paris

Le procès de transferts frauduleux

Le procès de l'affaire Paribas s'est ouvert hier à Paris. Une soixantaine d'inculpés, dont l'ancien pdg de Paribas M. Pierre Moussa, et trois autres dirigeants de la banque, étaient présents dans la grande salle de la Cour d'appel, assistés de plusieurs dizaines d'avocats. Ils sont accusés «d'avoir aidé et assisté» les fraudeurs, ou d'avoir participé à des transferts tendant à la constitution d'avoirs à l'étrangers portant sur 10 millions de francs français.

L'affaire, rappelle-t-on, avait débuté le 28 novembre 1980 par un contrôle de la direction des douanes au service dit «de gestion privée» de Paribas. Ce service se chargeait de faire fructifier les

capitaux de clients ayant déposé plus de 500.00 francs français. Ces carnets ont permis de découvrir que quelque 400 clients avaient pu transférer illégalement des capitaux en Suisse où des comptes leur étaient ouverts dans une filiale, la banque Paribas-Genève, qui a échappé à la nationalisation des banques décidée en 1981 par le gouvernement socialiste français.

Après deux ans d'enquête, les inculpés ne sont plus qu'une soixantaine. Parmi les responsables de Paribas inculpés, figurait M. Leonce Boissonnat, dont le rôle dans l'affaire semblait déterminant. Il s'est donné la mort en décembre 1981. (ats, afp)

● **RABAT.** - La formation d'un gouvernement de coalition élargi à l'«Union socialiste des forces populaires» (USFP, dans l'opposition depuis 1960), qui était attendue depuis plusieurs jours au Maroc, a été officiellement annoncée à Rabat.

● **FORBACH.** - Un éboulement de terrain a tué deux mineurs-piqueurs et fait une quinzaine de blessés dont un grièvement au puits Simon de Forbach, des Houillères de Lorraine.

Les liaisons dangereuses

Un personnage bien encombrant, ce Jean-Bedel Bokassa...

Saqué de Côte d'Ivoire tel un cloporte malaisant, après sa récente tentative de reconquête du pouvoir, voilà que l'empereur retourne à ses premières amours: la France. «Mon pays d'origine», précise-t-il. Il est vrai qu'il fut membre de l'armée française. Officier même.

Mais l'essentiel n'est pas là. Il est surtout tragiquement vrai que la France, par l'intermédiaire de M. Giscard d'Estaing, a perdu à l'époque une occasion de ne pas se mouiller dans un jus plutôt gluant.

Car l'impérial désir de s'établir en France n'est finalement rien d'autre qu'une conséquence justifiable des amours coupables ayant uni, pour le pire, les deux hommes. Bokassa avait des diamants, Giscard l'appréciait. Un don innocent a terni l'éclat personnel de ce dernier. Giscard aimait la chasse au gros gibier, Bokassa disposait d'immenses territoires regorgeant d'animaux à abattre. L'hallali fut généreux.

Mais les intérêts français en Centra-

rique consistaient également dans le fait qu'il s'agissait d'une ancienne colonie.

Et la France a souvent eu le tort de croire qu'elle conservait le droit d'un regard moral sur ses anciennes possessions. Erreur: la meilleure chose aurait été de s'en distancer. Surtout de celle-là. De surcroît, flirter avec un paranoïaque pétri de mythomanie, elle-même doublée d'un sérieux penchant à la mégalomanie, c'est jouer au jeu de sa crédibilité.

Et équivalait à de fâcheux retours de flammes.

Liaisons dangereuses... La France ne veut pas de cet héritage. Compréhensible. Néanmoins, il lui faudra bien admettre qu'il lui revient partiellement de droit. Après avoir flâté à la légère le poil de la couronne bokassienne, celle-ci s'en est souvenu, à juste titre.

Chapeau, Sire! La mémoire de la France avait besoin d'un coup de sceptre.

Fût-il impérial et dérisoire.

Pascal-A. Brandt

● **KABOUL.** - Deux chefs de la résistance afghane ont été exécutés et six de leurs compagnons condamnés à des peines de prison allant de six à dix-huit ans pour le meurtre d'un fonctionnaire du ministère de la Défense.

● **PEKIN.** - 300 hommes d'affaires étrangers venus d'une douzaine de pays ainsi que 560 représentants chinois participent à une conférence internationale sur les transferts de technologie dans les

secteurs de l'industrie mécanique et électronique, qui s'est ouverte lundi à Pékin.

● **PARIS.** - L'opposition a remporté la majorité au Conseil municipal de Vauhallan (2500 habitants), dans la banlieue sud de Paris, à l'issue des élections municipales qui s'y sont déroulées.

● **MOSCOU.** - Un Soviétique de 72 ans, Semion Youfimits, s'est adressé au secrétaire général de l'ONU pour protester contre son internement en asile psychiatrique qu'il considère injustifié.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS - LA CHAUX-DE-FONDS

8 ARTISTES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Baratelli - Etienne - Kern - Nicolet - Perrin - Rüfenacht - Schori - Wyser

Jusqu'au 18 décembre - Le musée est ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h. - Entrée: Fr.3.-



TOUTOU-PALACE

Le salon de beauté pour chiens de toutes races !

Coupes et soins prodigués par Mme Monti, toiletteuse diplômée

☎ 039/23 08 32 - Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso) - Fermé le lundi

Je souhaite à mon aimable clientèle de joyeuses fêtes

Le magasin sera fermé du 26 décembre au 2 janvier inclus

95203



TÉLÉ

Dubois

sous tous les toits

Qui donnerait leçons accélérées de

BRIDGE

à dame dans la cinquantaine, la semaine du 26 au 30 décembre ?

Ecrire sous chiffre 91-3707 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.



Jusqu'au samedi 10 décembre

Côtelettes

de porc

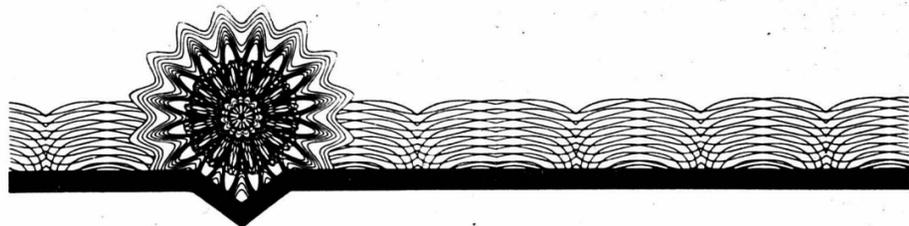
13.-

(au lieu de 16.50) 28-92

FRAÎCHEUR PRIX QUALITÉ

MIGROS

BOUCHERIE MIGROS



Chubu Electric Power Company, Incorporated, Nagoya, Japon

Chubu Electric Power Company, Incorporated, troisième des neuf sociétés japonaises d'électricité, possède 185 entreprises. Au cours de l'exercice 1982/83 elle a vendu 65,699 milliards de kwh (comparé à la consommation totale suisse en 1982 de 39,9 milliards de kwh).

5 3/4 % Emprunt 1983-91 de fr.s. 100 000 000

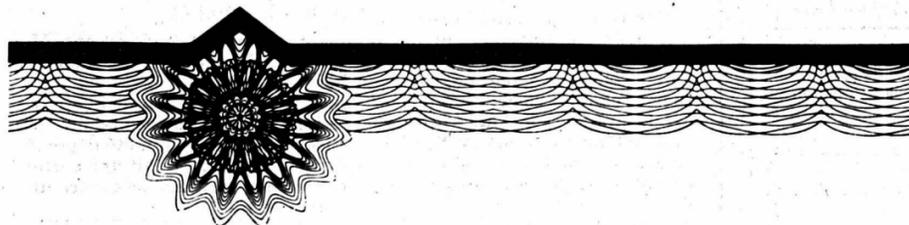
Les engagements découlant des obligations de cet emprunt sont garantis par un droit préférentiel légal sur l'ensemble des biens de la Société, conformément à la «Electric Utility Law of Japan», qui légitime les détenteurs de ces obligations à demander satisfaction de leurs droits avant les autres engagements non garantis de la Société (à l'exception d'engagements ayant trait aux impôts nationaux et locaux et quelques autres exceptions légales).

Le produit net de l'emprunt sera utilisé pour le programme d'investissement de la Société.

Titres:	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.
Coupons:	Coupons annuels au 20 décembre.
Durée:	8 ans au maximum.
Remboursement:	Tranches d'amortissement annuelles, à partir de 1985, par rachats si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation en 1988 à 100 1/2% et à partir de 1989 à 100%; pour des raisons fiscales à partir de 1984 avec des primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 20 décembre 1991 au plus tard.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission:	100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Fin de souscription:	7 décembre 1983, à midi.
Numéro de valeur:	759.782
Restriction de vente:	Japon

Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu S. A.	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
	Union des Banques Cantoniales Suisses	
Nomura (Switzerland) Ltd.		Daiwa (Switzerland) S. A.
IBJ Finanz AG		Mitsui Finanz (Schweiz) AG
The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd.		Yamaichi (Switzerland) Ltd.



A vendre

VIN BLANC CORTAILLOD 1982

directement du vigneron encaveur.

Dégustation sans engagement chez Rémy VERDAN, Les Joyeuses 11 2016 Cortailod, ☎ 038/42 13 71. 97226

von gunten



Toutes les marques Exposition permanente plus de 100 modèles

Av. L. Robert 23
Tél. (039) 23 50 44

A vendre

une montre dame

marque Omega bracelet et boîte or massif environ 20 gr. or.

un camée ancien

monté or en broche au plus offrant.

Ecrire sous chiffre 91-3706 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

MIROITERIE - VITRERIE DU MANÈGE

Wermuth & Studer

La Chaux-de-Fonds
24, rue du Manège
☎ 039/23 43 62

Le Locle
OUVERT le samedi

Biseautage, sablage, sous-verre, vitrage isolant, décorations, vitrine, remplacement de vitres
Travaux sur verrières, joints de dilatation
Travail soigné et rapide. 97212



POUR TOUS VOS CADEAUX

à la rue du Locle 24

Boutique G. Belperroud

produits rustiques, vases, foulards.

Remise de notre agenda pour tout achat. 97237

Fust Le Hit

Aspirateur Siemens Super 52



Prix-Fust 225.-

Câble en enrouleur
Indicateur de remplissage
Suceur automatique

- Sac à poussière et accessoires
- Réparation de toutes marques
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil
- Location avec possibilité d'achat

Durée min. 3 mois
Autres modèles de AEG, Electrolux, Hoover, Miele, Nilfisk, Philips, Progress, Rotel, Rowenta, Siemens, Volta etc.

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même modèle ailleurs.

Chaux-de-Fonds Jumbo, 039/26 68 65
Bienne 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin Marin-Centre 038/33 48 48
et 46 succursales

05-2569

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

SUISSE

Elections au Conseil fédéral Ultimatum à Hans Schmid

M. Hans Schmid (soc-SG), l'un des candidats à la succession de feu M. Willi Ritschard, a jusqu'à mercredi 7 décembre pour renoncer à son droit de cité saint-gallois. Sans quoi, a décidé hier le Bureau de l'Assemblée fédérale, les bulletins qui porteront son nom lors de l'élection au Conseil fédéral seront considérés comme nuls. Interrogé à ce sujet, M. Hans Schmid a annoncé son intention de ne pas donner suite à ce véritable ultimatum.

M. Hans Schmid, professeur à la Haute Ecole de Saint-Gall, possède un double droit de cité: celui de la commune d'Erlinsbach, dans le canton d'Argovie, et celui de Saint-Gall, qu'il a acquis en 1968. Une autre particularité de ce conseiller national est d'être un «outsider» plus que sérieux dans la succession de feu M. Willi Ritschard, aux côtés de la candidature officielle du Parti socialiste Mme Lilian Uchtenhagen (ZH).

Or, l'article 9 de la loi fédérale sur les

garanties déclare que les candidats qui possèdent le droit de cité dans plusieurs cantons sont considérés comme citoyen du canton où ils avaient leur domicile lors de leur élection. Une règle qui, dans le cas de M. Schmid, ferait de lui un citoyen saint-gallois. Or, chacun sait que la Constitution fédérale prescrit (art. 96): «On ne pourra choisir plus d'un membre du Conseil fédéral dans le même canton».

La seule échappatoire pour M. Schmid réside donc dans l'abandon de son droit de cité saint-gallois. Les juristes n'étaient cependant pas d'accord jusqu'ici sur le moment auquel devait avoir lieu cette décision. Certains, estiment que cela doit se faire avant l'élection proprement dite, d'autres avant l'entrée en fonction.

Le Bureau de l'Assemblée fédérale a donc tranché lundi, par 10 voix contre 2 et une abstention. M. Hans Schmid doit abandonner son droit de cité saint-gallois avant le 7 décembre, sinon les bulletins qui porteront son nom seront considérés comme nuls mercredi.

Le candidat Hans Schmid a fermement annoncé son intention de ne pas renoncer à son origine saint-galloise d'ici à mercredi. Il se tient cependant prêt à faire une déclaration dans laquelle il s'engagerait à renoncer à son droit avant son entrée en fonction, dans le cas bien sûr de son élection au gouvernement.

POUR Mme UCHTENHAGEN

Dix mille Suisses ont signé un appel aux Chambres fédérales pour soutenir la candidature de Mme Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral. Suscité et recueilli par l'Association suisse pour les droits de la femme (ASDF), cet appel - «improvisé au cours des dix derniers jours» ont dit ses promoteurs - veut faire comprendre que «des femmes peuvent aider des femmes» en particulier quand l'une d'elles est l'objet des attaques de certains journaux, a dit hier la présidente de l'ASDF Christiane Langenberger-Jaeger. Reçue au Palais fédéral par le président du Conseil national, la délégation a remis à M. André Gautier les sacs contenant les lettres de soutien.

Mortalité par accidents En régression notable

Après avoir connu une progression effrénée au cours des années soixante, la mortalité globale par accidents dans les pays industrialisés est en régression depuis le début des années septante. C'est au moins ce qui ressort du bulletin SIGMA d'octobre publié hier par la Compagnie suisse de réassurances (SR). Ce renversement de tendance et la conséquence, selon la SR, des connaissances acquises ces dernières années en matière de prévention des accidents et des mesures de sécurité consécutives.

La Suisse n'échappe pas à cette tendance puisque, selon les chiffres publiés par la SR, la part de la mortalité par accidents, en regard de la mortalité globale, est passée en Suisse de 66,3% en

1970 à 53,2% en 1979-80. Le recul observé est encore plus net si l'on observe la mortalité par accidents pour 100.000 habitants puisqu'elle est de 48,0 en 1979-80 contre 61,1 en 1970.

La part de la mortalité par accidents en 1979-80 en Suisse est composée à 41,3% d'accidents de la route (contre 42,7% en 1970) et à 58,7% par les «autres accidents mortels» (57,3%). Il faut cependant relever que la part des accidents de la route est en augmentation depuis 1975 où elle était de 39,6% et que celle des «autres accidents mortels» est en diminution par rapport à cette même date où elle était de 60,4%. En particulier, la part des accidents de travail est passée de 19,2% en 1976 à 16,9% en 1980. (ats)

Le Conseil fédéral en bref

Voici en bref les décisions de la séance d'hier du Conseil fédéral:

● **Responsabilité nucléaire.** - La nouvelle loi entrera en vigueur au début 1984. Elle renforcera notablement la responsabilité des exploitants et portera à un milliard l'assurance de la Confédération.

● **Démantèlement.** - Les exploitants de centrales nucléaires devront dès l'année prochaine constituer un fonds pour financer le futur démantèlement des installations usées.

● **Commerce extérieur.** - La cinquième tranche tarifaire adoptée au sein du GATT entrera en vigueur dès le 1er janvier 1984. Il s'agit d'échanges avec la CE, l'Espagne et les pays en développement.

Les nouveaux sous la Coupole

Valentine Friedli, Jurassienne avant tout

Le Jura a envoyé au Conseil national, le 23 octobre dernier, une femme. Valentine Friedli, cette Delémontaise, mère de sept enfants, militante au Rassemblement jurassien - elle en est la vice-présidente - a repris le flambeau de Gabriel Roy, ce chrétien social, delémontain, lui aussi, victime de la vague radicale qui a déferlé en octobre sur le 23e canton. Aujourd'hui donc, Valentine Friedli est la seule représentante des autonomistes sous la coupole fédérale.

- Madame Friedli, certains observateurs de la vie politique jurassienne ont estimé que le scrutin du 23 octobre avait en fait normalisé la situation. Qu'en pensez-vous?

- Tout est lié en fait à la participation. Elle s'est élevée à 72% dans le district de Porrentruy - où les radi-

caux sont forts - et à 52% dans celui de Delémont - où le parti socialiste est bien implanté. La dissidence de Jean Wilhelm a mobilisé les Ajoulots, ce qui a affaibli le pdc et le parti chrétien social indépendant. Tout s'est donc joué, d'après moi, sur la participation.

- Pas de normalisation, alors?

- Auparavant, lors des années de lutte, les partis passaient au deuxième plan. Aujourd'hui, ils sont revenus au premier plan. Dans l'optique de la réunification, je le regrette vivement. Le malheur, c'est que tous les Jurassiens ne sont pas encore libres et qu'un combat reste donc à mener. Cet objectif doit donc se situer pour moi en dessus des querelles partisans. Mais il faut respecter le verdict populaire, c'est la démocratie.

- Que comptez-vous faire ici au Parlement fédéral?

- La réunification du Jura demeure pour moi un objectif prioritaire. Et, désormais, je suis donc aussi le porte-parole des autonomistes du Sud, puisque Jean-Claude Crevoisier n'a pas été réélu. Sinon, mes intérêts vont aux transports, à la politique sociale - je pense notamment à la révision de l'AVS et à cette



assurance maternité qu'il faudra bien instaurer.

- Et sur le plan économique, quelles sont vos idées?

- La Confédération a les moyens de faire une politique économique plus favorable aux régions périphériques, comme le Jura. Je pense notamment et bien entendu à la répartition des commandes fédérales. Trop souvent, c'est le Triangle d'or qui est favorisé.

- Vos premières impressions bernoises?

- Je me rends compte qu'il y a une foule de sujets à traiter, à digérer. Ici, c'est vraiment la grande machine. Cette activité parlementaire est totalement différente de celles que j'ai exercées auparavant au Conseil de ville de Delémont, à la Constituante et au Parlement cantonal.

(Propos recueillis par POB)

Le budget 1984 des CFF au National

Approbation malgré le déficit chronique

Par 112 voix sans opposition, le Conseil national a approuvé hier après-midi le budget 1984 des CFF qui prévoit un déficit de 437 millions de francs pour des recettes s'élevant à 3669 millions. Une fois de plus, les chiffres rouges de nos chemins de fer ont donné lieu à une controverse sur la politique des transports en général, mais aussi sur les mesures envisagées par les CFF pour réduire leurs pertes.

Les plans dressés par les CFF pour les années 1985 et 1986 nous indiquent sur quelle voie ils entendent s'engager, a déclaré le conseiller fédéral Léon Schlumpf. La charge considérable qui en résulte pour l'Etat - 437 millions de déficit, 1,347 milliard pour les prestations fournies à la Confédération - représente le prix de cette direction choisie. La planification financière introduite aux CFF a déjà apporté un premier résultat, a ajouté M. Schlumpf: nous avons la situation en main, car les prévisions pour 1985 et 1986 annoncent une stabilisation de la charge financière de la Confédération par les CFF.

INDEMNITÉS PARLEMENTAIRES: OUI

Par 121 voix contre 9, les conseillers nationaux ont clairement accepté hier soir une adaptation de leurs indemnités de parlementaires au renchérissement d'environ 13 pour cent. Une petite minorité, emmenée par M. Hans Ulrich Graf (udc, ZH) qui prêchait la retenue, n'a pas été suivie. L'augmentation coûtera un million et demi de francs à la Confédération.

Au nom de la commission, le socialiste fribourgeois Jean Riesen a rappelé que c'est en juin 1981 que les Chambres fédérales ont décidé d'adapter régulièrement leurs indemnités à l'inflation. Entre 1981 et 1983, l'indice des prix a progressé de 9,3%, taux que la commission proposait d'appliquer à la majeure partie des indemnités.

Si le Conseil des Etats confirme cette décision, le «salaire» des parlementaires, qui est aujourd'hui situé entre 20.000 et 25.000 francs, passera à 22.000 - 27.000 francs durant toute la 42e législature, montant auquel s'ajouteront les indemnités pour frais. La Confédération recevra une facture supplémentaire de 1,5 million de francs (11,4 millions aujourd'hui). Pour les cantons (ils paient, eux, le conseiller aux Etats) la hausse sera de l'ordre de 50.000 francs.

HEURE DES QUESTIONS: PILATUS...

«Nous nous en tenons à la loi et ce n'est pas parce que des chaussures ou des

camions sont envoyés à un ministère de la Défense qu'ils sont pour autant du matériel de guerre», a déclaré hier au cours de l'heure des questions du Conseil national M. Georges-André Chevallaz à propos de la livraison par la fabrique d'avions Pilatus de six appareils PC-7 à l'Iran. Le chef du DMF, qui a répété à cette occasion la position du Conseil fédéral: - les PC-7 sont des avions d'entraînement et non de combat - ne trouve en outre rien à redire à ce que des pilotes suisses convoient ces avions auprès de leurs destinataires.

CAISSES DE PENSION: DEUX MOTIONS

Le 20 septembre dernier, deux motions étaient adressées aux Chambres concernant la surveillance des fonds de prévoyance en faveur du personnel. A la veille de la reprise aux Chambres fédérales de cette question, les motionnaires, le conseiller aux Etats Markus Kündig (pdc, ZG) et l'ancien conseiller national A. Muheim (Lucerne) ont tenu, sous l'égide de l'Association des institutions de prévoyance professionnelles et interprofessionnelles (AIP) à argumenter leur motion à l'intention de la presse, hier à Berne. Ils demandent que le Conseil fédéral modifie la loi fédérale sur la surveillance des assurances privées du 23 juin 1978 (LSA) afin que les institutions de prévoyance d'un ou plusieurs

● Les PTT ont présenté hier à Marsens près de Bulle (FR) le premier réseau de transmission par fibres optiques de Suisse. Il s'agit d'un réseau-pilote qui réunit une trentaine d'abonnés et leur offre le choix entre une dizaine de programmes de télévision et 17 programmes de radio. (ats)

● Le Conseil d'administration de Coop Suisse, a élu un nouveau président de la direction de Coop Suisse en la personne de M. Hans Thuli, actuellement vice-président de la direction et directeur du Département «finances, logistique, front de vente». Il succède à M. Robert Kohler l'actuel président de la direction qui fera valoir ses droits à la retraite vers le milieu de l'année 1984.

employeurs privés ou publics, ne fassent plus l'objet d'une double surveillance.

Le budget CFF aux Etats Oui unanime

C'est à l'unanimité que le Conseil des Etats a approuvé hier le budget 1984 des CFF. Rappelons que ce budget prévoit un déficit de 437 millions de francs. Contrairement au Conseil national qui en a discuté pendant plus de trois heures, la petite Chambre a liquidé cet objet en moins d'une demi-heure. Ainsi, les deux Conseils ont donné le même jour leur aval aux prévisions financières des CFF pour l'année prochaine. (ats)

TRIBUNE LIBRE

Electricité: une observation

«L'Impartial», dans son édition du 29 septembre 1983, publiait une interview de M. Jean-François Aubert, conseiller aux Etats, à propos des deux initiatives antinucléaires.

Tels qu'ils ont été rapportés, les propos de M. Aubert appellent une observation sur un point: celui où il déclare que «les électriciens enflent le problème - notamment en ce qui concerne le besoin».

En réalité, si l'on veut bien prendre la peine de consulter attentivement les publications faites, on constatera que la consommation d'électricité a augmenté à un rythme très proche de celui prévu par les électriciens suisses dans leur sixième rapport des Dix, publié en juin 1979. La récession économique et une succession d'hivers doux ont entraîné une consommation réelle inférieure, mais de très peu, aux prévisions. Les écarts ont été les suivants: année hydrologique 1978-79: 0,02%; année 1979-80: 0,36%; année 1980-81: 0,33%; année 1981-82: 1,47%; année 1982-83: 3,31%.

Il est normal que l'écart entre prévision et réalité s'accroisse avec la portée de la prévision, et l'on ne peut dire qu'un écart de 3,31% sur une série de cinq années constituent un échec de la prévision. Les électriciens suisses n'ont nullement «enflé le problème».

Union des Centrales suisses d'électricité
Service de l'information

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

FAITS DIVERS

En Cour correctionnelle à Genève L'escroquerie en famille

Accusés d'escroquerie, de faux dans les titres et de banqueroute frauduleuse, deux anciens administrateurs des sociétés Tarxe S.A. et Premax S.A. comparaissent depuis hier matin devant la Cour correctionnelle de Genève. Le procès doit durer une semaine.

Mise au jour en décembre 1976, l'affaire avait à l'époque fait grand bruit. Les accusés, un père et son fils, âgés respectivement de 78 et 50 ans, Genevois, régisseurs, industriels et administrateurs de plusieurs sociétés, étaient très connus à Genève.

Les deux accusés contestent les faits qu'on leur reproche. Le procureur les accuse d'avoir notamment augmenté fictivement le capital de Premax S.A. en 1975. En outre, les deux accusés ont, au moment où leur faillite était prononcée, fait disparaître volontairement de leurs actifs et créé ainsi leur insolvabilité. Enfin les deux hommes ont présenté de faux bilans à une banque dans le but d'obtenir un prêt.

VALAIS: GÉOLIER AGRESSÉ

Alerte dans la nuit de dimanche à hier à la prison cantonale de Sion à la rue des Châteaux. Un détenu étranger sachant que le gardien Jean-Jo Clerc était seul à faire sa ronde tenta de s'évader après avoir attaqué ce gardien. L'évasion échoua. M. Clerc, blessé, a été conduit à l'Hôpital de Sion. C'est grâce au système d'alarme qui a immédiatement fonctionné que l'opération a échoué. L'état du gardien Clerc n'inspire aucune inquiétude.

EMBARDÉE MORTELLE EN PAYS VAUDOIS

Une voiture a quitté la route et fait deux tonneaux, dimanche matin, près de Peyres-Possens, dans le Gros-de-Vaud. Le conducteur et son passager ont été éjectés. Le premier, M. André Benz, 20 ans, habitant Sullens (VD), a été si grièvement blessé qu'il a succombé à l'hôpital dans la nuit de dimanche.

VAGUE DE CAMBRIOLAGES À MARTIGNY

Plusieurs commerces ont été cambriolés ces jours passés en ville de Martigny. Les malfaiteurs ont procédé par effraction brisant même des vitres avec des pavés pour pénétrer dans les lieux. Il s'agit de commerces d'appareils de photos et d'appareils de radio-tv dans deux cas et d'un kiosque dans le troisième cas. Une vingtaine de milliers de francs en marchandises ont été emportés. Les dégâts se chiffrent également en milliers de francs.

POMMIER FATAL À BISCHOFZELL

Un automobiliste de 40 ans, M. Eduard Morgenegg de Schönenberg, s'est tué le week-end dernier dans un accident de la circulation entre Schweizersholz et Bischofszell (TG). Il a été déporté dans une courbe, a fait une sortie de route et s'est écrasé contre un pommier. (ats)

armourins
printemps
Chaux-de-Fonds
Neuchâtel

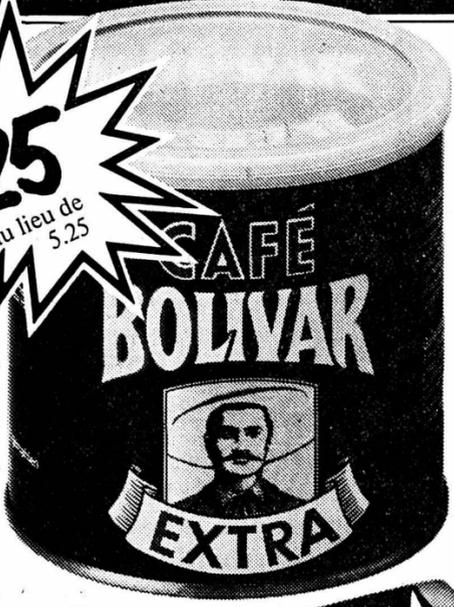
DISCOUNT



5.90

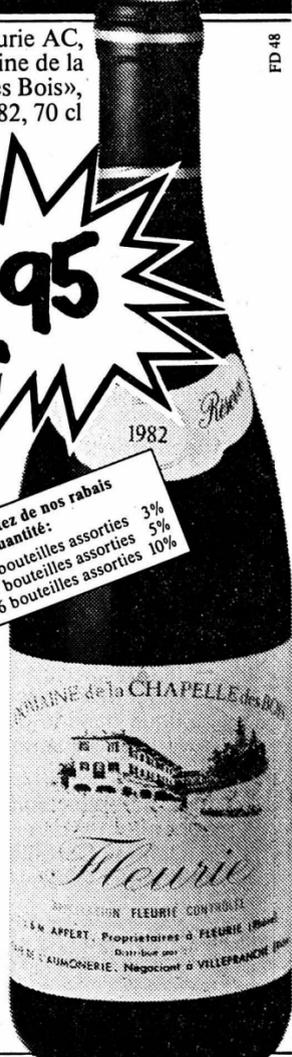
«necta-flor»
Miel de fleurs étranger
1 kg

4.25
au lieu de 5.25



Café BOLIVAR EXTRA moulu, 250 g

7.95



Fleurie AC, «Domaine de la Chapelle des Bois», 1982, 70 cl

Profitez de nos rabais de quantité:
24 bouteilles assorties 3%
48 bouteilles assorties 5%
96 bouteilles assorties 10%



2.40

Beurre de cuisine 250 g

En vente également à **innovation** LE LOCLE et St-IMIER

OFFRES D'EMPLOIS



Le Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE»
aux Hauts-Geneveys

cherche **un jeune commis de cuisine**

au bénéfice d'un CFC de cuisinier, pour compléter sa petite équipe de cuisine.

Entrée en fonction le 9 janvier 1984 ou date à convenir.

Prière de prendre rendez-vous par téléphone au **038/53 41 41.**



HÔPITAL DU SAMARITAIN, Vevey

cherche pour une durée d'une année **infirmier(ère) anesthésiste**

Date d'entrée: 1.1.1984.

Les offres sont à adresser avec documents usuels au service du personnel de l'Hôpital du Samaritain, 1800 Vevey.

MARIUS AUCLIN SA, atelier de polissage, La Neuveville nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir **UN POLISSEUR SUR BLOQUEUSE** ou toute personne susceptible d'être formée.

Place stable pour ouvrier capable d'assumer cette partie.

Faire offres ou se présenter, 2520 La Neuveville, ☎ 038/51 34 64.

Cherchons **sommelière** entrée pour tout de suite, congé le dimanche.

☎ 039/28 25 76.

RESTAURANT DE LA CHEMINÉE, Charrière 91, 2300 La Chaux-de-Fonds, cherche

jeune cuisinier

Se présenter ou téléphoner au 039/28 62 87.

Aide de ménage

sachant bien cuire, serait engagée par couple âgé pour soins du ménage, commissions et cuisine (femme de ménage à disposition).

Présence tous les jours de 8 h. 30 à 14 h., sauf samedi et dimanche.

Offres détaillées sous chiffre 91-3699 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le saviez-vous ?



Nettoyage de duvets et oreillers
Transformation en grandeurs nordiques
Service rapide dans la journée, le jeudi
Veuillez nous téléphoner svp.
Le spécialiste de la literie

Frédry BOURQUIN

Tapissier-décorateur
TAPIS-RIDEAUX
RESTAURATION DE MEUBLES
REMBOURRÉS
Place du Marché
Tél. 039/28 44 32
La Chaux-de-Fonds

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

en tant qu'agent(e) d'assurances non-professionnel est offert à

- PERSONNE CAPABLE ET DE CARACTÈRE
- CONTACT HUMAIN FACILE
- ENTREGENT ET BONNE PRÉSENTATION
- FORMATION GÉNÉRALE DE BON NIVEAU
- TRAVAIL VARIÉ AU SEIN D'UNE ÉQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE

Gain à la mesure de l'effort fourni.

Formation par nos soins.

Pour un premier contact, sans engagement, retourner le coupon ci-dessous à **Case postale 277, 2300 La Chaux-de-Fonds 1.**

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue: _____

Lieu: _____

Profession: _____

No de tél.: _____



La Neuchâteloise Assurances fondée en 1869

La Neuchâteloise est une compagnie d'assurances pour laquelle il fait bon travailler. Elle doit son dynamisme et son efficacité à la qualité de ses collaborateurs.

SINISTRES
A/LAA/RC/RCV/F

Ce poste de **liquidateur de sinistres**

de langue française nécessite une formation commerciale complète (de préférence apprentissage d'assurances) ainsi qu'une expérience de quelques années dans une section technique.

Il exige en outre:

- la capacité d'analyser et de faire la synthèse des problèmes relatifs à la couverture d'assurance
- une rédaction aisée et parfaitement correcte de la correspondance interne et externe par dictaphone.

Vu la longue formation complémentaire à acquérir, nous souhaitons confier ce poste à une personne stable.

Demandes de renseignements et offres de services sont à adresser à **La Neuchâteloise Assurances, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71, M. Wagnières. Discretion assurée.**

Près de vous Près de chez vous



La Neuchâteloise Assurances

Adressez-vous à l'artisan

Bijouterie Henri Bailod

Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 05 15

OFFRES D'EMPLOIS

CABLES CORTAILLOD

désire engager un **technicien constructeur en électronique**

pour son département d'entretien.
Le candidat se verra confier une activité indépendante au sein d'une petite équipe.

Les tâches:
- dépannage, entretien et modernisation de la partie électronique des installations et machines de production.

Exigences:
- technicien en électronique ou formation équivalente,
- la préférence sera donnée à un candidat ayant quelques années de pratique dans le dépannage des installations industrielles.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à **Câbles Cortailod SA, 2016 Cortailod, ☎ 038/44 11 22.**

28-221

CABLES CORTAILLOD

Vous possédez la sténodactylo
Vous êtes organisée et méthodique
Vous savez travailler sur une machine à écrire électronique
Nous offrons des tâches intéressantes et variées à notre nouvelle

SECRÉTAIRE

qui sera souvent appelée à travailler de façon indépendante

Ce poste exige volonté de bienfaisance et sens des responsabilités

Notre domaine d'activité est la formation professionnelle

Veuillez adresser vos offres manuscrites et curriculum vitae sous chiffre 91-3692 à **Assa Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

CABLES CORTAILLOD

désire engager un **programmeur-analyste ou programmeur**

pour son service informatique.
Le candidat aura l'occasion de participer à un développement informatique dès son début et de parfaire ses connaissances dans le cadre d'un important projet de gestion des ventes d'une entreprise industrielle.

Nous utilisons:
- une méthode d'analyse moderne
- le télétraitement
- une programmation structurée
- des outils d'aide à la programmation.

Exigences:
- quelques années de pratique de la programmation et de l'analyse de détail
- connaissance du COBOL
- expérience du télétraitement
- esprit d'équipe.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à **Câbles Cortailod SA, 2016 Cortailod, ☎ 038/44 11 22.**

28-221

CABLES CORTAILLOD

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Samedi 10 décembre à 20 h. 30
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE
LE GRENIER DE TOULOUSE présente:

LA CUISINE

d'ARNOLD WESKER

Mise en scène: MAURICE SARRAZIN

En raison de la forte demande de places pour ce spectacle unique en Suisse, **REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE le SAMEDI 10 décembre, à 20 h. 30**

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/23 94 44

ATTENTION: ce spectacle supplémentaire est réservé au public et non aux Amis du Théâtre (4e spectacle de l'abonnement dimanche 11 décembre à 20 h. 30)

96588



La Ville de La Chaux-de-Fonds

met au concours un poste de

NURSE

à la Crèche Beau-Temps.

Exigences: formation et diplôme de nurse. Expérience souhaitée.

Traitement: classes 18-15.

Entrée en fonction: 1er janvier 1984 ou date à convenir.

Renseignements: Monsieur Yves Scheurer, chef des services sociaux, ☎ 039/21 11 15 (interne 75).

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à **l'Office du personnel, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 16 décembre 1983.**

97024

Le poste de responsable de notre service des sinistres est à repourvoir. Nous cherchons donc un **chef du service des sinistres**

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds.
- Etes-vous un praticien de l'assurance (si possible D.F.), de langue maternelle française?
- Avez-vous les qualités nécessaires pour diriger du personnel?
- Cherchez-vous une situation stable, offrant un travail varié, laissant une large place à l'initiative individuelle?

OUI! alors, adressez votre offre écrite sous chiffre 87-770 à **Assa, Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.**

Adaptez votre vitesse!



SKS

IMPORTANT GAIN ACCESSOIRE

est offert à personnes répondant aux conditions suivantes:
Domicile: région La Chaux-de-Fonds et Vallée de La Sagne.
Age: entre 20 et 50 ans.
Possédant: sérieux, dynamisme, bonne présentation, entretenu.
Pas de porte-à-porte.
A votre disposition:
- Cours de formation gratuits
- Aide efficace de notre organisation
A découper et à retourner sous chiffre C 28-522207, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____
Téléphone: _____
Adresse: _____

28-430

ça c'est brugger:



998.-
à l'emporter

BLAUPUNKT Ce splendide TV couleur écran moyen 51 cm, prévu pour vidéo, télécommande à 16 programmes; boîtier couleur noyer ou bronze, tous canaux sur Coditel.

Idéal pour le studio, le week-end et l'utilisation d'un vidéorecorder.

Garantie 1 an (service 6 jours par semaine dans nos ateliers près de chez vous).

Aussi en location Expert.



Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 231212

Membre du groupe **expert**

La force d'une grande chaîne
96979

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

PETITES ANNONCES

Perdus - trouvés

TROUVÉ CHATTE TIGRÉE, 3 couleurs, gentille et propre, quartier parc de l'Ouest. SPA, ☎ 039/23 58 82, de 17 h. à 19 h. 23 45 65.

91-597

Tarif réduit
80 ct. le mot (min. Fr. 8.-)
annonces commerciales
exclues

VAPORISATEUR

STEP ou MARCEL FRANK
pour le sac, le voyage ou la coiffeuse
Triple **chèques fidélité**
+ cadeau de fin d'année

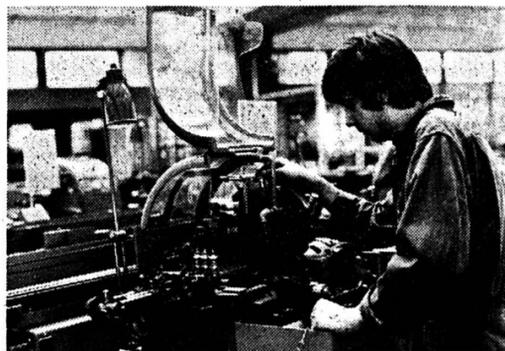


Parfumerie **DUMONT**
Léopold-Robert 53



Parfumerie **AVENUE**
Léopold-Robert 45

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA
Succursale No 3 2606 Corgémont



offre pour août 1984 des places d'apprentissage avec certificat fédéral de capacité dans les métiers suivants:

Formation à l'usine de Corgémont:

- décolleteur (3 ans)
- mécanicien décolleteur (4 ans)

Formation au Centre professionnel de Chézard:

- mécanicien de précision (4 ans)

Pour tous renseignements, stages, inscriptions ☎ 032/97 15 61 ou directement au bureau de l'Usine de Corgémont.

28-12

MAGAZINE

expression



Rock

HUNGRY FOR WAR «Hungry for what» (Farmer Records). - un grand jour pour ce groupe biennois qui présente pour la première fois de son histoire, sous forme de maxi, une intéressante perspective rock-wave, qui ne s'affiche peut-être pas personnelle à outrance, mais qui parvient à séduire par le truchement d'une interprétation soignée, sans toutefois détrôner la hiérarchie d'outre-Manche. Restons sur le plancher des vaches tout en évitant les glissades. Cela constitue déjà un exploit.

GERARD BLANCHARD «En matinée et soirée» (Barclay 200440). - Un accordéoniste pas comme les autres. Tenu cuir et paroles à scandale dans la musette. Pas le genre «Schwytzer Orgel» avec schüblig-salade de patates, mais plutôt Chuck Berry coiffure banane. Ensemble électrique qui s'engage également dans le reggae... et la marche façonée Blanchard. Le tout déballe en français dans la décontraction la plus totale. Un rocker en contradiction avec le rock, qualifiant Elvis de «parano de service». Y'a des chaînes à vélo qui se graissent sur un fond de cran d'arrêt au doux cliquetis.



MINK DE VILLE «Where Angels Fear to Tread» (Atlantic 78-0115-1). - Un album aux multiples facettes. L'œuvre d'un guitariste qui ne se range pas dans une catégorie figée, carrée. On y savoure même l'accordéon diabolique de Ken

Margolis, c'est vous dire. Une petite parade rock par-ci, un essai salsa par-là, une dose funk dans la mêlée et quelques gouttes d'eau de rose, secouer le shaker à travers airs et servir frais... avec deux pailles si possible.

Le disque de la semaine

TOM SCOTT «Target» (Atlantic 78-0106-1). - Un musicien avec plus d'un tour dans son saxo. On le retrouve au même carrefour que David Sanborn ou Michael Brecker. Son jeu panaché à consonance jazz-funk, passant d'un son pur à l'effet élané «wah-wah», lui vaut un succès retentissant outre-Atlantique. La reconversion funk lui permet des incursions très colorées et fantaisistes, ou la bouffonnerie cuir-vresque entretient d'excellentes relations avec le reste de l'ensemble. Avec les thèmes «Target», «Got to get out of New York» et «Burundi Bump», le dernier né de Scott se porte à merveille. Au fait, le décor musical de la série télévisée «Starksy et Hutch» est l'œuvre du saxophoniste américain. Move your body!

Claudio Cussigh

TOM NOVEMBRE «Toile Cirée» (Philips 814515-1). - Un voyou sympathique, toujours prêt à caresser une joue policière avec un pavé. Sa voix n'est pas aussi nasillarde que celle de son frère Couture, mais son texte découle de la même source. Il prêche le rock teinté momentanément funk, avec un talent certain et l'humour verbal amuse les muscles faciaux. C'est «l'horloger psychopate qui répare les

automates» ou le «parcours santé» catarheux. Tombé pile pour les fêtes de fin d'année. En décembre vivons Novembre.

Disco - Funk

JUNIOR WALKER «Ball Baby» (VG 114). - Maxi regroupant les éléments soul et funky. Beaucoup d'élégance dans le développement musical, avec des apparitions écourtées de la majeure partie des instruments en lice. Rythme soutenu et battant, pour un Walker en super forme encadré de «collégiennes» dont l'impact vocal n'est pas sans rappeler l'effet rétro jadis attribué aux glorieuses «tout-en-canon» d'Aretha Franklin ou Etta James. Excellent pour le mouvement de fin de semaine.

KOOL & THE GANG «In the Heart» (ME 813386-1). - Des habitués du bon rang et suffisamment de personnalité pour demeurer encore quelques années dans le fief du disco. Les schémas ne sont certes pas révolutionnaires, mais ils détiennent ce petit quelque chose qui les distingue des formations en vogue actuellement. En puisant un peu plus dans la réserve, ils réussiraient des performances d'une plus grande envergure. Mais reconnaissons-le, ce qu'ils font, ce n'est déjà pas si mal.

NONA HENDRIYX «Nona» (PL 14565)

- La «Vamp» dans toute sa splendeur.



Maquillage vulgaire et profil sanguinaire. Disco-funk branché sur le ralenti, arrosé d'une voix au ton ferme et impératif. L'effet est magique, la potion piquante, grâce au concours de musiciens avertis qui ne lésinent pas sur les moyens. Le grand jeu avec renouvellement de contrats assurés. L'unique pièce «commerciale» de l'album s'intitule «Keep it Confidential». Existe également en version maxi.

PINK PROJECT «Hypnotized» (BR 54034)

- Des succès à travers une spéculation amère d'une pauvreté inventive alarmante. Avec ce nouvel enregistrement maxi, Pink Project apporte un démenti aussi surprenant qu'inattendu. Le produit est confectionné «maison» avec une ligne mélodique qui aime le Hit. Masque disco sans retouches particulières, destiné à une usure de semelles avancées. Pourquoi pas, tant qu'on y prend son pied.

Jazz

SYLVIN MARC «Nite Life» (Cream 033). - Les friends de jazz-rock de la région le connaissent déjà, pour l'avoir applaudi lors du passage de Didier Lockwood en nos murs. «Lui», c'est le bassiste qui a perdu au moins cinq kilos lors de son exhibition. En solo cette fois-ci, avec un album jazz-rock versant parfois dans le sweet-funk et l'effet purement jazzy qui lui permet de mieux s'exprimer encore. Parmi ses musiciens, à signaler la présence de Francis Lookwood aux claviers. Une fort belle construction.

Cinéma en textes et images

D'entrée de jeu, Mario Cortesi, journaliste, cinéaste et publiciste, de Bienna, annonce la couleur. En tirant «James Bond, Belmondo et Cie», en sous-titrant «Le livre du cinéma européen», il montre qu'il privilégie les vedettes - au détriment des réalisateurs - et qu'il n'entend pas faire un tour exhaustif de la question. Le complément de «Hollywood, Hollywood», publié ces jours par les éditions Avanti, à Neuchâtel, ne mérite pas le titre d'anthologie. Abondamment illustré, d'une présentation soignée - il sort des presses de Courvoisier S. A. -, il pêche, côté texte, par manque de rigueur. Par exemple, les dates de naissance des acteurs et réalisateurs ne sont pas toutes mentionnées dans leur détail. Les filmographies sont tronquées, au profit de l'anecdote, le plus souvent sentimentale.

Il n'était évidemment pas question de tout dire en 160 pages, qui comptent trois chapitres intéressants: la naissance d'un film, où Cortesi raconte sa propre expé-

rience, les trucages et les cascadeurs et un épilogue sur la «guerre» cinéma - vidéo. Mais comment savoir qui est le «père» de «Parfum de femme», film signalé sous V. Gassmann, puisque D. Risi est «oublié»? Il est en bonne compagnie: Ferreri, Zeffirelli, Mutti, Tavernier, Boisset n'existent que par des liens apparents ici ou là, sans explication d'ensemble.

Reste qu'un ouvrage sur le cinéma, même avec des défauts, est toujours précieux pour mieux connaître un phénomène de société en constante évolution. Cortesi, en affirmant que 1983 est, pour le cinéma suisse, «l'année la plus catastrophique qui se soit jamais présentée», et que les propriétaires de salles «doivent se plier totalement aux exigences des distributeurs» dit des vérités pas bonnes à entendre. Mais indispensables à connaître, pour qui fréquente les salles obscures... (P. Ts)

● «James Bond, Belmondo et Cie», 160 pages, richement illustré, éditions Avanti.

philatélie par Roland Carrera

Liechtenstein: vignettes Noël 1983 et Jeux olympiques d'hiver 1984

Le gouvernement de la Principauté du Liechtenstein a émis hier trois timbres spéciaux «Noël 1983» et trois autres vignettes consacrées aux Jeux olympiques d'hiver Sarajevo 1984.



Les valeurs de la première série sont réparties en:

- 20 Rappen vert foncé, jaune, bleu, noir, or «A la recherche d'une auberge».
- 50 Rappen bleu, jaune, rouge, noir et or «L'enfant Jésus».
- 80 Rappen brun, jaune, rouge, noir et or «Les Rois Mages».

Outre les enveloppes du Premier jour d'émission, des cartes maximum sont également disponibles. Et cela concerne également les timbres spéciaux Jeux olympiques:

- 40 Rappen noir, argent, bleu, vert, rouge, jaune, bleu et outremer «Cristal de neige blanc».
- 80 Rappen noir, argent, orange, bleu, vert, rouge, jaune et outremer «Cristal de neige coloré».
- Fr. 1,80 noir, argent, bleu, vert, rouge, jaune, et bleu outremer «Cristal de neige argenté».

La série de Noël est due au dessinateur H.P. Gassner, de Vaduz, celle des Jeux olympiques à Herbert Leupin, de Bâle. Héliogravure en feuille par Courvoisier S.A. La Chaux-de-Fonds pour les Jeux et Roto-héliogravure toujours par Courvoisier S.A., pour les vignettes Noël 1983.



Le catalogue Müller en numérotation standard: après une cinquantaine d'années de numérotation propre, les éditeurs Basler Taube Verlag, Bâle, viennent d'adopter pour leur ouvrage «1984» des numéros correspondant à ceux des catalogues Zumbach et Michel. Une liste de comparaison sous forme d'une brochure de 24 pages, indique la concordance entre anciens et nouveaux numéros.

Les vignettes, illustrées en couleur, mais avec texte allemand, couvrent les diverses éditions de Suisse, du Liechtenstein, de Campione et des Nations Unies à Genève.

Luxembourg: Caritas 1983: Le 5 décembre également sera émise la série «Caritas 1983» du Luxembourg. Il s'agit de 5 valeurs:

- 4 F + 1 F armoiries communales de Winseler
- 7 F + 1 F armoiries communales de Beckerich
- 10 F + 1 F Nativité
- 16 F + 2 F armoiries communales de Feulen
- 40 F + 13 F armoiries communales de Mertert.

à l'agenda

Société de musique

Sixième concert de l'abonnement

C'est l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard qui sera l'hôte de la Société de musique, mercredi 7 décembre à la Salle de musique, avec le violoniste Gérard Jarry et le pianiste Alain Jacquin. Au programme: le Capriccio pour orchestre à cordes de Richard Strauss, Malédiction pour piano et orchestre à cordes de Liszt, le concerto pour violon et orchestre à cordes de Mendelssohn, et le double quatuor No 1 de Ludwig Spohr.

Le Capriccio pour orchestre à cordes est en fait l'ouverture de l'opéra du même nom, que Strauss composa en 1940 et 1941, et dont il écrivit le texte en collaboration avec le chef d'orchestre Clemens Krauss; celui-ci dirigea la première à Munich, le 28 octobre 1942: c'est la dernière création de l'une de ses œuvres à laquelle Strauss assista. L'ouverture de Capriccio est un sextuor de musique de chambre de Strauss; la richesse du contrepoint et la plénitude de la mélodie confèrent à cette œuvre admirable un grand pouvoir de séduction, ce qui est l'une des caractéristiques des chefs-d'œuvre de Strauss.

Après la Fantaisie sur le thème des ruines d'Athènes et la Danse macabre que nous a jouées récemment Michel Beroff, nous aurons le plaisir d'entendre Malédiction, autre œuvre de Liszt pour piano et orchestre, mais orchestre à cordes uniquement en l'occurrence. Œuvre de jeunesse; Malédiction est difficilement datable; d'aucuns la situent «avant 1840», d'autres «avant 1827», et Claude Rostand penche pour 1830. En tous les cas, il sera intéressant d'entendre cette œuvre, assez rarement jouée.

Chacun connaît le célèbre concerto pour violon op. 64 de Mendelssohn. Beaucoup moins connu en revanche est le concerto en ré mineur, pour violon et orchestre à cordes. Il date de 1822 ou 1823, et on l'appelle parfois le «petit» concerto pour violon. Il est dédié à l'ami d'enfance de Mendelssohn, Edouard Rietz, qui faisait partie de son quatuor. Ce n'est qu'en 1952 que ce concerto fut découvert, par Yehui Menuhin, lorsque la famille de Mendelssohn vendit une copie du manuscrit autographe. On sait que Mendelssohn a beaucoup composé dans sa jeunesse, et ce très beau concerto est un témoignage de plus de son étonnante maturité: il avait alors 12 ou 13 ans!

Contemporain du concerto de Mendelssohn, le double quatuor No 1 de Ludwig Spohr vise à exploiter au maximum le jeu concertant de deux quatuors indépendants qui se répondent comme dans une écriture «à double chœur». Les effets d'écho et de miroir, ainsi que l'utilisation des variations, permettent l'élaboration d'une structure d'une finesse et d'une richesse remarquables, dont la transparence fait ressortir tous

les détails. Spohr était considéré comme l'un des meilleurs violonistes de son temps, mais il se fit connaître également comme chef d'orchestre et compositeur d'opéras. Mozart resta tout au long de sa vie sa source majeure d'inspiration. Mendelssohn, qui l'estimait beaucoup, lui dédia plusieurs œuvres.

M. R.-T.

Pour Noël 1983 au Château d'Yverdon 40 artistes exposent en faveur d'Amnesty International

En décembre, peu avant les fêtes de Noël, le Groupe nord vaudois d'Amnesty International organise une exposition-vente d'œuvres d'art contemporain au château d'Yverdon dont les locaux ont été gracieusement mis à disposition par les autorités de la ville. Une quarantaine d'artistes, pour la plupart membres de la grande organisation humanitaire, ont spontanément accepté de participer à cette manifestation qui se déroulera du 10 au 20 décembre. Une centaine d'œuvres environ (peinture, gravures, dessins, tapisseries, céramiques, poteries, verres, etc...) seront ainsi au rendez-vous pour une mise en vente en faveur de l'action permanente d'Amnesty International. Il est à souhaiter que l'éventail des travaux exposés provenant de l'ensemble des cantons romands, témoigne à la fois d'un véritable esprit de rencontre entre public et artistes, et aide de la sorte, du moins symboliquement pendant cette période de fin d'année, à établir le lien avec la souffrance des victimes emprisonnées et torturées toujours pour le même motif: le «délit d'opinion».

L'affiche annonçant l'exposition sera signée de la main de Martial Leiter, éminent dessinateur suisse établi à Yverdon.

Voici la liste des participants: Baldwin - Bersier - Berthoud - Besson - Bourquin - Chevalley - Chiaradia - Delachaux - Dougoud - Dubois - Duplain - Ernst - Felix - Fritschy - Frossard - Gasser - Guggisberg - Guignard - Jaccard C. - Jaccard Ch. - Koll - Lambert - Lehmann - Leiter - Levy - Lierhammer - Litsios - Martins - Masini - Mazliah - Mennet - Nordmann - Pagel - Perrin - Pochon-Emery - Ramseyer - Sarto - Siron - Smutny - Wermeille - Zwissig.

Heures d'ouverture: du lundi au jeudi: 14 h. - 19 h.; vendredi et samedi: 10 h. - 12 h. et 14 h. 22 h.; dimanche: 10 h. - 12 h. et 14 h. - 19 h.

Sapho l'ensorceleuse dans la boîte de conserve

C'est assez détestable de commencer l'histoire d'un concert en s'énervant à cause de l'acoustique déplorable de la salle qui accueille l'artiste... et le public. Mais avec le Temple du Bas de la capitale, pas moyen de faire autrement. Le lieu de culte ouvert au rock et à la variété est et demeure une boîte de conserve en béton. Les envolées mélodiques des haut-parleurs se cassent la figure en rangs compacts contre les murs avant de rebondir jusqu'aux oreilles. Sapho chantait donc au Temple du Bas le 22 novembre dernier. Elle chante en français, sur un rock efficace. Les mots de ses chansons étaient parfaitement incompréhensibles. Dommage. Quand on l'écoute à l'abri de sa propre chaîne stéréo, elle raconte des choses intéressantes. Réserves d'usage faites, le concert de Sapho était superbe.

Française de son état, elle a vécu quelques années de sa vie en Afrique du Nord. Et ça s'entend. Les mélodies de ses dernières chansons font un parfait sortilège aux lancinances de là-bas; elles aromatisent le rock fort de Sapho d'une poudre de sensualité qui scientille plus encore avec la voix. La voix de Sapho roule des hanches, coule de source chaude et, parfois, éclate comme une lame de rasoir - elle va chercher les aigus de ses cris très hauts.

La dame en question sait en plus parfaitement se tenir sur une scène. Son comportement est celui qui colle parfaitement au look de la génération; elle est à l'aise dans son corps mais elle ne joggie pas.

Rock, les chansons de Sapho sont un modèle du genre; elles ne sont pas aussi simples que le binaire de la formule l'impose trop souvent aux formations françaises qui donnent dans le genre. Sapho est habile.

Elle a aussi accroché à son répertoire des chansons de Piaf que, ô bonheur, elle sait ne pas dénaturer mais auxquelles elle donne une émotion redoublée. Et même quand elle se promène dans les chemins de Lou Reed, elle frappe juste. Que dire de plus pour signifier le joli triomphe à Neuchâtel, sinon que les bacs «Sapho» de chez les disquaires ont été pris d'assaut et vidés dans les jours qui ont suivi... (icj)

Quelques jours encore au Club 44 Renée-Blanche chansons murales

Une technique de l'étoffe et du fil que Renée-Blanche chante en assemblant différentes matières, le velours, le coton, les lamés, la dentelle, la laine tricotée, le tissu uni, le tissu imprimé. Les éléments se juxtaposent, s'imbriquent, les soies transparentes se superposent apportent leur transparence d'aquarelle.

Par ces petits morceaux de tissus, non seulement une palette de couleurs semblable à celle du peintre mais une palette de sensations, la main peut se tendre rencontrer le doux, le rêche, l'œil se glisse dans les images, bouquets de fleurs, oiseaux, fenêtres ouvertes sur la Provence.

Il reste quelques jours pour voir ou revoir les tentures de Renée-Blanche exposées au Club 44, véritables tableaux où la richesse des matières fait naître la poésie. (DdC)

● Jusqu'au 17 décembre, ouvert au public du lundi au vendredi de 18 à 20 h. 30, samedi de 17 à 20 h. 30 et sur rendez-vous.



Madame Lilly Hägin, propriétaire de la boutique pour enfants «tom et tina» à Zurich.

«En cette période de Noël, nous accueillons bien des clients qui payent avec la Carte American Express. Moi-même j'ai déjà très souvent fait des cadeaux de cette façon.»



«Aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, la Carte American Express me rend vraiment de précieux services. En effet, j'achète souvent spontanément l'objet m'a tapé dans l'œil. Un cadeau pour un parent ou un ami, ou pour me faire un petit plaisir. Avec la Carte, aucun problème, même si je n'ai pas suffisamment d'argent sur moi. Un jour, à Munich, toutes les banques étaient fermées. C'est alors que j'ai apprécié les avantages de la Carte American Express. Ces avantages sont évidents. Il suffit de penser en particulier à la possibilité de faire un petit cadeau à tout moment. Je ne suis donc pas étonnée de trouver au nombre de mes clients de nombreux titulaires de la Carte American Express, dont bien des Suisses.»



**La Carte American Express.
Bien entendu.**

*Maintenant sans souscription d'adhésion.
Renseignements au no 01/384 63 72.*

ECONOMIE

« L'Extrême-Orient? Ça a eu payé »... nous confie le directeur de Xidex La haute conjoncture informatique à Fontaines

Blouses blanches. Ambiance aseptique et équipements sophistiqués des laboratoires ayant déjà une vue de l'an 2000, dans une ancienne fabrique d'horlogerie. Cela, c'est la partie visible de l'iceberg. Ce qui est caché, ou plutôt moins évident c'est la croissance explosive dont bénéficie le produit de pointe en technologie informatique fabriqué ici: les disques souples conçus pour répondre aux normes sévères de l'enregistrement haute densité d'informations à stocker à partir d'ordinateurs, pour appeler les choses le plus simplement possible.

La technologie est un élément du succès. Alliée à des conditions de compétitivité excellentes, des prix bas - par rapport à une concurrence moins bien armée en matière d'intégration industrielle, d'équipements ou de financement - une bonne stratégie de pénétration des marchés, le soutien d'une main-d'œuvre qualifiée, d'un environnement industriel adéquat, elle ouvre la voie du succès total.

Xidex, spécialiste des moyens de stockage de l'information l'un des plus importants du monde, dispose donc au Val-de-Ruz d'une unité de production opérationnelle depuis octobre. Les pronostics de développements, de chiffre d'affaires et de production y sont dignes des plus belles périodes de la haute conjoncture horlogère!

Pour l'immédiat, le nombre de machines en place est peut-être encore limité. D'autres arriveront chaque mois jusqu'en juin 1984. L'effectif? Actuellement 37 personnes. Il devra rapidement se situer aux alentours de 70 à 90 collaborateurs.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

Mais attention: la densité de l'emploi est ici moins importante que la densité de savoir-faire et de qualifications réunis par dix travailleurs!

FONTAINES JE BOIRAI DE TON EAU, MAIS POURQUOI?

Le choix de Fontaines? La réponse nous vient du jeune dirigeant de l'entreprise (sous les ordres d'un ingénieur venue des USA; lui, c'est un cadre marketing) M. Vogt à déjà démarré une dizaine d'entreprises avec succès. Dont dans ce canton: Union Carbide, Speccram... Des références.

Alors ce choix? L'environnement général, la fiscalité, la paix du travail, le tissu industriel du canton, le besoin (le nôtre) en industrie conduisant à une bonne disponibilité de main-d'œuvre, la proximité des marchés porteurs dans les pays industrialisés et aussi, mais surtout, le «Swiss Made».

SATEM
MAZOUT
28 74 74
69242

BOURSE

NEUCHÂTEL

A	B
Cr. Fonc. Ne.	695 695
La Neuchâtel.	575 575
Cortailod	1460 1460
Dubied	170 170

HORS BOURSE

A	B
Roche b/jce	104.250 106.000
Roche 1/10	10.400 10.550
Asuag	39 39
Kuoni	5400 5300
Astra	2.15 2.15

ACTIONS SUISSES

A	B
B. Centr. Coop.	810 810
Swissair p.	930 960
Swissair n.	738 740
Hank Leu p.	4100 4130
UBS p.	3465 3490
UBS n.	618 628
SBS p.	318 319
SBS n.	241 245
SBS b.p.	260 260
C.S. p.	2245 2285
C.S. n.	419 423
BPS	1455 1470
BPS b.p.	145 147
Adia Int.	1725 1750
Elektrowatt	2880 2890
Galenica b.p.	434 435
Holder p.	740 770
Jac Suchard	6675 6750
Landsis B	1420 1410
Motor col.	727 723
Moeven p.	3400 3415
Buerhle p.	1275 1270
Buerhle n.	270 272
Buerhle b.p.	294 292
Schindler p.	2325 2360
Baloise n.	670 670
Rueckv p.	7175 7300
Rueckv n.	3290 3270
W'thur p.	3350 3375

ACTIONS ÉTRANGÈRES

A	B
Abbott Labor	91.50 95.—
Aetna LF cas	81.— 85.—
Alcan alu	85.50 86.—
Amag	55.75 55.75
Am Cyanamid	112.50 110.—
ATT	140.— 140.—
ATL Richf	93.— 92.—
Baker Intl. C	40.25 40.—
Baxter	47.25 46.75
Boeing	98.— 97.25
Burroughs	103.— 102.50
Caterpillar	96.75 98.—
Holder p.	80.— 77.50
Coca Cola	120.— 122.—
Control Data	96.25 96.75
Du Pont	114.— 115.50
Eastm Kodak	158.50 157.50
Exxon	82.25 82.75
Fluor corp	39.25 39.—
Gén. elec	124.— 124.—
Gén. Motors	158.50 158.—
Gulf Oil	95.25 97.75
Gulf West	63.50 63.50
Halliburton	82.75 83.25
Homestake	65.75 65.50

1890	1910	Honeywell	286.—	289.50
Zurich p.	17600	Inco ltd	32.50	32.25
Zurich n.	9980	IBM	257.50	257.—
Atel	1340	Litton	146.50	147.—
BBC I-A-	1340	MMM	184.—	183.50
Ciba-gy p.	2360	Mobil corp	61.75	60.50
Ciba-gy n.	980	Owens-Illin	80.—	79.50
Ciba-gy b.p.	1860	Pepsico Inc	81.—	78.50
Jelmoli	1845	Pfizer	81.—	77.75
Hermes p.	355	Phil Morris	155.—	154.—
Globus p.	3200	Phillips pet	72.—	71.50
Nestlé p.	4700	Proct Gamb	127.—	125.50
Asuag	2940	Rockwell	69.—	69.25
Sandoz p.	7350	Schlumberger	102.50	102.—
Sandoz n.	2500	Sears Roeb	89.25	88.—
Sandoz b.p.	1130	Smithkline	126.—	127.—
Alusuisse p.	790	Sperry corp	92.50	91.50
Alusuisse n.	275	STD Oil ind	105.50	106.—
Sulzer n.	1450	Sun co inc	90.75	90.—

BILLETTS (CHANGE)

Achat	Vente
1 \$ US	2.10 2.22
1 \$ canadien	1.68 1.80
1 £ sterling	3.— 3.35
100 fr. français	25.25 27.75
100 liras	— 32 — 1450
100 DM	78.50 81.50
100 fl. hollandais	70.— 73.—
100 fr. belges	8.70 4.10
100 pesetas	1.25 1.55
100 schilling autr.	11.80 11.60
100 escudos	1.30 1.90

DEVICES

Achat	Vente
1 \$ US	2.085 2.1925
1 \$ canadien	1.725 1.765
1 £ sterling	3.14 3.20
100 fr. français	28.90 26.60
100 liras	— 13 — 1340
100 DM	79.45 80.25
100 yen	— 9240 — 9360
100 fl. hollandais	70.95 71.75
100 fr. belges	3.88 3.98
100 pesetas	1.37 1.42
100 schilling autr.	11.28 11.40
100 escudos	1.66 1.72

MARCHÉ DE L'OR

Achat	Vente
Once \$	401.— 404.—
Lingot	28050.— 28300.—
Vreneli	177.— 187.—
Napoléon	164.— 176.—
Souverain	202.— 214.—
Double Eagle	1140.— 1230.—

CONVENTION OR

6.12.83	28400.—
Plage	28050.—
Achat	28050.—
Base argent	710.—

NEW YORK

A	B
Aetna LF & CASX	36 1/2 36 1/2
Alcan	39 1/2 39 1/2
Alcoa	44 1/2 44 1/2
Amag	25 1/2 25 1/2
Att	64 1/2 64 1/2
Atl Richfld	42 1/2 43 —
Baker Intl	18 1/2 18 1/2
Boeing Co	44 1/2 45 1/2
Burroughs	47 1/2 47 1/2
Canpac	41 1/2 41 1/2
Caterpillar	45 1/2 46 1/2
Citicoop	35 1/2 35 1/2
Coca Cola	56 1/2 56 1/2
Crown Zeller	38 1/2 39 —
Dow chem.	32 1/2 33 —
Du Pont	53 — 52 1/2
Eastm. Kodak	72 1/2 73 1/2
Exxon	38 1/2 38 1/2
Fluor corp	17 1/2 17 1/2
Gen. dynamics	58 1/2 59 1/2
Gen. elec.	57 — 57 1/2
Gen. Motors	73 — 74 1/2
Genstar	24 1/2 24 1/2
Gulf Oil	45 1/2 44 1/2
Halliburton	38 1/2 38 1/2
Homestake	29 1/2 30 1/2
Honeywell	132 1/2 136 1/2
Inco ltd	14 1/2 14 1/2
IBM	117 1/2 118 1/2
ITT	44 — 44 1/2
Litton	68 — 67 1/2
MMM	84 1/2 84 1/2

Mobil corp

28%	28%	Eisai	1320	1320
Owens Ill	36%	Fuji Bank	500	500
Pac. gas	16%	Fuji photo	2000	2000
Pepsico	36%	Fujisawa pha	896	900
Pfizer inc	35 1/2	Fujitsu	1280	1280
Ph. Morris	71 1/2	Hitachi	808	838
Phillips pet	33%	Honda Motor	1080	1090
Proct. & Gamb.	58%	Kangafuchi	484	477
Rockwell int	31%	Kaisai el. PW	903	908
Sears Roeb	40%	Komatsu	485	490
Smithkline	58%	Makita elect.	1170	1250
Std Oil ind	42%	Marui	1140	1160
Sun CO	48%	Matsush el. I	1870	1850
Texaco	41%	Matsush el. W	580	590
Union Carb.	35%	Mitsub. ch. Ma	230	229
Uniroyal	67%	Mitsub. el	407	410
US Gypsum	17%	Mitsub. Heavy	240	243
US Steel	54%	Mitsui co	350	354
UTD Technol	29%	Nippon Music	600	600
Warner Lamb.	72%	Nippon Oil	1060	1090
Woolworth	27%	Nissam Moter	715	723
Xerox	38 —	Nomura sec	698	700
Zenith radio	48%	Olympus opt.	1020	1060
Amerasia Hess	48 —	Rico	1070	1140
Avon Prod	34%	Sanyo	712	701
Beckman inst	26%	Sanyo elect.	501	512
Motorola inc	24%	Shiseido	1060	1040
Pittston co	—	Sony	3300	3350
Polaro	14%	Takeda chem.	753	745
Rca corp	34%	Tokyo Marine	495	503
Raytheon	35%	Toshiba	371	374
Dome Mines	42%	Toyota Motor	1400	1420
Hewlett-pak	13%			
Revlon	39%			

CANADA

A	B
Bell Can	32.875 33.—
Cominco	59.— 59.75
Dome Petrol	4.30 4.60
Genstar	30.25 30.875
Gulf cda Ltd	17.375 17.125
Imp. Oil A	38.125 38.75
Noranda min	26.50 26.75
Royal Bk cda	33.— 33.50
Seagram co	49.25 48.875
Shell cda A	23.875 23.50
Texaco cda I	42.50 42.125
TRS Pipe	28.75 28.875

TOKYO

A	B
Ajinomoto	1050 1030
Canon	1430 1530
Daiwa House	524 510

Achat 100 DM Devises
79.45

Achat 100 FF Devises
25.90

Achat 1 \$ US Devises
2.1625

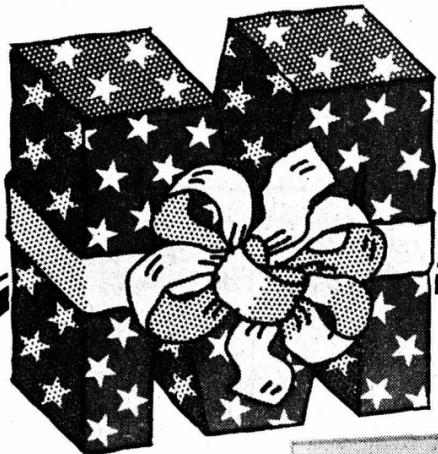
LINGOT D'OR
28050 - 28300

INVEST DIAMANT
Décembre 1983, 580 - 252

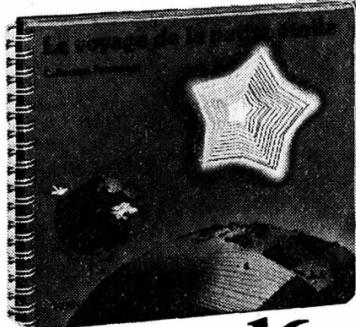
(A = cours du 2.12.83)
(B = cours du 5.12.83)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le bureau local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1265.24 - Nouveau: 1270.53



La maison des cadeaux



Divers titres à choix **16.-**



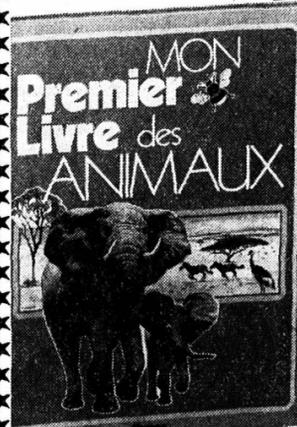
Divers titres à choix **5.-**



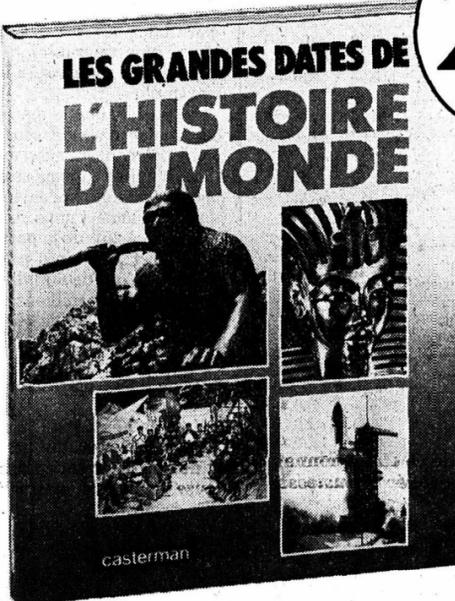
Divers titres à choix **10.-**



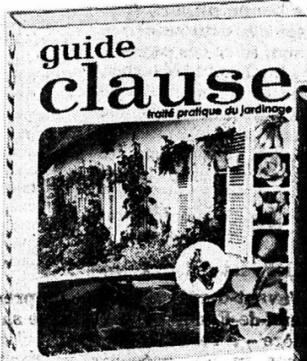
8.-



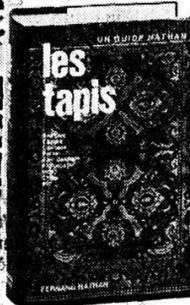
12.-



20.-



20.-



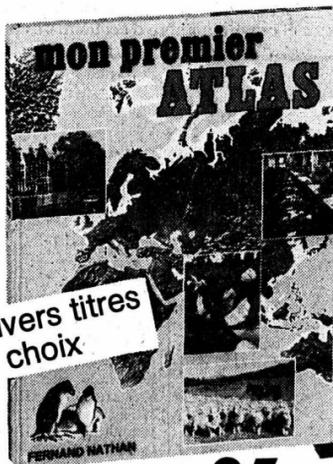
38.-



58.-



19.-



Divers titres à choix

25.-



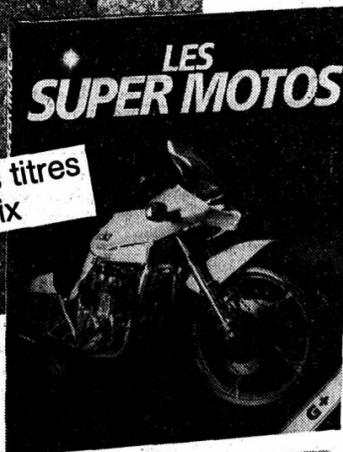
Divers titres à choix

15.-



Divers titres à choix

14.-

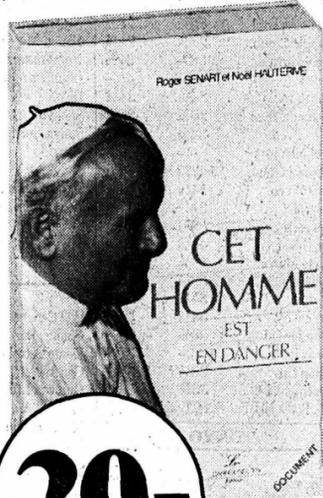


15.-



Divers titres à choix

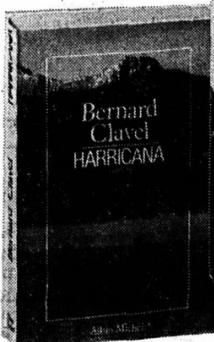
24.-



20.-



25.-



20.-



25.-



21.-

MIGROS

dans les Marchés MIGROS et principaux libres-services

SPORTS

Le «Mundial» 1986 de football commence aujourd'hui 119 candidats pour les 24 places mexicaines

La Coupe du monde 1986 va commencer dès aujourd'hui à Zurich, avec la réunion du comité d'organisation de la FIFA, qui, sous la présidence de M. Hermann Neuberger (RFA), va se pencher sur le règlement de l'épreuve, la préparation du tirage au sort de groupes préliminaires et la formule de la phase finale, qui se déroulera en mai-juin 1986 au Mexique. Demain, à partir de 16 h, le tirage au sort des groupes éliminatoires constituera le moment fort de cette importante semaine zurichoise.

En ce qui concerne la phase finale, qui réunira vingt-quatre qualifiés, dont l'Italie, championne du monde en titre, et le Mexique, pays organisateur, on sait déjà que, sauf revirement de dernière minute, le système utilisé sera le même qu'en Espagne. A savoir six groupes de quatre pour le premier tour, les deux premiers de chaque groupe étant qualifiés pour le deuxième tour, qui comportera quatre groupes de trois équipes. On passera ensuite aux demi-finales et à la finale, qui se déroulera dans le célèbre stade Aztec, théâtre d'un somptueux Brésil - Italie (4-1) en 1970.

Dès aujourd'hui, on évoquera également les dates de cette phase finale. Le Mexique, pour des raisons climatiques, désire voir son «Mundial» démarrer dès le 24 mai 1986. Or, les Européens y sont assez hostiles, car cela les obligerait à achever leur championnats nationaux en avril, l'UEFA devant, quant à elle, faire disputer les finales des différentes coupes européennes bien plus tôt que d'habitude.

CONCESSIONS EUROPÉENNES

Les Européens se heurteront sans doute à l'opposition de Joao Havelange, le président de la FIFA, qui estime «qu'avec quatorze qualifiés, l'Europe peut faire quelques concessions...». On rappellera cependant qu'en 1970, la Coupe du monde, considérée comme l'une des plus belles de tous les temps, s'était déroulée du 31 mai au 21 juin...

Il sera aussi question des stades qui abriteront la phase finale. Le Mexique, contrairement à ce qu'exigeait la FIFA, disposera de dix villes et de douze stades, soit quatre villes et cinq stades de moins qu'en Espagne.

RECORD D'ENGAGEMENTS

La Coupe du monde reste extrêmement populaire et les exploits réalisés en Espagne par le Cameroun, l'Algérie ou le Honduras, ont encouragé des pays réticents jusqu'alors à s'inscrire dans l'épreuve. Tant et si bien qu'avec 119 pays engagés pour 1986, la FIFA a enregistré un nouveau record (109 pour l'Espagne). Ces 119 pays sont répartis ainsi:

- Europe: 33 pays (13 qualifiés plus l'Italie).
- Comebol (Amérique du Sud): 10 pays (4 qualifiés).
- Afrique: 29 pays (2 qualifiés).
- Asie: 26 pays (2 qualifiés).
- Concacaf: 18 pays (1 qualifié plus le Mexique).
- Océanie: 3 pays (l'Océanie sera rattachée à un autre continent, mais l'Asie n'en veut plus; l'Australie en 1974 et la Nouvelle-Zélande en 1982 lui ayant ravi la seule place qui lui était alors attribuée...

On notera au passage les absences de pays comme le Liechtenstein, le Liban, le Zaïre, le Congo et Cuba. Le problème de l'Océanie sera examiné aujourd'hui, de même que celui régulièrement posé par Israël, qui n'appartient à aucune confédération. On notera également l'embaras dans lequel se trouvent les pays de la Concacaf, du fait de la qualification automatique du Mexique. Ils sont en effet 17 pour une seule place... L'Asie,

comme de coutume, multipliera sans doute les groupes de qualification et l'Afrique adoptera vraisemblablement le système «coupe» avec tirage au sort intégral. En Amérique du Sud, les «grandes manœuvres» ont déjà commencé. On a parlé de trois groupes éliminatoires, avec des têtes de séries qui seraient le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, et bien évidemment, le Chili et le Pérou grincent des dents.

EUROPE: UN SYSTÈME COMPLIQUÉ

En Europe enfin, l'UEFA s'est orientée vers un système assez compliqué en ce qui concerne les éliminatoires. Les 32 pays engagés seront répartis en 4 poules de cinq et 3 poules de quatre, et la qualification des 13 pays qui accompagneront l'Italie, qualifiée d'office, se fera ainsi:

- Les deux premiers de chaque poule de cinq, soit huit pays.
- Le premier de chaque poule de quatre, soit trois pays.
- Tournoi triangulaire opposant les deuxième des trois poules de quatre, les deux premiers de ce tournoi étant qualifiés. Malheur à celui qui finira troisième... Au total, 13 qualifiés. Le compte est bon.

Enfin, le comité exécutif de la FIFA se réunira le 8 décembre, sous la présidence de Joao Havelange. Il y sera sans doute question de la Coupe du monde 1990, mais ce n'est qu'aux alentours du 20 mai 1984, à l'occasion du 80e anniversaire de la FIFA, à Zurich également, que sera officiellement désigné le pays organisateur. Des trois pays encore candidats, Italie, Urss et Grèce, c'est l'Italie qui tient la corde. (si)

Kenya - Suisse Sans Matthey

La tournée africaine de l'équipe de Suisse se poursuit. Avant le quatrième et dernier match de ce périple, qui opposera la formation nationale à celle du Kenya, à Mombasa, Paul Wolfisberg avait laissé quartier libre à ses joueurs. Une douzaine d'entre eux ont participé lundi à l'excursion organisée aux chutes Victoria, à la frontière de la Zambie. Comme les accompagnants, ils ont accompli ce long trajet à l'autre bout du Zimbabwe en avion.

L'entraîneur national n'a pas, lui, quitté Harare. Il a retrouvé tout son effectif en fin de journée, pour un nouveau pensum aérien de deux heures et demi, qui a amené en fin de nuit la sélection suisse à Mombasa. Pour le match de mardi coup d'envoi fixé à 14 h. suisses, Paul Wolfisberg annonçait l'équipe suivante:

Waser (remplaçant Zurbuchen); Wehrli; In-Albon, Egli, Schällibaum; Perret, Heinz Hermann, Andermatt; Jaccard Suter, Zaugg. (si)

E Escrime

Coupe du monde à l'épée Surprise à Budapest

A Budapest, le premier tournoi de la Coupe du monde à l'épée s'est terminé par une surprise avec la victoire de l'Allemand de l'Ouest Franz Hoch, étudiant en médecine de 27 ans qui, en finale, a pris le meilleur sur le champion du monde, son compatriote Elmar Borrmann.

Finale: Franz Hoch (RFA) bat Elmar Borrmann (RFA) 11-9; **Finale pour les 3e et 4e places:** Leonid Dunaev (URSS) bat Angelo Mazzoli (It) 10-8; 5. Andreas Kühnemund (RDA); 6. Ferenc Hegedus (Hon); 7. Andrezs Kajak (URSS); 8. Uwe Proske (RDA). (si)

Descente d'entraînement à Val-d'Isère Meilleur temps pour Ariane Erhat

La Suisse Ariane Erhat s'est montrée la plus rapide de la première descente d'entraînement de Val-d'Isère. Elle n'a pu rééditer sa performance dans la deuxième descente, qui a vu la Française Catherine Quittet réussir le meilleur temps devant la jeune Tessinoise Michela Figini, la meilleure des Suissesses sur l'ensemble des deux manches. Maria Walliser, qui souffre d'un genou depuis une chute faite à l'entraînement en novembre, a terminé très loin des meilleures.

RÉSULTATS

Première descente: 1. Ariane Erhat (S) 1'19"91; 2. Caroline Attia (Fr) à 1"32; 3. Lea Solkner (Aut) à 1"52; 4. Michela Figini (S) à 1"79; 5. Cindy Nelson (EU) à 1"97. Puis les autres Suissesses: 16. Erika Hess à 2"46; 25. Patricia Kästle et Brigitte Oertli à 2"98; 30. Zoé Haas à 3"20; 34. Marlies Wittenwiler à 3"58; 38. Maria Walliser à 4"02; 48. Florence Monnard à 4"33; 55. Véronique Robin à 4"98; 66. Marielle Studer à 6"00.

Deuxième descente: 1. Catherine

Championnat féminin de LNB de basketball

Précieux succès à l'extérieur

● VEVEY BASKET - LA CHAUX-DE-FONDS 45-57 (24-26)

Samedi, lors de l'avant-dernière journée du premier tour de ce championnat 1983-1984, La Chaux-de-Fonds Basket - après sa défaite concédée de justesse la semaine dernière - a renoué avec la victoire face à l'équipe vaudoise de Vevey. Ce sixième succès, précieux en l'occurrence, permet à l'équipe neuchâteloise de se maintenir à deux longueurs des leaders Kusunacht et SAL.

Pourtant, tout ne fut pas facile lors de cette rencontre. Bien qu'ayant retrouvé Francine Meyrat et Lydia Mora, La Chaux-de-Fonds Basket fut passablement gênée par la défense «zone pressing» appliquée par les joueuses vaudoises. Si les éléments qui composent l'équipe de Vevey sont encore jeunes et manquent quelque peu d'expérience, ils feront, dans un avenir assez proche, souffrir plus d'un adversaire. Ce fut déjà le cas samedi lors de la première mi-temps. En effet, l'équipe de la Riviera menait 10 à 8 après sept minutes de jeu. Grâce à une bonne organisation tactique face à cette défense, les Chaux-de-Fonnières réussirent, jusqu'au quart d'heure, à ne pas se laisser distancer puisque le tableau de marque indiquait 20-18 à ce moment-là. Pendant les cinq dernières minutes, le score demeura serré et la pause fut atteinte avec un avantage de deux points pour les Neuchâteloises (24-26).

Ne s'avouant pas battue, l'équipe vaudoise fera mieux que de se défendre pendant les huit premières minutes de la seconde période. En effet, La Chaux-de-

Fonds Basket, bien qu'ayant trouvé la faille en libérant la joueuse qui évoluait au poste, ne comptait que quatre petits points d'avance (30-34). Comme l'équipe chaux-de-fonnière s'était déplacée à neuf joueuses et que toutes avaient évolué jusqu'alors, la fraîcheur physique allait s'avérer décisive durant les six minutes suivantes. Les Veveysannes s'effrondrèrent complètement pendant ce laps de

Curling

Championnat d'Europe Deux victoires et une défaite

L'équipe féminine de Suisse a fêté sa deuxième victoire dans le cadre des Championnats d'Europe qui se déroulent à Västerås. Elle a battu le Danemark par 7 à 4.

L'équipe masculine a été moins heureuse. Après une victoire acquise aux dépens du Luxembourg, les joueurs de Zermatt se sont inclinés 8 à 6 contre la Norvège.

MESSIEURS. - Groupe I, deuxième tour: Italie - Pays de Galles 7-3; Ecosse - France 6-2; Danemark - Angleterre 13-3. Troisième tour: Suède - Pays de Galles 11-3; Italie - Ecosse 6-5; Danemark - France 7-5. Classement: 1. Suède 2-4; 2. Ecosse, Danemark et Italie 3-4; 5. France 3-2; 6. Angleterre et Pays de Galles 2-0.

Groupe II, premier tour: Suisse - Luxembourg 11-3; RFA - Finlande 10-3; Norvège - Hollande 6-2. Deuxième tour: Norvège - Suisse 8-6; Autriche - Finlande 3-6; Luxembourg - Hollande 4-9. Classement: 1. Norvège 2-4; 2. RFA 1-2; 3. Suisse, Hollande et Finlande 2-2; 6. Autriche 1-0; 7. Luxembourg 2-0.

DAMES. - Groupe I, premier tour: France - Norvège 7-2; Suède - Luxembourg 12-2; RFA - Pays de Galles 8-4. Deuxième tour: RFA - Luxembourg 13-3; Norvège - Autriche 12-5; Suède - Pays de Galles 11-4. Classement: Suède et RFA 2-4; 3. France 1-2.

Groupe II, deuxième tour: Suisse - Danemark 7-4; Ecosse - Hollande 9-2; Angleterre - Finlande 13-3. Troisième tour: Ecosse - Danemark 10-2; Hollande - Finlande 13-4; Italie - Angleterre 15-3. Classement: 1. Ecosse 3-6; 2. Suisse 2-4; 3. Hollande 3-4; 4. Angleterre et Italie 2-2; 6. Danemark et Finlande 3-0. (si)

En première ligue de volleyball Triste spectacle à Marin

● MARIN - GV LE NOIRMONT 3-1 (10-15, 15-7, 15-12, 15-10)

Le volleyball a été le grand perdant de ce match disputé à Marin. Jamais les deux formations n'ont pu déployer un jeu correspondant à leur niveau en raison d'un arbitrage exécrable pendant toute la rencontre, l'arbitre neuchâtelois d'une partialité scandaleuse, se laissant influencer par les supporters locaux. On peut se demander pourquoi les dirigeants de la Ligue nationale n'ont pas envoyé à Marin un inspecteur à la suite des événements antisportifs qui s'étaient déjà déroulés lors des rencontres précédentes dans cette halle et notamment durant le match Marin - Tatrán.

Les Noirmontains ont débuté la rencontre à cent à l'heure. Les réceptions étant précises ils pouvaient distribuer de bonnes balles à leurs attaquants qui transperçaient le bloc adverse: 15-10 en 23 minutes. Tout allait bien pour les Francs-Montagnards.

Dans le deuxième set, les Juras siens poursuivaient sur leur lancée et menaient par 6 à 3. C'est à ce moment-là que les spectateurs du lieu comprenaient qu'ils devaient agir pour sauver leurs protégés. Commentant chaque phase de jeu, discutant tous les touchers de balle, ils ont rapidement vaincu l'arbitre de siffler à sens unique. Pourtant avertis de ce qui les attendait, les Noirmontains n'ont pu contenir leurs nerfs. Le coach, Diego Stornetta, a tout tenté pour essayer de calmer ses troupes. Les nombreuses interventions du capitaine jurassien, Thierry Egger, auprès de l'arbitre, n'ont pas modifié son comportement. Les Neuchâtelois n'avaient ainsi aucune peine à gagner les trois derniers sets par 15-7, 15-12, et 15-10. Et dire que le panneau de l'Association suisse du sport «Du fair-play s. v. pl.» trônait dans la halle de Marin!

Après cette rencontre décevante à tous points de vue, une tâche bien difficile attend le GV Le Noirmont qui accueillera Spiez, samedi prochain, à 16 heures. Toujours invaincus, les Bernois caracolent en tête du classement avec quatre points d'avance sur Bienne, Tatrán et... Marin.(y)

GV Le Noirmont: Th. Egger, P.-A. Diacon, X. Froidevaux, H. Monnier, C. Boichat, M. Gigandet. F.-X. Boichat. O. Aubry. Coach: D. Stornetta.

AUTRES RÉSULTATS

Nidau - Langenthal 3-0
Tatrán - Münsingen 3-2
Köniz - Uni Berne 3-0
Spiez - Bienne 3-2

CLASSEMENT

	J	Sets	Pts
1. VBC Spiez	8	24-4	16
2. VBC Bienne	8	20-8	12
3. SC Tatrán Berne	8	19-10	12
4. GS Marin	8	20-12	12
5. Satus Nidau	8	16-15	8
6. VBC Münsingen	8	14-16	8
7. GV Le Noirmont	8	13-16	6
8. VBC Köniz	8	10-20	4
9. VBC Langenthal	8	4-23	2
10. Uni Berne	8	9-24	0

temps et laisseront le commandement aux Neuchâteloises qui se feront pas faute de s'octroyer une marge de sécurité de douze points à la quatorzième minute (32-44). Sentant du même coup qu'elles avaient pris une sérieuse option pour l'attribution de la victoire finale, les Chaux-de-Fonnières contrôlèrent très bien la situation jusqu'à la fin du match et purent ainsi se retirer gagnantes de ce derby romand sur le score de 45-57.

Si cette victoire à l'extérieur fut obtenue collectivement (huit joueuses sur neuf ont marqué), nous décernerons toutefois une mention à Christine Guder et à Dominique Frascotti pour leur réalisme et à la jeune Caroline Nobel qui s'affirme de match en match.

Avant la pause de Noël, deux rencontres à l'extérieur attendent encore les Neuchâteloises. Elles s'en iront disputer le troisième tour de la Coupe de Suisse à Brunnen le week-end prochain et elles effectueront la neuvième et dernière journée du premier tour du championnat le 17 décembre, face à Atlantis Zurich. Au vu de la rencontre de samedi, on peut se montrer assez optimiste pour penser que deux victoires viendront récompenser les efforts fournis par les joueuses chaux-de-fonnières.

Composition de La Chaux-de-Fonds Basket: (entre parenthèses les points marqués): Dominique Frascotti (9), Anne-Marie Strambo (3), Martine Bourquin (8), Olivia Roussey, Francine Meyrat (9), Lionella Asticher (2), Christine Guder (14) Caroline Nobel (6), Lydia Mora (6). Coach: Laurent Frascotti, Anne Jaquenoud (malade) et Rosanna Paloni (blessée) sont absentes. H. K.

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO

7 x 12 Fr. 6.510,30
107 x 11 Fr. 425,90
810 x 10 Fr. 56,25

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours Fr. 100.000.-

TOTO-X

2 x 6 Fr. 197.692,05
275 x 5 Fr. 2.078,35
1395 x 4 Fr. 30,15
20.916 x 3 Fr. 4.-

5 numéros avec le numéro complémentaire n'a pas été réussi.

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

9 x 5 + cpl Fr. 33.333,35
237 x 5 Fr. 2.952.-
12.452 x 4 Fr. 50.-
195.239 x 3 Fr. 5.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 2.800.000.-

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports de la course française du 4 décembre:

Trio
Ordre Fr. 1.813,80
Ordre différent Fr. 233,20

Quarto
Ordre, cagnotte Fr. 3.797,90
Ordre diff., cagnotte ... Fr. 2.852,35

Loto
7 numéros, cagnotte ... Fr. 911,25
6 numéros Fr. 7,10
5 numéros Fr. 2.-

Quinto
Cagnotte Fr. 20.413,30
(si)

CE SOIR à 20 h. 30
PATINOIRE DES MÊLÈZES
LES JOUX-DERRIÈRE - LES PONTS-DE-MARTEL
97389

InterDiscount Hi-Fi Video Photo Radio
L'adresse pour cassettes-vidéo.
Sony L-750 Beta 195 minutes
17.90
79-5190

SPORTS

Début ce soir du quatrième tour du championnat de LNB Le HC La Chaux-de-Fonds contraint à l'exploit!

Si les équipes de LNA vont s'accorder quelques jours de repos jusqu'à samedi, les formations de LNB vont quant à elles entamer ce soir le quatrième tour de championnat, un quatrième tour qui s'annonce extrêmement passionnant.

Si tout semble joué à l'est, rien n'est dit par contre dans le groupe ouest en ce qui concerne cette fameuse quatrième place que briguent désormais cinq formations.

Grâce à sa victoire samedi contre Berne (9-2), Lausanne, pourtant unanimement condamné il y a à peine deux semaines, se retrouve à nouveau mêlé à la lutte pour la conquête du fauteuil,

- par Michel DERUNS -

synonyme de maintien. Les Vaudois ont actuellement le vent en poupe. L'arrivée de Jacques Richard semble les avoir complètement métamorphosés. Aussi ce soir à Viège, sur leur lancée, ils pourraient bien engranger deux points supplémentaires et du même coup s'installer au quatrième rang ce qui, indéniablement, serait un grand exploit.

PAS DÉCISIVE MAIS...

Cette 22e ronde toutefois ne sera pas décisive. Au pire, la lanterne rouge, si elle continue à s'appeler Lausanne, ne comptera que quatre longueurs de retard sur le quatrième. Mais, elle pourrait également se nommer La Chaux-de-Fonds. Il faut malheureusement voir la réalité en face.

Les Neuchâtelois en effet vont au-devant d'une tâche très difficile en se rendant à Berne et ce d'autant plus que les joueurs de la Ville fédérale doivent se réhabiliter après leur cuisant échec de Montchoisi. Aussi, il ne faut peut-être pas se faire trop d'illusions à moins que, touchés moralement, habitués par le doute, les pensionnaires de l'Allmend n'arrivent pas à retrouver la forme, l'efficacité dont ils ont fait preuve jusqu'à présent. En hockey tout est possible. Reste à savoir également comment la troupe de Christian Wittwer a digéré sa stupide défaite de samedi à Viège, une défaite concédée, rappelons-le dans la dernière minute de jeu (trois buts valaisans en 41 secondes!).

À OUBLIER AU PLUS VITE!

Nous avons actuellement le choix entre deux variantes, affirme l'entraîneur chaux-de-fonnier. Ou bien nous pleurons sur notre sort, ou nous réagissons. J'espère que tous mes joueurs sans exception opteront pour cette deuxième solution. Ce n'est pas le moment de baisser les bras. Il faut oublier au plus vite la rencontre de samedi et ne plus penser qu'à l'avenir.

Nos chances de terminer à la quatrième place demeurent pour l'instant intactes. Mais il nous faut à tout

prix gagner ce soir. Nous sommes quasiment condamnés à l'exploit. Il n'y a pas d'alternative. J'espère que chacun aura conscience de l'importance de l'enjeu. Je vais exiger de mes joueurs, de mes étrangers en particulier qu'ils jouent à la limite de leurs possibilités, qu'ils se battent comme ils ne l'ont peut-être pas encore fait cette saison.

Pour cette rencontre, Christian Wittwer alignera vraisemblablement son équipe habituelle. Mais il n'est pas exclu qu'il procède à quelques changements. Enfin en ce qui concerne le gardien, il n'a pas encore pris de décision.

AJOIE À LANGENTHAL

Ajoie de son côté se déplacera à Langenthal. Là aussi, pour les Jurassiens le rendez-vous s'annonce difficile d'autant plus qu'ils comptent dans leurs rangs de nombreux blessés, et pas des moindres. Dès lors, logiquement ils devraient s'incliner à moins que Langenthal, sûr désormais de disputer le tour de promo-



Toni Neinger (maillot foncé) et ses coéquipiers sont pratiquement condamnés à l'exploit ce soir à l'Allmend! (Photo Schneider)

tion, ne lève quelque peu le pied de l'accélérateur.

Enfin, Villars accueillera Sierre. Après un match nul et six défaites, les Vaudois feront le maximum pour renouer avec la

victoire. Mais entre le désir et la réalité, il a y souvent un large fossé. Les Valaisans ont intérêt en tout cas à glaner deux nouveaux points avant de recevoir Berne samedi.

Dans le groupe 10 de deuxième ligue

L'intelligence contre les coups tordus

● NOIRAIGUE - UNIVERSITÉ 1-6 (1-3 0-2 0-1)

Cette rencontre entre les deux chefs de file du groupe n'a pas tenu toutes ses promesses. Université a failli se laisser piéger par des Nérouais provocateurs qui ont joué les casseurs. Il fallut attendre les dernières minutes de la partie pour assister à un véritable match de hockey. La morale est sauve: l'intelligence a triomphé des coups tordus.

C'est presque contre le cours du jeu que l'équipe neuchâteloise a ouvert la marque sur une belle action de rupture. A ce moment-là, les Nérouais se montraient très entreprenants. Egalisant à quatre minutes de la fin de la période initiale, ils ne pensaient pas tomber dans une telle déconfiture. En effet, les Universitaires marquèrent deux fois avec la complicité d'un Quadri hors du sujet.

Dans la période intermédiaire, Université faillit se laisser prendre au jeu méchant des Nérouais. Ils écoperent de cinq pénalités pour avoir répondu aux

provocations. Elles eurent un effet salutaire puisque les citadins évitèrent les mauvais coups puis jouèrent intelligemment. «Conscients qu'ils devaient faire circuler rapidement le puck pour éviter les charges, conscients aussi que leur gardien Granata s'était blessé en effectuant une parade.

CHERCHER L'HOMME

C'est sans doute dans cette période que les gars du pied de la Clusette ont perdu la partie. Ils ne surent pas profiter de leur avantage numérique, même à

cinq contre trois, et, surtout, ils continuèrent à chercher l'homme plutôt que le puck.

Il est regrettable de voir autant de coups tordus dans un match, surtout quand on connaît la valeur des joueurs de Noiraigue. Ces derniers peuvent d'ailleurs s'estimer heureux de la clémence des arbitres.

Il fallut attendre les huit dernières minutes de la partie pour voir du hockey sur glace.

En fin de compte, si les Universitaires ont largement mérité leur victoire, il faudra, à l'avenir, que les Nérouais apprennent à jouer plus avec la tête qu'avec les poings...

Noiraigue: Quadri; Kissling, Nesi; Renaud, Page; Kurmann, Perret, Gagnebin; Frossard, Schreyer, Pellet; Antoniotti, Jacot, Michaud; Perrenoud.

Université: Granata; Lauber, Lironi; Claude, Ondrus; McLean, Bouliane, Balerini; Renaud, Lapointe, Pratt; Guye; Messerli.

Buts: 4e Renaud (Lapointe) 0-1; 16e Antoniotti (Gagnebin) 1-1; 16e Lapointe (Pratt) 1-2; 19e Lapointe 1-3; 34e Pratt 1-4; 35e Balerini (Bouliane) 1-5; 56e Bouliane (Messerli) 1-6.

Pénalités: 8 fois 2 min. contre Noiraigue et 7 fois 2 min. contre Université.

Arbitres: MM. Schrop et Baumann.
Note: patinoire couverte de Fleurier, 160 spectateurs! J. P

Dans le groupe 9

Victoire étriquée mais méritée

● CORGÉMONT - DELÉMONT 3-4 (1-1, 0-1, 1-2)

Au terme d'un match où l'engagement physique a été sans cesse de mise, les Delémontains se sont logiquement imposés. D'ailleurs, le résultat de cette confrontation ne reflète pas, loin s'en faut, le déroulement de cette rencontre. Les Delémontains ont souvent dominé leurs adversaires et ils ne doivent qu'à l'excellente prestation du gardien Girardin de n'avoir pas pu prendre le large assez rapidement.

Deux points bienvenus

● TRAMELAN - FRANCHES-MONTAGNES 4-2 (0-1, 2-1, 2-0)

Tramelan a obtenu, dimanche après-midi, une victoire importante pour le classement, même si l'équipe de l'entraîneur de la Reussille a fourni une partie de faible niveau tout comme son adversaire d'ailleurs, qui lui est résigné à la relégation.

Il aura fallu que Gérard Vuilleumier se mette en évidence pour que Tramelan remporte les deux points. Contrairement à ce que l'on pourrait penser avec les 51 minutes de pénalités, le match n'a pas été méchant. Seul un duo d'arbitre mal inspiré en est la faute.

Tramelan: Mast; Moser, Voirol; Bassioni, Zeller; R. Schori, Serge Ghiggia, Vuilleumier; Gagnebin, Houriet, Russo; Silvio Ghiggia, Waelti, H. Schori.

Franches-Montagnes: Goudron; Catella, Boillat; Cuenat, B. Braichet; P. Vallat, Froidevaux, Ph. Vallat; G. Braichet, Francey, Baumann; J.-D. Vallat, Jeanbourquin.

Pénalités: 4 x 2', 2 x 5' et 1 x 10' contre Tramelan; 9 x 2' et 1 x 5' contre les Franches-Montagnes.
Buts: 6' Francey 0-1, 25' Vuilleumier (Russo) 1-1, 26' P. Vallat (Froidevaux) 1-2, 35' Vuilleumier 2-2, 43' R. Schori 3-2, 58' Vuilleumier 4-2. (vu)

De plus, alors que le HC Delémont possédait deux longueurs et, au vu de la suprématie de l'entraîneur Simonin et de ses équipiers, on pouvait croire que la cause était entendue, Corgémont refit le terrain perdu en l'espace de quelques secondes. Cependant, c'est fort logiquement que Delémont a inscrit le but du succès cinq secondes seulement avant l'ultime coup de sirène.

HC Corgémont: Girardin; Kuhnen, Vuilleumier; Schafroth, Strahm; Liechi, Desilvestri, Hugi; Châtelain, Kirchhof, A. Liechi; Th. Feusier; P. Feusier, Grossenbacher; Vorpe.

HC Delémont: Boivin; Simonin, Zanetta; Lehot, Horisberger; Lardon, Farine, Tschan; Champion, Bauser, Vallat; Weber, Marquis, Spart.

Arbitres: MM. Yvan Grossenbacher et Thierry Grossenbacher.

Pénalités: 2 x 2' contre Corgémont; 2 x 2' contre Delémont.

Buts: 17' Patrice Liechi, 1-0; 19' Horisberger, 1-1; 33' Zanetta, 1-2; 44' Horisberger, 1-3; 53' Alain Liechi, 2-3; 53' Thierry Feusier, 3-3; 60' Lardon, 3-4. (rs)

AUTRE RÉSULTAT

Le Fuet-Bellelay - Ajoie II 13-2

Match au sommet Moutier battu

● TAVANNES - MOUTIER 6-2 (2-1, 1-1, 3-0)

Samedi soir à la patinoire prévôtoise, le HC Moutier II a subi sa première défaite de la saison face à son voisin Tavannes, au terme d'un match très disputé.

Les buts ont été marqués pour Moutier par Gossin et Gysler et pour Tavannes par Vorpe (2) Marcel et Willy Bachmann, Delémont et Gerber. (kr)

Troisième ligue

La Brévine - Saicourt 9-2 (4-1, 4-0, 1-1).

Classements du troisième tour

LNA	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Kloten	6	4	0	2	26-20	8
2. Arosa	6	2	3	1	26-14	7
3. Davos	6	3	1	2	24-23	7
4. Fribourg	6	2	2	2	21-19	6
5. Bienne	6	3	0	3	28-27	6
6. Langnau	6	3	0	3	29-30	6
7. CP Zurich	6	2	0	4	21-27	4
8. Lugano	6	1	2	3	13-30	4

LNB, GROUPE OUEST

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	7	5	1	1	37-26	11
2. Berne	7	5	0	2	37-29	10
3. Langenthal	7	4	1	2	33-28	9
4. Lausanne	7	3	2	2	29-26	8
5. Ajoie	7	2	1	3	32-38	7
6. Chx-de-Fds	7	3	0	4	37-39	6
7. Viège	7	2	0	5	25-32	4
8. Villars	7	0	1	6	25-37	1

LNB, GROUPE EST

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	7	6	0	1	36-18	12
2. Ambri-Piotta	7	5	0	2	43-28	10
3. Olten	7	4	1	2	36-28	9
4. Dübendorf	7	4	1	2	33-33	9
5. Zoug	7	1	3	3	28-34	5
6. Rapperswil	7	2	1	4	26-35	5
7. Herisau	7	0	3	4	22-32	3
8. Wetzikon	7	1	1	5	32-48	3

Au programme

LNB, GROUPE OUEST

Berne - La Chaux-de-Fonds	20.00
Langenthal - Ajoie	20.00
Villars - Sierre	20.00
Viège - Lausanne	20.00

LNB, GROUPE EST

Coire - Ambri	20.00
Dübendorf - Herisau	20.00
Rapperswil - Olten	20.00
Zoug - Wetzikon	20.00

S

sportif de la semaine

Yvan DuPasquier

Ses coups de gueule ont résonné vendredi et samedi sur les courts de tennis de la rue du Grenier à La Chaux-de-Fonds. Les balles utilisées sont venues lui donner un argument pour se motiver un peu plus. Krippendorf puis Froget ont plié devant la puissance de son coup droit et de ses services. Jakob Hlasek, le champion suisse et futur vainqueur du tournoi de la Métropole horlogère, s'est montré plus coriace. L'ex-Tchécoslovaque naturalisé suisse a su remonter la pente après un premier set perdu au tie-break. Malgré sa rage de vaincre, Yvan DuPasquier s'est incliné.

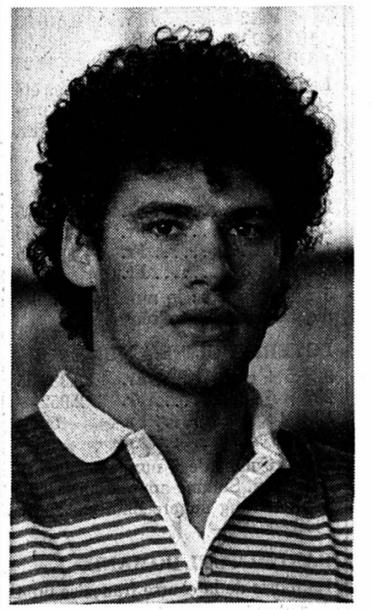
L'enfant terrible du tennis helvétique a vu le jour à Neuchâtel le 23 novembre 1961. Neuchâtelois d'origine, il s'en est allé vivre les premières années de sa vie au Tessin. A son retour dans le canton, Yvan DuPasquier a commencé la pratique du tennis aux alentours de son dixième anniversaire.

Ce sport s'est vite avéré une passion. Le jeune Neuchâtelois a tout sacrifié pour tenter d'arriver au plus haut niveau. A la fin de sa scolarité obligatoire, le talentueux junior est parti pour Zurich. Les journées ont vite passé entre les cours dispensés en allemand et le tennis à haute dose.

Ne supportant plus la discipline scolaire, Yvan DuPasquier s'est déclaré professionnel de tennis à seize ans. Depuis lors, le Neuchâtelois a fait son entrée dans le circuit de ce sport demandant une discipline d'ascète et une volonté de fer.

Je ne savais pas très bien ce que c'était. Aujourd'hui après quatre-vingt ans de pratique, je n'estime pas avoir réussi malgré quelques bons moments. Mais j'ai acquis une certaine expérience tout au long de ces innombrables voyages. Ce sport, comme tous les autres, devient de plus en plus difficile tant du côté de la concurrence que de côté de décrochement de contrats. Mon manque de discipline me joue des tours. A 22 ans, Yvan DuPasquier s'est remis en question. Après les championnats suisses sur courts couverts prévus à Genève à la mi-janvier, le Neuchâtelois décidera de son avenir.

Après Genève, je déciderai soit de continuer dans le circuit professionnel en m'astreignant à une discipline de fer soit d'arrêter et de créer un centre de tennis ou de donner des leçons à la saison.



Brillant en 1982, Yvan DuPasquier a connu une année 1983 pénible. Du 210e au classement de l'Association des tennis professionnels (ATP) le 28 novembre 1982, le fougueux Neuchâtelois s'est retrouvé à la 657e place en 1983.

Je ne jugerai pas sur mes résultats. Je n'ai pas pu jouer durant six mois correctement en raison d'une pubalgie. Lorsque l'on reprend il faut pratiquement repartir à zéro. Les gens ne se représentent pas tellement les efforts que cela nécessite. Laurent GUYOT

Ce soir Les Ponts-de-Martel aux Mélézes

Pour son cinquième match de la saison, le HC Les Joux-Derrière accueillera, ce soir à la patinoire des Mélézes, le HC Les Ponts-de-Martel.

Cette rencontre particulièrement importante pour les deux formations, débutera à 20 h. 30. (Imp)

Classements

GROUPE 9	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Fuet-Bellelay	7	4	2	1	55-22	10
2. Tavannes	7	4	2	1	38-20	10
3. Moutier II*	7	2	4	1	31-25	8
4. Tramelan	7	4	0	3	30-29	8
5. Delémont	7	3	1	3	29-33	7
6. Ajoie II*	7	2	3	2	30-38	7
7. Corgémont	7	2	2	3	24-30	6
8. Fr.-Montagnes	7	0	0	7	14-54	0

GROUPE 10

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Université	5	5	0	0	29-15	10
2. Noiraigue	4	3	0	1	21-16	6
3. Pts-de-Martel	5	3	0	2	38-22	6
4. Montmollin	6	3	0	3	45-28	6
5. Joux-Derrière	4	2	0	2	28-16	4
6. Serrières	4	0	0	4	13-25	0
7. Neuchâtel II*	4	0	0	4	12-64	0

* Relégués automatiquement en raison du projet «Avanti».

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

L'art et la manière

Les voitures et les motos étaient rangées comme des sous-neufs. Entre les deux tranches du sandwich de béton, il ne faisait pas chaud-chaud dans le parking. Outre le passage devant les carrosseries de course, il y avait aussi les films vidéo et un endroit où causer, assis devant un café. Décor planté. Des milliers de Chaux-de-Fonniers sont venus voir. En famille, ou en solitaire, mais en connaissance de cause et d'enthousiasme. Des milliers - les organisateurs parlent de 5000! - en... deux jours.

Quand on possède une galerie d'art, on voit un joli morceau d'affluence lors du vernissage. Il y a le petit vin blanc et les amuse-gueule pour aider. Il y a peut-être encore la présence de l'artiste et l'espoir d'être vu et reconnu en ces lieux. Le beau résultat des premiers instants tombe vite. La galerie ronronne ensuite discrètement, saluant au passage l'un ou l'autre de ses visiteurs habituels.

Il se passait quelque chose dessous le parking. Il ne se passe pas grand-chose dans une galerie, où parfois les mouches ont honte de faire tant de bruit en volant.

Allons-allez, peut-on comparer l'incomparable? C'est-à-dire une alignée de bagnoles et les vertiges de l'émotion artistique solitaire? On décide ici de comparer quand même, parce que souffle dans l'air de l'art, d'ici et d'ailleurs, un manque d'enthousiasme qui fait peur, qui ne fait penser qu'à la transcendence du coup de pinceau et des relations passionnelles de l'artiste avec son moi projeté dans les structures opacifiantes du signifié du monde extérieur qui, comme chacun le sait, n'est pas forcément rose tous les jours.

Jeter des pierres? Même pas. Chacun fait ce qui lui plaît.

On voudrait sincèrement découvrir le truc qui ferait accourir les gens dans une galerie avec autant de plaisir que dans le parking. Si l'art était une véritable fête des yeux et des sens? Supposition gratuite, mais...

Ingrid-C. JEANNET

Un appel de fonds contesté Du « chenil » entre SPA

La Société protectrice des animaux (SPA), de La Chaux-de-Fonds se dresse sur ses pattes de derrière. Elle a vu rouge à l'apparition d'un bulletin vert, dans les boîtes aux lettres, la semaine passée. Cet appel de fonds est lancé par la « Société protectrice des animaux » pour le Refuge SPA -

Cottendant. Pour les Chaux-de-Fonniers, il ne s'agit de rien d'autre que d'une manœuvre d'annexion tentée par les Neuchâtelois du Bas, seuls maîtres de ce refuge. Déjà que Chaux-de-Fonniers et Neuchâtelois vivaient comme chiens et chats... Après ces coups de griffes, auxquels

répondent des coups de canines, ils se regarderont en chiens de faïence. Les premiers, du Haut, renoncent aux discussions en faveur d'un refuge cantonal, une idée du Bas.

Rayon SPA, il serait faux de dire qu'une chatte ne retrouverait pas ses petits. Chacun, dans sa région, dans sa ville, s'occupe avec dévouement et bénévolisme de son territoire. Ainsi, le canton compte quatre SPA, autonomes, qui n'ont de comptes à rendre à personne. Elles ne sont chapeautées par aucun organisme cantonal. Chaque société, à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, au Locle et au Val-de-Ruz, recueille en âme et conscience les animaux de son secteur qu'elle redistribue aux amis des bêtes.

Au Locle, par exemple, depuis peu d'années fonctionnent un refuge et une chatterie. La SPA de La Chaux-de-Fonds a ouvert, rue Daniel JeanRichard 31, un bureau, qui assure une permanence, du lundi au vendredi, de 17 à 19 h. Un accord a été passé avec un particulier, pour l'hébergement de chiens. Mieux, la société, qui a recruté mille deux cent cinquante membres, a mis à la disposition d'une visiteuse, Mme Hilda Wermeille, une voiture. En trois semaines, elle a déjà roulé huit cents kilomètres!

P. Ts
Page 15



Face aux projets d'économies des CFF Neuchâtel: les gens du rail inquiets

Les projets des CFF continuent à faire parler d'eux, et plutôt pas en bien, en tout cas dans nos régions. Accent mis sur de « nouvelles transversales ferroviaires » (NTF) menaçant de marginaliser encore un peu plus le Jura, volonté affirmée de désengagement dans le trafic régional, restructuration du service de transport de colis passant par la fermeture de nombreuses gares à ce « trafic de détail »: ce sont autant de perspectives qui inquiètent, et en premier lieu les gens du rail.

La section neuchâteloise du personnel des gares et stations (SBV), section de la Fédération suisse des cheminots (SBV) rattachée à l'Union syndicale suisse (USS) a exprimé cette inquiétude et ce désarroi face à une politique dont les plus fidèles employés des CFF ne comprennent plus la logique, s'il y en a une...

Parmi les cheminots, on parle désormais ouvertement de « désaccord » et de « crainte » quant à l'avenir du chemin de fer en Suisse et surtout dans la région jurassienne.

Le personnel des gares a toujours été très fidèle à l'entreprise en s'efforçant de promouvoir les thèses de celle-ci mais des décisions aussi incohérentes nous laissent supposer que nos dirigeants sont soumis à des pressions politiques car nous ne comprenons pas pourquoi ils ne s'engagent pas plus afin de défendre la cause du rail, dit le président de la SBV neuchâteloise.

PLUS DE CAMIONS...

Quelle décision? Celle du Conseil d'administration des CFF choisissant un projet de restructuration du trafic de détail (colis isolés) transférant une bonne partie des trajets... à la route.

Rappelons-en le principe. Aujourd'hui, on peut expédier ou retirer des colis divers dans quelque 550 gares, sous forme d'envois « petite vitesse » ou « mes-

sageries », et une vingtaine de grands centres de transbordement sont les plaques tournantes du système, qui ne recourt au camionnage officiel qu'en phase finale, de la gare au destinataire.

Le projet prévoit de ramener à dix seulement les centres de transbordement, à 143 le nombre de gares ouvertes au trafic de détail, qui deviendraient autant de « centres régionaux » à partir desquels les autres localités seraient desservies par la route. Près d'une gare sur cinq fermerait donc ses guichets « marchandises ». En Suisse romande ne subsisteraient plus que Bienne et Lausanne comme centres de transbordement. Bienne centraliserait les envois des cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que du Jura bernois.

MHK
Page 19

billet

Ça ne pouvait pas rater, ça ne rate pas: l'approche de 1984 voit se multiplier articles de journaux « inspirés », bouquins de politique-fiction, conférences « révélatrices », tracts prophétiques et même pétition pour que change de millésime à titre préventif. Tout ça parce qu'un M. Orwell a titré il y a déjà pas mal d'années « 1984 » un bouquin annonçant des choses pas marrantes pour ceux qui vivraient cette année-là, qui devait lui paraître lointaine. La « récupération » de ce roman imprudent fait le bonheur de tous ceux qui adorent prévoir des malheurs.

Il faut dire que la pratique et l'exploitation de la frousse populaire est une des constantes de la civilisation. Assez fascinante, même. Depuis que le monde est monde, semble-t-il, parmi les quelques trucs qui n'ont jamais changé on peut ranger à coup sûr la peur des humains que le ciel leur tombe sur la tête. Oh! bien sûr, elle s'exprime différemment selon les époques, les circonstances, les cultures et les modes, mais le principe est inamovible, insubstituable, et résiste à toutes les démonstrations de l'ineptie des prédictions accumulées au fil des siècles. Annoncez que nous sommes cuits, vous serez crus. Prévoyez la chute finale, vous tomberez pile. Distillez l'angoisse, on boira vos propos.

Et comme il y a toujours, à la surface de notre planète bosse-

Entre Travers et Brot-Dessus Une voiture percute un arbre



La voiture s'est écrasée contre l'arbre qui se trouve à gauche. (Impar-Charrère)

Hier à 15 h. 15, un conducteur de Brot-Dessus, M. Frédy Jean-Mairet, 51 ans, circulait sur la route de la Côte-Rosière en direction de Brot-Dessus.

Sur un tronçon rectiligne, au lieu-dit « le Jorat », pour une cause indéterminée, il a perdu la maîtrise de sa machine et a parcouru une certaine distance sur la banquette herbeuse à droite pour ensuite venir heurter un arbre en contrebas de la route.

Sérieusement blessé, il a été transporté à l'Hôpital de Fleurier au moyen d'une ambulance.

Depuis 1895 92803

BIJOUX BONNET

bracelet or 18 ct
Prix: Fr. 445.-

ses prix
Fabricant - Vente directe



Q

quidam

Elle a les cheveux longs, blonds, frisés-frisés et ses 20 petits lutins disent très souvent qu'elle est leur meilleure copine. Elle, c'est Adrienne Trouillat, 24 ans, maîtresse d'école enfantine à Saint-Imier, rue de Beau-Site.

Adrienne est née à Bienne, elle a deux sœurs, l'une plus jeune, l'autre plus âgée. Toutes ses classes obligatoires, elle les a suivies Bienne. Ce n'est qu'en 1979 que la jeune femme est arrivée à Saint-Imier pour prendre sa première place de maîtresse d'école enfantine. Auparavant, elle avait tout de même fait quelques stages dans des classes.

Son métier lui plaît plus que beaucoup. Et, semble-t-il, il le lui rend bien. Ce qu'elle apprécie surtout, c'est de voir évoluer ses élèves et bien sûr l'indépendance qui caractérise sa profession.

Hors classe, la maîtresse des petits ne manque pas de passe-temps. Elle lit, elle écoute de la musique, elle travaille de ses mains pour créer des cadeaux à ses proches et amis. Mais aussi, elle prend des cours d'aérobic, elle pratique la planche à voile et, après avoir roulé pendant quatre ans en moto, elle rêve de recommencer le plus tôt possible. Adrienne Trouillat est également membre de la Ludothèque de Saint-Imier.

Ses anciens élèves ne l'oublient pas. Certains continuent à venir lui rendre de sympathiques visites. Il arrive même que les relations se poursuivent avec leurs parents. Bon signe, non? (cd)

B

bonne nouvelle

... pour les personnes âgées

La proposition faite par l'Association des institutions bernoises pour personnes âgées d'offrir aux encadrants-encadrantes de foyers une formation professionnelle recueille l'assentiment de principe de la Direction des œuvres sociales du canton de Berne. En effet, une enquête faite par les autorités cantonales a démontré qu'il convient de faire quelque chose pour la formation des collaborateurs occupés dans les foyers pour personnes du troisième âge. Il est prévu de mettre sur pied, à côté de la formation de base pour encadrants-encadrantes de foyers pour personnes âgées, une formation pour les personnes qui reviendraient à la profession ou viendraient d'autres secteurs professionnels avec même objectif final. Les personnes travaillant déjà dans des foyers auront la possibilité de compléter leur formation en suivant des cours afin d'atteindre le même but. Il reviendra à l'Office cantonal, compétent en matière financière, de décider en dernier ressort de la réalisation de ce projet. (oid)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Le MIH s'enrichit d'une nouvelle pièce. **PAGE 15**

BUDGET 1984 DU LOCLE. - Malgré la morosité... **PAGE 26**

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo 8 artistes chauds-fonniers.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo faune et flore du Jura neuchâtelois.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie Club 44: expo chansons murales de Renée-Blanche, 18-20 h. 30.
 Galerie Sonia Wirth: expo aquarelles de Jean Boulais, ma-sa, 14-18 h. 30.
 Galerie de L'Echoppe: expo de Samuel Quinche, 14-20 h.
 Galerie du Manoir: expo métamorphoses de Knut Königshofen, 15-19 h.
 Galerie La Plume: expo textiles et aquarelles de Shila Sen Gupta, 9-12 h., 14-18 h. 30.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Arthothèque: expo photos de Georges Lièvre, me, 16-18 h. 30, je et ve, 19-21 h., sa, 9-12 h.
 Home médic. La Sombaille: expo-concours d'art, artistes amateurs du 3e âge.
 Rond-Point des artisans: expo batiks de Cornelia Bahel et céramiques de François Ruegg, 14-18 h. 30.
 Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expo «Présence de l'Imprimerie neuchâteloise», 14-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Arthothèque: ler-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je, 10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h.
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing-Attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.
Informations touristiques: tél. 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Service d'aide familiale: tél. 28 38 38, 8-12, 14-16 h.
 Ecole des parents: tél. 26 72 76 ou 23 10 95.
 Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
 Information allaitement: tél. 23 01 68 et (038) 25 38 45 ou 31 65 64.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.

AVIS URGENTS

BAR LA CHEMINÉE

Charrière 91 - La Chaux-de-Fonds

NINA ALVAREZ MARTIN HIRSCHY

Peintures - Sculptures - Bijoux

Ouverture: 6-7-8 décembre de 18 à 24 h.

97127

Neuchâtel

Services Croix-Rouge, tél. 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., tél. 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.
 Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.
 SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
 La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désastres sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
 Hôpital: tél. 21 11 91.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Forges, Charles-Naine 2a. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: tél. 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, 17-19 h.
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
 Police secours: tél. 117.
 Feu: tél. 118.
CINÉMAS
 Corso: 20 h. 30, Jamais plus jamais.
 Eden: 20 h. 30, 48 heures; 18 h. 30, Délices sexuels.
 Plaza: 20 h. 30, L'été de nos 15 ans.
 Scala: 20 h. 45, The Verdict.

Le Locle

Centre Mireval: dès 9 h., vente de Noël Pro Senectute.
 Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
 Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
 Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tél. 31 52 52.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 AVIVO: tél. 31 51 90.
 Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 28 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie tous les jours.
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
 Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Théâtre: 20 h. 30, «L'avantage d'être constant», d'Oscar Wilde.
 Salle de la Cité: 20 h. 30, film tiers monde; «Le moineau», (Egypte).
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h. Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h.
 Plateau Libre: 22 h., Sixpack, funk-reggae.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expo «Le corps en jeu».
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Galerie du Faubourg: expo huiles de Monique Bohnenblust, me-je-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa et di, 15-18 h.
 Galerie Ditesheim: expo sculptures de Mathys, ma-ve, 10-12 h., 14-18 h. 30, sa, 10-12 h., 14-17 h., di, 15-18 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo peintures, dessins et gravures de Wera Quin-Tana, ma-di, 14-18 h. 30.
 Péristyle Hôtel de Ville: expo arthothèque, lu-ve, 7-17 h. 45, sa, 10-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Wildhaber, rue de l'Orangerie. Ensuite tél. 25 10 17.
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, tél. (038) 24 11 52.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: tél. 143.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Psycho II; 17 h. 30, Nous nous sommes tant aimés.
 Arcades: 20 h. 30, Femmes.
 Bio: 17 h. 30, 20 h. 30, Au nom de tous les miens.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Jamais plus jamais.
 Rex: 20 h. 45, Papy fait de la résistance.
 Studio: 21 h., Les 4 justiciers.

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures et dessins de Hugo Schuhmacher, me à di, 15-19 h., je, ve, 20-22 h.

Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Staying Alive.
 Château de Môtiers: expo Aloys Perregaux, ma-di, 10-23 h.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Police cantonale: tél. 61 14 23
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
 Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.
 Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
 Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-Tendue: No 143.
Saint-Imier
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Bureau renseignements: rue du Marché 6, tél. 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, tél. 41 20 72. Ensuite, tél. No 111.
 Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary

Préfecture: expo peintures, dessins et aquarelles de Carol Gertsch, 14-17 h.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 10 90.
 Administration district: tél. 44 11 53.
 Infirmière visitante: tél. 44 14 34 ou 44 14 24.
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 97 40 69.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51, Dr Meyer (032) 97 40 28, Dr Schneider, (032) 97 65 65.
 Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: tél. 97 42 50.
 Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 46, ve, 15-17 h.

Bévillard

Cinéma Palace: 20 h. 15, Woyzeck.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Plus beau que moi tu meurs.
 Club des Beaux-Arts: expo Zéline K., ma, je, ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 16-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors heures de bureau tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
 Hôpital: tél. 93 61 11.
 Ambulance: tél. 93 40 40.
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 26 96 ou 93 18 71.

communiqué

Tramelan: Ioto de L'Harmonie de la Croix-Bleue: C'est vendredi 9 et samedi 10 décembre, chaque soir à 20 h., le samedi dès 16 h., que se déroulera, à l'Hôtel-Restaurant de la Croix-Bleue, le traditionnel Ioto de notre corps de musique.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, tél. 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: tél. 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.
 Salle paroissiale: expo peinture non figurative de 1900 à 1945 en Suisse.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements tél. 51 21 51.

Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Aide familiale: tél. 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: relâche.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Mephisto.
 Galerie du Cénacle: expo Nucci Staglieno-Patochi, je, 20-22 h., ve, sa, di, 16-19 h.
 Bibliothèque ville (Wicksa II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h. 30, sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.

Bureau renseignements: tél. 22 66 86.
 Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.

Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, tél. 22 11 93.

Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs garde-malades: tél. 22 16 60.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Hôtel Central: 1er ma du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Reste avec nous... on se tire.

Cinéma Colisée: 20 h. 30, Inspecteur Labavure.
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.

Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.

Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, tél. 66 10 44.

Consultations conjugales: tél. 93 32 21.

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 74

Auguste Bachelin Jean-Louis Roman Neuchâtelois

Ils sortirent l'un et l'autre avec un râteau. Arrivée au-dessus des Fourches (Les anciennes Fourches patibulaires ou gibet), la route passe sous des noyers avant que d'atteindre la forêt. — Pour la première fois, peut-être Jean-Louis fit attention aux vieux arbres, à leurs branches tortueuses. Ce fut avec bonheur qu'il entra sous la ramée, dont il respira les fortifiantes émanations et sentit combien il aimait ce pays qu'il allait quitter. Marchant côte à côte, ce fut le justicier qui, le premier, rompit le silence: Tout de même, garçon, c'est une terrible affaire, et quand je pense que tu vas tomber ans là-bas, ça me fend le cœur.

— Je ne savais plus de quel côté me retourner; je m'étais dit: du vivant de la mère, il n'y a rien à espérer à propos de ce mariage. Puis la Louise s'est fâchée avec moi, c'est vrai que j'ai eu tort, j'avais bu de colère et j'avais un verre de trop, quand je suis allé un soir chez elle;

j'ai été bête et grossier, elle m'a chassé, je n'ai que ce que je mérite. — Enfin, après tout ce qui s'est passé, je sens qu'il faut que je quitte le village pour quelque temps. — J'aurais pu le faire moins bêtement; enfin, c'est fait. — A la garde de Dieu!

Malgré l'apparence de raison que le jeune homme donnait à son action, il en était profondément affligé. — A l'excitation fébrile des jours passés avait succédé l'absence complète de volonté: Viens, avait dit le père, et il était venu. Aux champs, il demanda ce qu'il devait faire et prit sa place parmi les faucheurs, comme l'édit fait un journalier.

Pendant ce temps, l'institutrice était arrivée en grande hâte chez sa sœur en apprenant l'événement du jour. Toutes les machinations si lentement combinées s'écroulaient dans un dénouement fatal qui jetait l'épouvante dans cette maison si calme d'ordinaire et si respectable.

Après les embrassades, les plaintes et les larmes, les langues se délièrent. Madame Prince expliqua son plan: Tu ne sais pas, je vais le racheter, cela peut se faire et je le ferai, quand même cela devrait nous coûter gros; mais tu le comprends, j'aime mieux cela que de ne pas le revoir; on ne sait ce qui peut arriver.

Cette idée, chaudement approuvée par l'institutrice, rasséréna la justicière, et son mari s'étonna de la trouver si calme, lorsqu'il revint des champs avec Jean-Louis.

Des heures pénibles précédèrent le départ de ce fils unique. Le cœur de la mère s'attendrit plus d'une fois. Ses mains tremblaient en cherchant dans les armoires les meilleurs bas et les meilleures chemises dont elle voulait lui faire un paquet; elle eut un saisissement lorsqu'il lui dit qu'il ne pouvait emporter que trois chemises, «dont une sur le corps». Elle comprit ce qu'allait devenir son cher enfant soigné, choyé jusqu'ici et qui changeait de linge deux fois par semaine. Mon Dieu! elle l'avait poussé à cet abîme. Aussi comme elle se promit de le faire revenir à tout prix! Jean-Louis, de son côté, se demandait s'il était possible qu'il ne revît plus Louise, si tout était réellement fini entre eux, si tout ce qui s'était passé n'aurait pu être évité? Son accablement physique et moral était si grand qu'il s'étonnait de ne pas être plus affecté.

On devine les émotions de ce départ, que tous se reprochaient à ce moment solennel; mais une espérance demeurait au fond de ces cœurs émus qui répétaient: Au revoir! au revoir!

Pas moyen d'éviter les domestiques, qui

semblaient s'être donné rendez-vous sur son passage; la servante, qui avait fait du café meilleur que d'habitude, le lui servit en pleurant; les journaliers même avaient retardé leur départ pour serrer la main au fils, comme ils l'appelaient: N'ayez pas crainte, lui dit Benz, on veut bien soigner les jeunes bêtes, pour que vous retrouviez ça fin gras.

Triste voyage! On ne doit pas avoir d'autres idées en allant en prison: ce fut comme un condamné qu'il entra en caserne.

Sitôt qu'un homme avait signé son enrôlement, les recruteurs l'emmenaient avec eux.

C'était une proie valant une prime de trois thalers (Dix francs cinquante-cinq centimes) qu'il ne fallait pas laisser échapper; mais voyant à qui ils avaient affaire, ils laissèrent Jean-Louis, qui leur promit de se trouver à Neuchâtel le lendemain et n'eut garde de manquer à sa parole.

XXXVI

En se réveillant à la caserne, le jeune homme pensa qu'il fallait en supporter les ennuis de bonne grâce; il rit avec le vieux tailleur qui lui prit mesure pour son pantalon et son habit, et amusa la chambrée lorsque le frater lui coupa les cheveux. (à suivre)</

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Un appel de fonds contesté

Du « chenil » entre SPA

Page 13

C'est sur ce fonds que tombe le « tous ménages ». Comme un cheveu sur la soupe! estiment des membres du comité chaux-de-fonnier. Le tract, astucieusement présenté, sème la confusion. Il ne fait aucune distinction entre les SPA, laissant accroire qu'en versant ici « une contribution (...) à la mesure de ses moyens », le généreux Chaux-de-Fonnier aidera « sa » SPA.

Et puis, les Neuchâtelois n'ont usé d'aucune diplomatie pour leur opération de « marketing ». Une lettre signée du président et d'un membre du comité de la SPA-Neuchâtel, n'est parvenue au comité de La Chaux-de-Fonds que quelques jours avant l'opération, mettant ainsi les protecteurs d'animaux du Haut devant le fait accompli. Pour eux, « on force la main de nos adhérents ».

Le « tous-ménages » court-circuite les (plus ou moins) bonnes relations entretenues par les SPA du canton. Après moult discussions, les bases d'une fondation pour un refuge cantonal auraient dû être jetées. Une séance est agendée pour ce soir, mardi. Après l'opération de la semaine passée, le comité de la SPA chaux-de-fonnière a l'intention de rompre toute relation, sur ce plan.

INDÉPENDANCE EN PÉRIL

Le projet a du plomb dans l'aile. Il y a quelques années, l'installation du refuge à Montmolin avait échoué. Les Chaux-de-Fonnières étaient opposés à un projet qui leur paraissait hasardeux. Entre-temps, la solution de Cottendard a été trouvée. Une chose est sûre. Ce refuge de l'avis des Chaux-de-Fonnières, est un « cinq étoiles ». Le personnel, qualifié, n'a

droit qu'à des éloges. Même pour ces arguments favorables, la SPA du Haut n'a pas l'intention de sacrifier son indépendance. Elle est hostile - à moins de garanties financières sérieuses - à la transformation de Cottendard en refuge cantonal. Et voilà qu'un tract laisse entendre qu'il l'est déjà!

Sur place, Mme Arlette Mariotti estime que, depuis son ouverture en avril 1982, le refuge a accueilli des bêtes dont le quart venait du Haut. « Qu'ils soient du Haut ou du Bas, ce sont tous des chiens que nous devons accueillir » commente Mme Mariotti, en mettant l'accent sur les bêtes et non sur les querelles d'hommes... Quant à M. Philippe Goumaz, président de la SPA-Neuchâtel, il explique que Cottendard coûte cher. Le budget annuel dépasse cent mille francs, pour la location des installations et les salaires de deux personnes et demie. C'est le refuge qui profitera entièrement de la recherche de fonds. De fait, estime M. Goumaz, il est le seul de cette importance et de cette tenue, dans le canton...

P. Ts

Prochaine séance du Conseil général Le prix des artères...

Ultime séance de l'année 1983, celle de mercredi 14 décembre prochain réunira les conseillers généraux d'un menu copieux de six points, deux d'entre-eux étant consacrés à des demandes de crédit d'un total de 1,2 million de francs dont 900.000 francs pour la radiographie des vaisseaux sanguins à l'hôpital. C'est le prix des artères...

Le législatif aura donc à se prononcer sur l'achat d'une nouvelle parcelle de terrain de 6965 m², sises aux Eplatures, pour le prix de 300.000 francs. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du développement de la zone industrielle. Crédit extraordinaire de 900.000 francs ensuite, destiné au renouvellement et à la modernisation de l'équipement angiographique de l'hôpital.

L'angiographie est la radiographie des vaisseaux sanguins après injection d'une substance opaque. Cette demande de crédit fait partie du programme de renouvellement des divers équipements de l'établissement hospitalier en l'occurrence, les appareils à remplacer datant de 1966.

Les fonctionnaires communaux faisant

l'objet de mesures disciplinaires peuvent recourir auprès d'une commission mixte, constituée de cas en cas et composée du président du Tribunal de district, d'un membre désigné par l'exécutif et d'un troisième membre compétent pour trancher de tels litiges.

Le Conseil communal propose d'abroger l'article qui fait mention du recours à cette commission dans le règlement général pour le personnel de l'administration. A l'avenir, ces recours pourraient être déposés devant le Tribunal administratif cantonal.

Enfin, les conseillers généraux prendront connaissance du rapport de l'exécutif lié à la motion de M. G. Berger (pop), relative à l'information de la population de la ville sur les débats du Conseil général.

Les discussions des interpellations de M. D. Vogel (rad), au sujet de la remise au concours du poste devenu vacant d'ingénieur communal, et de Mme L. Hunziker (soc), relative à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage, mettront un terme à cette séance. Nous y reviendrons. (Imp)

Galerie de l'Echoppe De l'âge et du cœur pour chanter le Jura

Les contes de fées ne commencent pas toujours par « Il était une fois ». Celui qui prend une sorte d'apothéose en ces jours à la Galerie de l'Echoppe, aurait pu commencer par « Il sera plus tard... ». Son personnage principal est né il y a bien longtemps, en 1912, à Chézard. On le baptisa Samuel Quinche, un nom un peu singulier et peut-être prometteur. Tout jeune le petit Sami aimait dessiner, peindre. Malgré tout le découragement environnant, il s'est toujours gardé un jardin secret fleuri de tubes de couleurs et de pinceaux. Des portraits, des fleurs, des nus et des paysages lui insufflaient l'inspiration. Lors de petites expositions, il voulait bien montrer, timidement, ce qui était déjà devenu une passion. Quand sonna l'heure de la retraite, ce fut le bonheur.

Peindre toute la journée, prendre la clef des champs, s'arrêter à un détour de chemin, sur une colline, et sortir son carnet de croquis, voire son chevalet, Samuel Quinche, on le devine, vibrait à l'unisson de son beau Jura. Il quitta alors la lourde peinture à l'huile et, comme si la sagesse était venue avec la douceur, il opta pour l'aquarelle, soulignée parfois de craie grasse.

A l'Echoppe, il offre un joli panorama de ses dernières réalisations. On y trouve aussi des souvenirs de Paris, la ville enchantée et dit-il, « je me souviens de Picasso, je l'ai connu ».

Mais c'est surtout la campagne de chez nous qu'il aime retravailler.

Fidèlement, ajoutant au trait l'atmosphère d'un paysage de neige, la vivacité d'un été verdoyant, ou encore les jeux d'ombres et de lumière d'une aube multicolore. Durant ces dernières années, il a enrichi sa palette et approfondi son regard, il s'est peut-être aussi détaché d'autres soucis, d'autres contingences pour penser que c'est là l'important. Alors, il a fait des progrès, allégeant sa main et son âme et c'est un chant qu'il met sur papier. Les derniers accords, dont une aquarelle appelée composition, disent qu'il se détache d'un réalisme un peu lourd et limité pour tendre à l'imaginaire, à la transposition, avec succès.

C'est M. Henri Matthey-Jonais qui a présenté amicalement et chaleureusement l'artiste du jour, devant un public d'amis et de quelques officiels.

(ib-photo Bernard)

● L'exposition est ouverte du 5 au 31 décembre de 14 à 20 h., samedi de 14 à 17 h. et dimanche fermé.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Mendes, Rogério et Donias, née Veuve, Cosette Annette.



«Harmonic Choir» Deux voix dans un seul gosier ou chant sacré pour l'époque moderne

Ils sont assis ou debout, disposés en cercle, ils se regardent. On s'étonne qu'ils ne soient pas sept, le nombre aurait plus de résonance symbolique. Les deux femmes et les quatre hommes de l'«Harmonic Choir» ne sont pas alignés côte à côte comme tous les choristes que l'on voit se produire. D'ailleurs ils ne se « produisent » pas, ils partagent une activité qui ressemble à une conversation. L'univers chante, planètes, étoiles, nébuleuses, quasars ou molécules éparpillées. Nous en percevons l'écho, capté par les membres de l'«Harmonic Choir». Pas d'initiation spirituelle qui ne passe par le ciel et par l'art des sons.

David Hykes s'est intéressé au chant de gorge de l'ouest de la Mongolie et de l'Union soviétique, ainsi qu'à la technique d'émission des harmoniques pratiquée par les bouddhistes tantriques tibétains. Cette technique il l'a travaillée pour lui-même, l'a transmise à ses acolytes. D'abord ils prennent une inspiration profonde, l'air semble leur descendre jusqu'aux pieds, puis ils accrochent leur voix sur un son et un autre son se superpose au premier différemment coloré. En termes techniques, et occidentaux, on a l'impression d'entendre des tiers, des quarts de tons, tous les commas d'un intervalle.

En fait David Hykes et ses choristes ont pris conscience des harmoniques de

Le MIH s'enrichit d'une nouvelle pièce «On entre au musée comme... en religion»

Une nouvelle pièce est venue enrichir la collection du Musée international d'horlogerie. Une montre de poche produite à 25 exemplaires par la maison Turler de Zurich pour célébrer son centième anniversaire. L'entreprise jubilaire a fait don de la pièce No 7 au MIH, où elle est exposée depuis plus d'un mois. Mais c'est hier que s'est déroulée la cérémonie officielle de la remise du cadeau, devant des représentants du Musée, du Conseil communal et du monde horloger.

Directeur de l'entreprise horlogère qui rayonne depuis la place zurichoise, M. F. Turler a tenu à faire le déplacement. « Cette montre est le fruit de la continuité et de la tradition de notre maison », dit-il. « Elle se veut le reflet de la qualité et du bon goût de l'horlogerie suisse, dont j'espère qu'ils se perpétueront. La montre suisse reste un atout

dans le monde, dans lequel il faut avoir confiance », a-t-il conclu.

Au conservateur du musée, M. A. Curti,



De gauche à droite: M. F. Turler, nouveau membre donateur du MIH, le conseiller communal Ch. Augsburger, le directeur du MIH, M. P. Imhof et M. A. Curti, conservateur. (photo Bernard)

tit, revenait la tâche de décrire en quelques mots cette montre gousset, « de la toute belle horlogerie », releva-t-il. C'est une pièce en or 18 carats, dont le cadran laisse apparaître le cycle de la lunaison. La lune est d'or, sertie d'un ciel en lapis-lazuli. La montre est accouplée à un étui de lézard noir, mais il est possible de voir l'heure sans la sortir de son gousset. Bref, c'est un bijou qui mesure le temps.

Cette pièce remarquable a le décor qu'elle mérite, un luxueux coffret en acajou contenant de nombreuses pièces de rechange. Même un étui, la montre devant durer longtemps.

M. Ch.-H. Augsburger, conseiller communal, responsable des affaires culturelles s'est réjoui d'un tel don, le budget du musée ne l'autorisant pas à acquérir l'ensemble des pièces intéressantes en

leurs voix, harmoniques quasi inaudibles par leur faible puissance mais qui existent dès qu'une corde - fut-elle vocale - est mise en vibration. David Hykes et ses choristes sont parvenus à les entendre distinctement ces harmoniques, puis ont commencé à les émettre, ensuite il s'est agi de concentration et d'entraînement individuel et d'ensemble.

Mettre en évidence les harmoniques de ses propres cordes vocales, cela ne constitue pas seulement une fascinante démonstration mais encore un hommage à Pythagore qui, voici vingt-cinq siècles découvrit les lois numériques de l'acoustique.

Les instants les plus aboutis du « concert » nous sont apparus en première partie «Hearing Solar Winds» (Voix de l'Arc-en-Ciel), ondes gravitationnelles, joies du soleil, vol du soleil. La performance va très loin, pour certains membres du groupe les plus entraînés. Le son oscille pur, totalement dénué, il remue en nous des résonances profondes plus vieilles que les civilisations.

Le «Harmonic Choir» était l'invité du Théâtre populaire romand samedi soir au temple Saint-Jean. Première tentative de décentralisation depuis que le TPR a un toit, l'opération est réussie, le public en nombre a suivi.

D. de C.

NAISSANCES

François et Josiane
DUBAUX-NICOLET
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

CRYSTEL

le 4 décembre 1983

Clinique des Forges

Bel-Air 20

97308

Corinne et Denis
WOBMANN
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

EMILIE

le 5 décembre 1983

Maternité Hôpital
La Chaux-de-Fonds

Chapeau-Râblé 22

97410

Brigitte et Joël
DUBOIS-HENG
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

AURÉLIE

née le 5 décembre 1983

Maternité Hôpital

Chalet 18
2300 La Chaux-de-Fonds

97319

KERNEN-SPORTS

Au Crêt-du-Loicle

**PROLONGE
SA LIQUIDATION
GÉNÉRALE
JUSQU'À
FIN DÉCEMBRE**

(autorisé par la Préfecture)

avec

**75% DE
RABAIS!**

Sur tous les vêtements et les chaussures, vous avez seulement un quart du prix à payer.

PROFITEZ!

97398

FERRIER & Cie

La Chaux-de-Fonds

**Mazout
Une économie certaine**

Tél. 039/23 44 07

**AVIS À TOUS
LES AUTOMOBILISTES**
qui n'ont pas encore fait réparer
leur véhicule

GRÊLÉ

Demandez nos conditions
spécialement avantageuses
à cette saison!!!

**CARROSSERIE
DES ÉPLATURES**

Tél. 039 26.04.55

LE LOCLE

et son district

Budget 1984 de la ville du Locle

Poursuivre les efforts malgré la morosité

Le Conseil communal du Locle vient de rendre public le projet de budget pour l'exercice 1984 dont le Conseil général discutera lors de sa prochaine séance prévue le vendredi 16 décembre.

Ce budget laisse apparaître un déficit de 725.945 francs. Cet excédent de charges est moins élevé que lors des prévisions 1983 qui se soldait alors par un montant de 1.272.120 francs.

Relevons que c'est la seconde fois que le budget de la ville est présenté selon un nouveau plan comptable établi par une commission intercommunale. De sorte que, comme l'an dernier déjà, les comptes des Services industriels sont intégralement incorporés aux comptes communaux.

Ainsi les chiffres prévus pour 1984 sont comparables à ceux énoncés pour 1983. Ce qui permet au Conseil communal de noter dans son rapport que:

● Par rapport au budget 1983, les charges augmentent de 3,29 pour cent et les revenus de 4,40 pour cent. Il en

Revenus du compte de fonctionnement	55.352.510.-
Charges du compte de fonctionnement	54.136.005.-
Boni financier	1.216.505.-
Amortissements comptables	1.942.450.-
Excédent de charges du compte de fonctionnement	725.945.-

Les amortissements comptables, précise encore l'exécutif, ont été calculés et budgétisés dans leur totalité.

Si la persistance des déficits budgétaires est acceptable en regard de la situation économique actuelle, il faut relever que des efforts ont été faits pour les réduire et qu'il faudra persister dans cette voie, indiquent les autorités locales, sans négliger que notre ville doit demeurer attractive pour ses habitants actuels et pour ses habitants futurs en cas de reprise économique.

FAR, À QUELLE SAUCE ?

Dans le rapport qu'il adresse aux membres du législatif, le Conseil communal ne peut faire autrement que regarder la réalité en face. «La plupart des entreprises locales connaissent des difficultés dues à la conjoncture économique» écrit-il. Signalant les signes de reprise se manifestant outre-Atlantique et en RFA, il espère que ceux-ci auront des répercussions sur l'économie helvétique en général et locloise en particulier.

Néanmoins, il ne se leurre pas. «Actuellement, poursuit-il, la conjoncture est morose et nous ne voyons pas de signe évident d'amélioration. Nous ne savons pas encore quelles seront les conséquences pour notre ville des mesures d'assainissement de l'horlogerie suisse prises en cours d'années». L'exécutif fait ici allusion à la fusion entre les groupes ASUAG et SSIH devant être ratifiés jeudi prochain par les actionnaires, dans laquelle seront englobés les FAR.

Naïveté ou manque d'information de la commune? «Des négociations sont en cours, explique le président de la ville Maurice Huguenin, mais pour l'heure personne ne sait rien encore».

LES SI: UN BONI

Quant aux efforts de promotion industrielle ils rencontrent des obstacles dus à la conjoncture économique mondiale indique le rapport qui signale par ailleurs la difficulté de trouver le financement nécessaire à des réalisations. «Nos efforts, poursuit le Conseil communal, doivent se poursuivre et, grâce à la ténacité, des projets finiront par aboutir».

Il n'a pas été tenu compte dans le budget 1984 des objets soumis au peuple neuchâtelois ce dernier week-end. Soit la loi sur les jardins d'enfants et la péroration financière à laquelle, rappelons-le, le Conseil communal souscrivait.

A ce propos les membres de la Commission chargés de l'examen du budget

résulte une amélioration, le déficit 1984 étant de 546.175 francs inférieur à celui budgétisé l'année précédente.

● Le boni financier constitue une marge intéressante d'autofinancement. A ces deux remarques essentielles ajoutons que l'exécutif reprend les formules traditionnelles pour affirmer que c'est après une analyse prudente et approfondie des chiffres et de leurs données que le budget 1984 a été établi et qu'il s'efforcera de demeurer dans ses limites pour si possible faire encore mieux en améliorant le résultat prévu.

Voici ce budget:

1984 notent que depuis 1979 les Services industriels n'ont pas obtenu de bénéfice sans utiliser cette réserve; cela malgré l'adaptation des tarifs de vente de l'eau et de l'électricité adoptée en novembre 1981 par le législatif.

Le rapport de cette commission fait aussi part de la préoccupation de ses membres face à la situation économique de la ville. «La population a diminué de 247 habitants depuis le 1er janvier au 31 octobre 1983, est-il écrit. Cette situation doit engager nos autorités à faire preuve d'une grande prudence au niveau des dépenses et des possibilités d'investissement. L'accumulation des déficits pousse la commune à faire des emprunts, ce qui accroît les intérêts passifs. Cette charge, en constante augmentation, nous prive de liquidités pour réaliser certains projets».

LA MAIN DU FISC TOMBE SURTOUT SUR LES CITOYENS

En regard de la situation en général évoquée tant par le Conseil communal que par les membres de la Commission du budget, il ne faut donc pas s'attendre à un accroissement des recettes fiscales versées par les personnes morales. En revanche signale l'exécutif «le poids principal de l'imposition fiscale sera supporté, une fois de plus, par les personnes physiques».

La majoration prévue au budget a été à ce sujet de 4,44%.

De plus écrit l'exécutif, «nous avons tenu compte dans l'évolution de nos recettes fiscales de l'imposition fiscale des frontaliers étant donné que le nouvel accord devrait entrer en vigueur au 1er janvier 1984 sur la base des revenus 1983 sous réserve de la ratification par les Chambres fédérales».

MIEUX QUE LE BUDGET 1983

Il pourrait s'agir, pour Le Locle, d'un montant de 450.000 fr. Alors que pour 1983 le déficit du budget était de 1.272.120 fr. il est donc de 725.945 fr. pour 1984. L'amélioration du second par rapport au premier est donc de 546.175 fr. La prévision de l'encaissement de 450.000 fr. provenant des impôts des frontaliers entre pour beaucoup dans cette amélioration explique l'exécutif.

Des propos sur lesquels ne tombent pas vraiment d'accord les commissaires chargés de l'examen de ce budget puisqu'ils écrivent que «si l'on ne tient pas compte du versement de 450.000 fr. représentant la part approximative de l'imposition des frontaliers, force nous est de constater que cette amélioration de notre situation par rapport aux prévisions budgétaires 1983 ne s'améliore que de 96.175 fr.» Une somme qu'on obtient effectivement en soustrayant 450.000 fr. de l'amélioration théorique de 546.175 fr. (jcp)

Entre prudence et espoir

Comme à La Chaux-de-Fonds les Loclois ont misé sur la prévision de l'encaissement de l'impôt des frontaliers. Tant dans la Métropole horlogère que dans la Mère-Commune les sommes inscrites comme revenus arrangent bien le paysage budgétaire. Au Locle tout particulièrement où la somme se monte à 450.000 fr. Un chiffre donné par les services financiers de l'Etat, indique-t-on du côté de l'Hôtel de Ville. «Il est même sous-évalué» précise le président de commune.

Impossible de démontrer le contraire puisque la répartition de la masse fis-

cale des travailleurs frontaliers n'a encore fait l'objet d'aucune clé de répartition entre le canton et les communes. La Confédération a renoncé à sa part.

Dans le Jura c'est pratiquement fait. Sur les bords du Léman, le Grand Conseil y songe ces jours. Dans notre République c'est vraisemblablement la même instance qui se prononcera. Mais ce n'est pas encore fait. Pas plus d'ailleurs que n'est intervenue la ratification, par les représentants du peuple et des cantons, de l'avenant de l'accord du 11 avril dernier signé entre la Confédération et le gouvernement français.

Ceci avait conduit le Département des finances du canton de Neuchâtel à recommander aux autorités communales concernées de se montrer prudentes et de ne pas tenir compte de ces nouvelles ressources dans l'établissement de leur budget 1984. Aux Brenets on s'y est conformé. Mais pas dans les deux villes du Haut.

Car ce n'est en effet qu'en mars prochain que les Chambres se prononceront sur le projet d'arrêté fédéral relatif à cet avenant. Certes l'accord devrait entrer en vigueur au 1er janvier prochain, sur la base des revenus 1983. Mais rien ne permet de dire quand la France effectuera le premier versement de la compensation. Impossible de savoir pour l'heure s'il y aura un effet rétroactif!

«C'est une question à cent francs, dit-on du côté du Château. Ce n'est pas très prudent d'avoir tenu compte de ces revenus fiscaux». Alors, contentons-nous de découvrir avec satisfaction la relative modicité du déficit du budget du Locle 1984 et espérons qu'il ne sera pas accru de près d'un demi-million de francs au moment du bouclage de l'exercice. A cause d'une somme de 450.000 fr. qui n'aurait pas passé la frontière.

Jean-Claude PERRIN

Don de ETA au Château des Monts

La «Delirium IV» au Musée d'horlogerie

Un tournant technologique important a été pris dans l'horlogerie en 1979. A l'époque, on a assisté à une course effrénée dans la fabrication de la montre à quartz la plus mince possible. Sur les rangs: ETA, société affiliée à Ebauches SA et qui cette année là lançait le calibre ESA-ETA 999, plus connu sous le nom de «Delirium I». Une montre à quartz dont

On en parle au Locle

Au début de décembre prochain, la petite Marie fêtera ses 85 printemps! Ce petit bout de femme toujours de bonne humeur porte tant bien que mal le poids des ans et des rhumatismes qui ne la ménagent guère. Elle vit depuis une vingtaine d'années une retraite heureuse et sereine. Arrivée au Locle depuis l'Italie, avant la guerre de 14, elle y a appris le métier de couturière pour ne le pratiquer finalement que très accessoirement. Emigrée en France avec sa famille, pour des raisons économiques déjà, elle y a travaillé dans des entreprises diverses: chocolaterie, fromagerie, tricoterie, avant de revenir en Suisse finir son temps actif dans l'horlogerie.

Elle détient probablement une espèce de record car elle a déménagé une vingtaine de fois, passant du Piémont au Locle, au Prévoux, à Orchamps-Vennes, à Pontarlier, avec retour au Locle et départ à La Chaux-de-Fonds, à Delémont, enfin à Peseux où elle vit actuellement. Peu de kilomètres en somme, mais beaucoup d'appartements. Veuve à deux reprises, d'un premier mari suisse et d'un second français, elle a stoppé là sa destinée internationale, estimant que trois passeports suffisaient à son bonheur!

Quand elle revient dans le Haut, chaque année deux ou trois fois, elle y retrouve avec plaisir de nombreux parents, amies et connaissances, tant dans une ville que dans l'autre, et deux semaines à chaque fois ne lui sont pas de trop pour s'en aller avec sa canne visiter tout son petit monde à elle. Un petit monde qui lui adresse par ce billet les vœux affectueux et respectueux dus à sa doyenne!

Ae

Le budget devant le Conseil général des Brenets

Un déficit présumé de 22.301 fr. 55

Un seul point, mais non des moindres, figure à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général des Brenets, mercredi 7 décembre à 20 heures à l'Hôtel communal. Il s'agit du budget 1984 qui laisse apparaître un déficit présumé de 22.301 fr. 55. Le Conseil communal constate dans son rapport que malgré la période économique difficile que nous connaissons, le résultat qui découle du budget n'est pas alarmant. Son élaboration est conditionnée aussi par l'incertitude face aux réalités économiques actuelles. Sachant qu'il faut prévoir pour une région industrialisée comme la nôtre un taux de croissance très faible pour les prochaines années, les prévisions élaborées dans ce budget devraient rester valables quant au fond, même dans des circonstances fluctuantes.

Dans son budget, l'exécutif brenessier n'a pas tenu compte des recettes résultant de l'imposition fiscale des travailleurs frontaliers. Le 25 mai 1983, par décret du Grand Conseil, le canton de Neuchâtel a adhéré à l'accord signé le 11 avril de cette année entre le Conseil fédéral et le Gouvernement français et relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers.

L'entrée en vigueur de cet accord n'interviendra qu'au moment où les représentants du peuple et des cantons auront adopté un avenant à la convention de double imposition avec la France, signé le 11 avril également.

Comme le projet d'arrêté fédéral relatif à cet avenant ne sera vraisemblablement pas soumis à l'approbation des Chambres avant le mois de mars 1984, il est présentement impossible de prévoir à quel moment la France effectuera le premier versement de la compensation financière convenue. C'est pourquoi, par mesure de prudence l'exécutif a renoncé à intégrer ces revenus fiscaux dans son budget 1984.

En parcourant les différents chapitres de ce budget, on remarque notamment que les impôts sont budgétés à 1 million 140.000 francs dont 1 million 105.000 francs aux recettes des personnes physiques. Bien que l'Etat ait autorisé la majoration des recettes fiscales de 5% par rapport aux comptes 1983, la com-

mune des Brenets s'est limitée, par mesure de prudence, à une majoration d'environ 2%. Relevons aussi que les recettes des personnes morales sont sensiblement identiques à celles des comptes 1982.

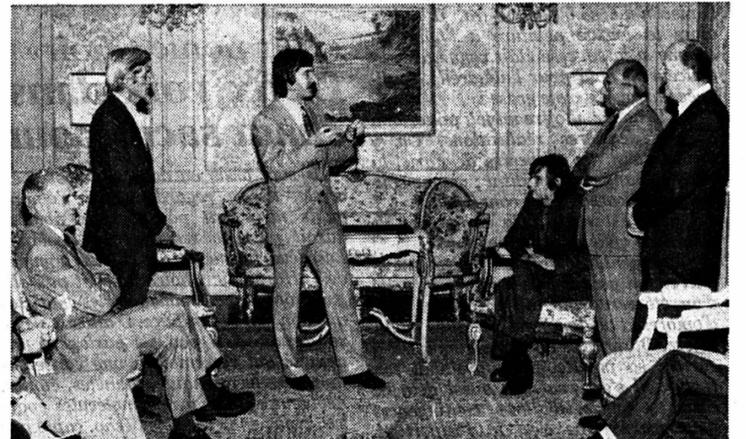
Au chapitre des taxes, le coût des traitements dans les établissements hospitaliers augmentant dans des proportions considérables la taxe hospitalière pour 1984 sera relevée de 1/2%.

Par ailleurs, l'augmentation des charges relatives à la construction du nouveau réservoir d'eau à l'Essert implique l'introduction d'un nouveau tarif de l'eau potable dès le 1er janvier 1984. Ainsi donc, le produit des abonnements est budgété à 120.000 francs au Service des eaux.

647.590 FRANCS POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans les charges communales, la dépense pour l'instruction publique s'élève à 647.590 francs, celle des Travaux publics à 254.920 francs et pour les œuvres sociales à 197.050 francs.

Les dépenses totales pour le budget de l'exercice 1984 s'élèvent à 1 million 659.926 fr. 55 alors que les recettes se chiffrent à 1 million 637.625 francs. Le budget laisse donc apparaître un déficit présumé de 22.301 fr. 55. Cela compte tenu des amortissements légaux qui ont été effectués et se montent à 100.750 francs. (cm)



Depuis vendredi dernier, la «Delirium IV» enrichit les collections du Musée d'horlogerie du Château des Monts. Elle a été remise aux président et membres du comité ainsi qu'au conservateur, par MM. Habersaat et Bally. (Photo Impar-cm)

l'épaisseur était de moins de deux millimètres.

Un an plus tard, en avril 1980, nouvelle percée technologique chez ETA qui sur sa lancée présente la «Delirium IV»; celle que «L'Impartial» a appelée alors la «Delirium très mince». Il s'agit d'une montre-bracelet de 0,98 millimètres d'épaisseur... verre et boîtier compris.

Au cours d'une de ses visites au Musée d'horlogerie du Château des Monts, M. Thomke, administrateur délégué de Ebauches SA, a remarqué que la montre la plus mince du monde ne figurait pas encore dans les collections du musée, a relevé M. Gabriel Jacot, président du comité.

Cette «lacune» est comblée depuis vendredi en fin de journée lorsque M. Jacot a reçu la «Delirium IV» des mains de MM. François Habersaat, vice-président et administrateur des ventes chez ETA et Anton Bally, directeur technique.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du président de la ville Maurice Huguenin, du conseiller communal Francis Jaquet, du conservateur du musée François Mercier, de membres du comité et du chancelier communal.

La remise de la «Delirium IV» ainsi que d'une autre «Delirium» dame étanche au Musée d'horlogerie, fut l'occasion pour M. Habersaat d'évoquer les activités de ETA, les modifications et mutations intervenues dans les produits mais aussi dans les structures de l'entreprise.

La recherche et le développement, l'appareil de production et la commercialisation des produits représentent les trois grandes activités de ETA qui se présente aujourd'hui dans une structure simple et légère. Pour sa part, M. Bally s'est attaché à présenter la «Delirium IV» qui figure d'ailleurs dans le livre des records, le fameux Guinness.

La «Delirium» qui enrichit dorénavant les collections du musée est la dernière d'une série de vingt réalisées par ETA. C'est une montre à quartz à affichage analogique des heures et des minutes. Son épaisseur est de 0,98 mm., sa largeur de 24,50 mm. et sa longueur de 29,60 mm. Le boîtier est en or 18 carats, la glace saphir a une épaisseur de 0,19 mm. et la pile une hauteur de 0,80 mm. Le fond de la boîte est utilisé comme platine dans laquelle viennent s'insérer les autres pièces du mouvement.

Comme l'a précisé aussi M. Bally, le plus grand problème rencontré par les chercheurs et les ingénieurs pour la réalisation de ce calibre fut la micromécanique et l'horlogerie; un travail très délicat, tout de finesse.

Enfin, M. Huguenin, comme du reste MM. Jacot et Mercier, ont remercié les deux représentants de ETA des dons qu'ils ont fait au musée.

«Beaucoup de nos concitoyens se posent pas mal de questions sur l'avenir de l'industrie horlogère. Ebauches a démontré que cette industrie avait encore de l'avenir devant elle. Nous pouvons aussi aujourd'hui être plus optimistes qu'il y a encore un an» a conclu le président de la ville. (cm)

Boucherie Schulze
Le Locle
FERMÉE
pour cause de maladie

97395

LE LOCLE ET DISTRICT

Commerce Indépendant de Détail

Les stylos Pierre Cardin

CHAMBORD - un modèle de la collection-stylos Pierre Cardin.

PAPETERIE **Grandjean** RUE DU TEMPLE 3 LE LOCLE

COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL

Le Locle

AVIS

ouverture des magasins CID en décembre

Mercredi 14 et jeudi 22 } ouvertures nocturnes jusqu'à 22 h.

Samedi 24 } fermeture à 17 h.

Samedi 31 } fermeture à 16 h.

Cadeaux CID

Cadeaux personnalisés

DE BONS ACHATS DANS UNE BONNE AMBIANCE

Au magasin... vous trouverez:

la collection complète des livres **MON VILLAGE à Fr. 18.-**

Beaucoup d'articles de cadeaux ! Vous serez bien conseillé

chèques fidélité

Les biscômes de Saint-Gall et de Saint-Nicolas

Cônfiserie - Tea-Room

Angehrn

Le Locle, tél. (039) 31 13 47

PHARMACIE DU CASINO
Daniel-JeanRichard 39, Le Locle

Le charme, la douce violence d'un parfum d'homme

EN VEDETTE... MAGIE NOIRE

DRAKKAR NOIR

POUR LES FÊTES !

PHARMACIE BREGUET
Grande-Rue 28, Le Locle

Pour une femme qui plus que tout autre, a son mystère

UN PARFUM UN CADEAU TOUJOURS APPRÉCIÉ

Parfumerie Locloise

J. Huguenin - Grande-Rue 18, Le Locle

chèques fidélité

Caron Révillon Armani Couturier Rochas
LANVIN Cacharel
Nitchovo Léonard Galanos
Weill

Pour vos cadeaux vous trouverez chez votre maroquinier un choix exceptionnel d'articles de qualité, porte-monnaie, portefeuilles, ceintures, gants et parapluies à tous les prix.

H. Dubois Maroquinier

Le Locle, Place du Marché
La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 27

Pour les fêtes nous vous les réserverons volontiers

N'achetez pas « plus qu'il vous faut » car les magasins

stockent pour vous !

Pour votre VIDEO, pensez...

Eric ROBERT TV

Rue Daniel-JeanRichard 14 LE LOCLE

☎ 039/31 15 14

P.-A. Vermot
La maison des cadeaux

Coutellerie Etain **model's shop**
Argentierie Cuivre Cristal

Beau choix de modèles réduits

Nous réservons pour les fêtes
Daniel-JeanRichard 21, Le Locle, ☎ 039/31 48 27

C'est au magasin...

que vous trouverez...

le choix complet de LEGO
Un choix complet de BARBIES avec habits et accessoires
Un grand choix de JEUX pour petits et adultes

chèques fidélité

CANAPÉS LOUIS-PHILIPPE FAUTEUILS VOLTAIRE ANCIENS chez **C. Matthey** Tapissier-Décorateur Côte 12-14 / LE LOCLE ☎ 039/31 35 28

Noël approche !

Nous confectionnons tous genres d'arrangements de bougies avec un beau choix de plantes et fleurs coupées

Turtschy - Fleurs
Grande-Rue 40, Le Locle ☎ 039/31 46 69
Ouvert tous les jours

Michel Berger - Electricité - Informations

Daniel-JeanRichard 25 - Le Locle - ☎ (039) 31 30 66

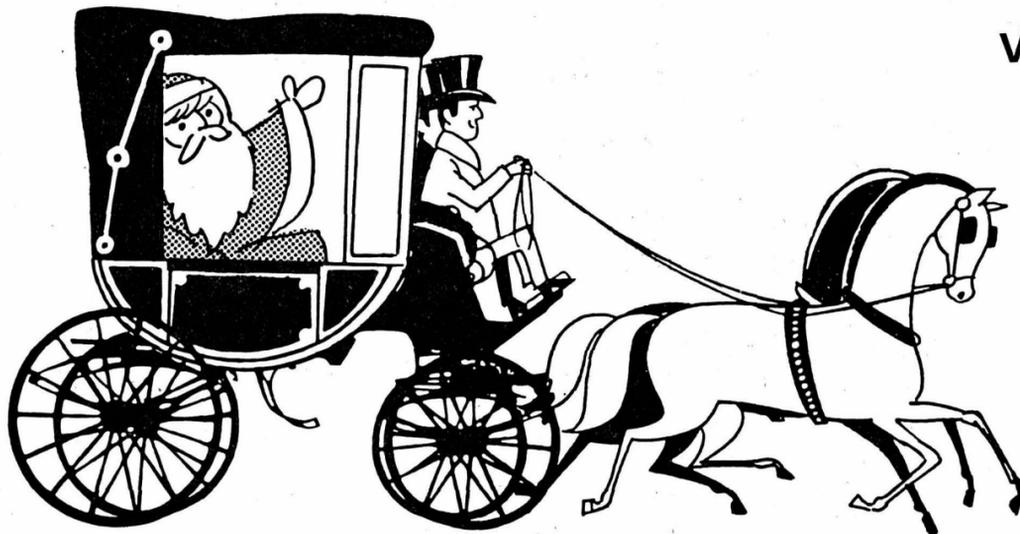
Cafetière italienne	dès Fr.	13.-	Appareils fin de série neufs 2 fours Miele à encastrer 1 congélateur à encastrer 25% de rabais
Spots orientables	dès Fr.	9.90	
Brosse chauffante	dès Fr.	19.50	
Machine à café Espresso	dès Fr.	199.-	
Lampe pour enfant	dès Fr.	19.-	

innovation

Visite du Père Noël

demain mercredi 7 décembre à 14 h. 30

Venez tous le saluer à son passage



Dans sa calèche, tirée par un poney pommelé, il s'y rendra en passant du Crêt-du-Loche au centre ville, pour revenir devant notre magasin, rue Marie-Anne Calame

Il recevra ensuite tous ses petits amis, au 1er étage de l'Innovation

Le Locle

Chaque enfant recevra une petite surprise et pourra se faire photographier avec le Père Noël



A louer au Locle, Gentianes 2

appartement de 3 pièces
tout confort, bien situé, avec grand balcon.

garage

à disposition dans la maison. Libre début janvier ou à convenir. ☎ 039/31 58 82.

A louer aux Brenets

garage

près du centre.

Libre tout de suite.

☎ 039/32 17 81.

91-60943

CHAÎNES À NEIGE dès Fr. 46.-
toutes dimensions

SAC DE SABLE 16 kg. Fr. 5.50

ANTIGEL à l'emporter, 3 l. Fr. 7.50

En vente tous les jours, dimanche compris, à notre station-service ouverte de 6 à 22 h.

GARAGE DU STAND

Le Locle

NISSAN / DATSUN **Lada**

Rue Girardet 27, tél. 039/31 29 41

91-304

NISSAN / DATSUN

OH ! SURPRISE !

Rendez-nous visite, comparez, voici nos prix.

IL S'AGIT BIEN DE VÉHICULES NEUFS

MICRA, 3 portes	Fr. 8 250.-
CHERRY 1,3, 3 portes	Fr. 9 980.-
SUNNY 1,3 SE	Fr. 10 900.-
STANZA 1,6 GL	Fr. 13 200.-
BLUEBIRD 2,0	Fr. 14 350.-
LAUREL i aut.	Fr. 18 850.-
PRAIRIE 1,5	Fr. 13 700.-

Vous obtenez ces prix au

GARAGE DU STAND

Le Locle

Girardet 27, ☎ 039/31 29 41

NISSAN / DATSUN

91-304

OFFRES D'EMPLOIS

Notre succursale de Genève recrute

huissiers

de direction.

Nous demandons:

- formation commerciale ou hôtelière
- aptitude aux contacts clientèle
- langue maternelle française
- connaissance de l'allemand ou de l'anglais parlé
- sens de la discrétion
- âge souhaité: 30-45 ans
- nationalité suisse.

Nous offrons:

- travail autonome et varié, riche en contacts
- stabilité d'emploi.

Vos offres de services manuscrites, votre curriculum vitae et votre photographie sont à envoyer à Monsieur M. Labergère, chef du personnel
UNION DE BANQUES SUISSES
case postale Stand, 1211 Genève 11.
18-5914

SUBS G Union de Banques Suisses

LINGES ÉPONGES TABLIERS

Dépositaire
Bernina

91-166

Boutique

Gilbert Schwab

D.-JeanRichard 35 Le Locle

COUTURIÈRE

exécute tous travaux de retouches, ainsi que repassage.

Egalement à domicile.

☎ 039/31 69 88.

91-30976

Au Restaurant du Doubs

Les Brenets

chefs du personnel, sociétés, familles, étudiez notre offre pour vos repas ou banquets de fin d'année:

Cuisses de grenouilles - Terrine
Truite ou steak - Glace
pour le prix de Fr. 21.-

Portions de truites Fr. 10.-
Cuisses de grenouilles Fr. 6.- la douzaine

Restaurant fermé du 19 au 22 décembre
Veuillez réserver s.v.p., ☎ 039/32 10 91.

91-67

Nous cherchons tout de suite

assistant

pour notre cabinet dentaire situé plein centre de Neuchâtel, clientèle assurée.

Ecrire sous chiffre 87-769 à Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

ASO ALVAZZI

Nous cherchons

ferblantier-couvreur
qualifié

monteur sanitaire
qualifié

Pour tous renseignements s'adresser à:
Mme Richard, ☎ 024/41 31 71-72.
22-3360

EXPO CUISINES

Bâtiment de la Poste - LE LOCLE

Michel Berger électricité

☎ 039/31 30 66

91-83

— LOUP —

est actuellement dans la région pour acheter tous meubles anciens même en très mauvais état. Bibelots, tableaux, vaisselle, pendules, cartes postales, gravures, etc.

Je me rends partout sans engagement, sur demande.

A. Loup, ☎ 038/42 49 39, route cantonale, 2014 Bôle/NE

28-148

A louer à Saint-Imier

locaux commerciaux

environ 125 m2, deux vitrines, bonne situation.

Disponibles dès le 1er mai 1984.

Pour tout renseignement, vous adresser à

Fiduciaire Zanolari Frères SA

Rue du Midi 3 à Saint-Imier,
☎ 039/41 32 42.

93-57283

Votre journal: l'IMPARTIAL

Vous envisagez l'achat d'un **téléviseur** ou d'une

installation vidéo

Profitez des importantes remises que le **CLUB PRIVILÈGE** organise pour ses membres.

Club d'achat **PRIVILÈGE**,
☎ 038/41 34 04.

87-575

**infirmiers(ères)
diplômés(es)
infirmiers(ères)
assistants(es)
aides-soignants(es)**

Les offres d'emplois se font sur formulaires que vous pouvez obtenir au secrétariat du Home médicalisé «La Résidence», Billodes 40, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 66 41.

91-523

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Conseil général de Neuchâtel Budget accepté et agrandissement du Musée d'ethnographie

Pour sa dernière séance de l'année, le législatif de Neuchâtel s'est offert un copieux ordre du jour, comprenant plusieurs points. Le plus important concernait les rapports du Conseil communal de la Commission financière relatifs au budget 84.

En ouvrant les débats, M. Jean-Luc Duport, président, a félicité un nouveau conseiller, M. Emile Vernier, quatorzième suppléant de la liste socialiste, qui remplace M. Patrick Lardon, démissionnaire.

Renouvellement d'emprunts. - Sans opposition le Conseil général autorise l'exécutif à conclure des emprunts pour un montant de 26 millions de francs, afin qu'il puisse honorer divers engagements notamment le remboursement d'emprunts arrivant à échéance.

Aménagement cantonal. - Pour favoriser la promotion de l'habitation et de l'industrie, la commune désire engager des démarches politiques et administratives en vue d'utiliser les terrains de réserve dont elle est propriétaire. Quatre opérations de zonage ont été étudiées et approuvées par les quatre groupes.

Agrandissement du Musée d'ethnographie. - Nous avons consacré récemment un article au Musée d'ethnographie et indiqué que ses responsables désiraient construire une annexe afin de bénéficier de salles nouvelles, les locaux actuels ne permettant plus de présenter d'une manière valable les collections acquises au cours des ans, voire les dons d'objets qui méritent d'être exposés.

Le projet retenu est la construction d'un nouvel immeuble entre les deux corps principaux, l'un abritant les collections permanentes de la villa James de Pury, datant de 1870, l'autre les expositions temporaires dans la grande salle inaugurée en 1955.

L'Institut d'ethnologie de l'université est logé depuis 1949 dans le musée. L'augmentation des étudiants est constante, des locaux plus grands sont réclamés. De ce fait, des subventions fédérales et cantonales seraient attribuées. Le devis s'élève pour la construction et l'équipement à 2,5 millions environ, la part de la ville est évaluée à 610.000 francs.

Les rapporteurs des groupes sont unanimes à louer le travail réalisé par le conservateur et ses collaborateurs. Toutefois le projet soumis soulève de nombreuses remarques: la ville a déjà dépensé 12 millions de francs en 10 ans pour rénover le Temple du Bas, Salle de

musique et les musées. Il faudrait maintenant penser au théâtre; l'architecture proposée pour l'annexe est controversée; le principal bénéficiaire de la réalisation serait l'Institut d'ethnologie, qui ne dépend pas de la ville; la situation financière de la ville ne permet pas une telle dépense actuellement...

M. André Buhler, conseiller communal, souligne l'intérêt pour le musée de bénéficier d'une annexe comme pour l'Institut d'ethnologie, qui compte 120 habitants.

Après l'ouragan Dégâts dans les forêts

M. Rémy Alleman, conseiller communal de Neuchâtel, a donné connaissance des enquêtes effectuées après l'ouragan qui a sévi dans notre pays le dimanche 27 novembre.

Les dégâts ont été extrêmement importants dans les forêts. Pour l'ensemble de la Suisse, 500.000 mètres cubes de bois ont été renversés, ce qui représente 12% de l'exploitation normale annuelle.

Le canton de Neuchâtel a été particulièrement touché: 90.000 mètres cubes de bois ont été couchés, soit 70% de l'exploitation normale annuelle. Les forêts du Val-de-Ruz, de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont particulièrement été endommagées. (RWS)

Le crédit figurait à la planification financière, mais non à l'état des investissements pour 1984, le montant ayant été différé pour des raisons de trésorerie. Une solution se dessine aujourd'hui, l'état a des disponibilités pour faire face à des situations préoccupantes pour l'Institut d'ethnologie.

Le Conseil d'Etat est disposé à financer les travaux et il a donné son accord pour que la part de la ville ne soit versée qu'en 1985. Le Grand Conseil devra prendre position à son tour sur ce projet. Le président de la ville a été convaincant. Par 21 voix contre 9, le Conseil général a accordé un crédit de 610.000 francs représentant la part de la ville à la construction d'une annexe au Musée d'ethnographie.

AH! SI J'AVAIS DES SOUS...

Excédent de charges: 4.382.800 francs. Le budget de la ville de Neuchâtel pour 1984 est inscrit en chiffres rouges malgré les restrictions exigées de tous les secteurs.

Les revenus sont évalués à 229.435.566 francs, les charges à 233.818.366 francs.

Il ne s'agit hélas pas d'une mauvaise passe. L'amortissement du compte d'exercice clos s'amplifie avec les années, la dette consolidée dépassera 244 millions de francs, les charges augmentent, la population diminue.

La commission financière a rédigé son rapport il y a un mois, elle ne cachait pas son inquiétude quant à l'avenir financier de la ville, mais laissait poindre une lueur d'espoir provenant de la loi sur la péréquation financière. On sait aujourd'hui que cet espoir a été balayé dimanche dernier.

Face aux projets d'économies des CFF Neuchâtel: les gens du rail inquiets

Page 13

Subsisteraient comme centres régionaux directement reliés au rail pour le trafic de détail les gares et stations, dans notre région, des Verrières, de Travers, de Colombier, de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, de Saint-Imier, de La Neuveville, de Tavannes, de Porrentruy, de Glovelier, de Delémont, et de Moutier.

Seraient fermées à l'envoi et à la réception directs de colis, et desservies par camions, les gares et stations suivantes, toujours dans la région: Péry-Reuchenette, Noiraigue, Couvet CFF, Auvernier, Boudry, Bevaix, Gorgier-Saint-Aubin, Neuchâtel-Serrières, Corcelles-Peseux, Les Geneveys-sur-Cofrane, Les Hauts-Geneveys, Le Locle - Col-des-Roches, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Sonvilier, Douanne, Gléresse, Le Landeron, Cressier, Cornaux, Malleray-Bévilard, Reconville, Court, Choindoz, Boncourt, Courtemaiche, Courgenay, Saint-

Le porte-parole des quatre groupes soulève de nombreux points regrettant un manque de politique fiscale attractive, le dépeuplement constant, la pénurie de logements, sans pouvoir donner de remèdes pour remettre sur pied une situation défallante.

Pour le directeur des finances, M. Claude Bugnon, le budget est réaliste. Des économies ont été exigées là où elles sont possibles, mais les dépenses nécessaires pour le bien de la population ont été maintenues tout comme celles faites en vue d'attirer des entreprises nouvelles sur le territoire communal. Les efforts entrepris en matière d'investissements sportifs et culturels seront poursuivis, malgré l'échec subi par la loi sur la péréquation financière.

Le budget est pris point par point, avec quelques interventions qui reçoivent réponse de l'exécutif.

A 23 heures, le budget est finalement approuvé par 32 voix contre 3, ainsi que les crédits de construction qui s'élèvent à 960.000 francs.

Comme le veut la tradition lorsque la dernière séance de l'année est terminée, un vin d'honneur a été servi à tous les conseillers qui se retrouveront au début de janvier 1984. RWS

Le 25 décembre à la collégiale de Neuchâtel «Le jeu des trois rois» diffusé en eurovision

Théologien, organiste et compositeur, le Viennois Alfred Mitterhofer a fait des études à Neuchâtel. Il a appris l'existence du manuscrit du «Jeu des trois rois de Neuchâtel» et s'y est intéressé. Ce mystère, qui avait été joué à la collégiale il y a 500 ans déjà, a été monté l'année dernière par le Centre culturel neuchâtelois (CCN) avec l'appui des Fabriques de tabac réunies SA (FTR). Le texte original, attribué à Jean Dubois, chanoine vers la fin du XVIe siècle, a été adapté par M. André de Mandach, professeur, alors que la musique était due à M. Alfred Mitterhofer.

Enthousiasmé par cette réalisation, le chef d'orchestre Théo Loosli a trouvé et dirigé les acteurs. Les représentations de Noël 1982 ont enthousiasmé tous les participants.

La renommée du «Jeu des trois rois» s'étendra très prochainement au monde entier. La télévision s'y est intéressée et c'est ainsi que, le matin du 25 décembre, le mystère sera joué en la collégiale sous les feux de la caméra qui le diffuseront en direct sur les trois chaînes de télévision nationale, en France et en Belgique, alors que la Hollande et Chypre passeront l'émission en différé.

Une telle réalisation nécessite d'énormes efforts. Les paroisses et les églises

ont accepté de collaborer étroitement, tout comme l'Etat, la ville, la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel et les FTR ont promis de participer financièrement, le budget établi s'élevant à quelque 60.000 francs.

Pour Neuchâtel, il s'agira d'un apport touristique inouï. La ville, la collégiale seront présentées rapidement avec la représentation, le nom de Neuchâtel sera donc entendu par des dizaines de millions de téléspectateurs.

Le spectacle ne sera pas le même que celui présenté l'année dernière. Sa durée passera de 90 minutes à une heure, ce qui a nécessité des coupures dans la musique principalement, la scène changera de place, l'éclairage sera puissant pour les besoins de la caméra. Quant aux acteurs, M. Théo Loosli peut compter sur la quasi totalité de l'équipe 1982: dix chanteurs et 25 musiciens. Alors que l'an dernier le public suivait le déroulement grâce à un texte qui était remis à chacun, il est prévu d'engager un récitant.

Il reste encore beaucoup de problèmes à résoudre mais, comme cela a été dit lors d'une conférence de presse tenue hier matin, tout sera au point le 25 décembre à 10 heures.

Une répétition générale, qui sera publique, est prévue le 24 décembre en fin d'après-midi. (RWS)

Présentation des nouveaux avocats stagiaires

Le bâtonnier dans la fourmière...

«L'avocat qui veut convaincre doit éviter de se montrer trop convaincant, car un exposé brillant engendre la méfiance. Il faut convaincre par une sorte de tromperie. Il n'y a pas qu'en politique qu'un langage peut en cacher un autre.»

A qui s'adressent ces douteux conseils? A la nouvelle volée de futurs avocats neuchâtelois. Et quel est le vilain retors qui les leur donne? Nul autre que le gardien de l'éthique du barreau neuchâtelois, le bâtonnier de l'ordre des avocats.

Il est vrai que quand ce bâtonnier s'appelle Maurice Favre, on doit s'attendre à de l'insolite. Mais qui n'exclut pas la rigueur. L'avocat et notaire chaux-de-fondien a été fidèle à sa réputation, hier au Château de Neuchâtel. Présentant les nouveaux avocats stagiaires au Tribunal cantonal, il a tenu un discours - le dernier de son mandat en cette circonstance - sur le thème «Langage juridique et langage politique» qui remuait quelque peu la fourmière mais dont la forme parfois paradoxale ne recelait pas de si mauvais conseils que cela...

Décrivant le langage juridique comme «le plus parfait de tous» parce qu'entièrement motivé et tendu vers la conviction, M. Favre l'a comparé au langage politique. Identique en apparence, celui-ci se révèle très différent en fait, essentiellement parce qu'il s'adresse non à un interlocuteur raisonnable mais à une foule. Or la psychologie des foules révèle que celles-ci ne sont accessibles qu'aux raisonnements les plus simples, aux évidences, et à des images qui peuvent même être sans rapport direct avec le sujet. Illustrant son propos d'exemples et d'analyses où perçait parfois les signes d'une certaine désillusion personnelle, M. Favre a montré l'importance pour l'homme de loi comme pour l'homme politique de comprendre ces différences pour maîtriser mieux la matière sociale, et s'efforcer d'échapper à des réflexes «de foule» auxquels nous sommes tous soumis pour tendre à ce que toutes les décisions soient raisonnées et à ce que s'étende le champ des évidences sociales. Il a enfin établi un parallèle à sa démonstration en évoquant les différences entre langage juridique et langage de l'équité, et appelant en quelque

sorte les futurs avocats à en user avec discernement pour la bonne cause!

Cette cérémonie, désormais traditionnelle, permettait aux stagiaires avocats de 1re année (ceux qui accomplissent leurs six derniers mois de stage ont été présentés l'an dernier) de nouer un contact plus détendu que solennel avec l'autorité judiciaire cantonale, le Tribunal cantonal. Le président de cette instance, M. P.-A. Rognon, a d'ailleurs plaisamment souligné que c'était bien la seule audience de l'année où le Tribunal cantonal se réunit in corpore (en fait, deux de ses membres manquaient) et qui s'achève par une verree! Il a constaté que la volée actuelle minorise à nouveau l'élément féminin (5 femmes sur 18, contre 9 femmes pour 6 hommes dans la volée précédente). Il a évoqué la révision en cours de la loi sur le barreau qui prévoit un stage de 24 mois au lieu de 18, dont 6 possibles dans un tribunal. En formant ses vœux pour la carrière des nouveaux stagiaires, il leur a rappelé que même brevet en poche, ils devraient s'astreindre à une formation continue pour demeurer à la hauteur des exigences de la profession confrontée à la

mutation rapide des lois et procédures, elle-même fruit de l'évolution sociale.

Enfin, M. S. Huguenin, premier secrétaire du Département de justice, a salué les stagiaires au nom du gouvernement et autour d'un vin d'honneur. En faisant remarquer que les futurs avocats venaient de passer de la salle des Etats, où siège le tribunal cantonal et où ils seront donc appelés à exercer, à la salle Marie-de-Savoie, où siège... la commission d'examen pour l'admission au barreau, devant laquelle ils devront d'abord «comparaître». On leur souhaite d'y faire moins de bulles que le Neuchâtel dans les verres...

Les nouveaux stagiaires: M. Didier Berberat, M. Richard Calame, Mlle Geneviève Calpini, M. Pierre Cornu, M. Jocelyn Dubois, M. Olivier Dubois, M. Tony Erb, Mlle Sylvie Favre, Mme Sylvie Fassbind-Ducommun, Mlle Anne-Lise Giger, M. Alain Denis Henchoz, Mlle Isabelle Houriet, M. Pierre-André Jeanneret, M. Marc Lorenz, M. Philippe Paratte, M. Jean-Claude Schweizer, M. Ezio Tranini, M. Rolf Zahner. MHK

Ecole enfantine Les enseignants satisfaits

Dans un communiqué, l'ensemble des associations d'enseignants soulignent qu'après la votation cantonale des 3 et 4 décembre concernant l'initiative demandant l'officialisation de l'école enfantine, les associations professionnelles initiatrices tiennent à remercier le peuple neuchâtelois après le verdict des urnes.

Le oui à 4 contre 3 montre que le refus populaire de la loi sur la scolarité de novembre 1982 n'était pas motivé par l'opposition aux jardins d'enfants.

Cette acceptation représente, poursuit le communiqué, un réel progrès social pour les enfants et leurs parents et permettra ainsi aux maîtresses et maîtres de l'école enfantine de préparer harmonieusement l'entrée à l'école obligatoire des enfants qui leur seront confiés. (comm.)

BEVAIX

Poubelle en feu

Hier à 16 h. 55, un début d'incendie s'est déclaré dans une villa rue des Coteaux. Selon les constatations il ressort que le fils du propriétaire a versé un cendrier contenant un mégot allumé dans une seau en plastique. Les dégâts sont peu importants.

SAINT-SULPICE

Cri d'alarme de la fanfare

Une convocation vient d'être adressée à toutes les personnes connaissant la musique et à celles qui désiraient l'apprendre pour permettre à la fanfare «L'Union» de poursuivre ses activités.

La situation est en effet devenue préoccupante en raison d'un effectif insuffisant. Souhaitons que le débat de mercredi prochain permettra d'apporter une solution à cette situation critique. (rj)

cela va
se passer

«Le corps en jeu»: éminent conférencier

Mercredi à 20 h. 15, dans le cadre de l'exposition «Le corps en jeu», la Société des Amis du Musée d'ethnographie et le Musée d'ethnographie reçoivent, à l'auditorium du Musée d'ethnographie, M. Jean Guiart, professeur au Muséum d'histoire naturelle et directeur du Laboratoire d'ethnologie du Musée de l'homme à Paris. Ce spécialiste de l'Océanie donnera une conférence intitulée: «L'enfant, l'adulte et le cadavre en Océanie». Cette manifestation est publique et gratuite. (comm)

«Chézartisan 83»

L'exposition «Chézartisan 1983», l'artisanat vivant se déroulera au collège de Chézard-Saint-Martin: jeudi 8 décembre de 18 à 22 h.; vendredi 9 de 18 à 23 h.; samedi 10 de 14 à 23 h.; dimanche 11 de 11 à 18 h. avec comme animation: les sociétés locales, la fanfare, le 8 et le chœur d'hommes le 9 décembre, une cantine, une tombola et naturellement le contact humain. (m)

Décès

CRESSIER
Mlle Claire Buchelé, 1911.

Autres informations neuchâteloises

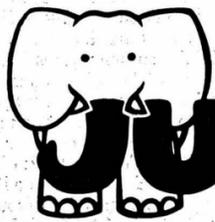
23

Mercredi 7 décembre

Gaby Marchand

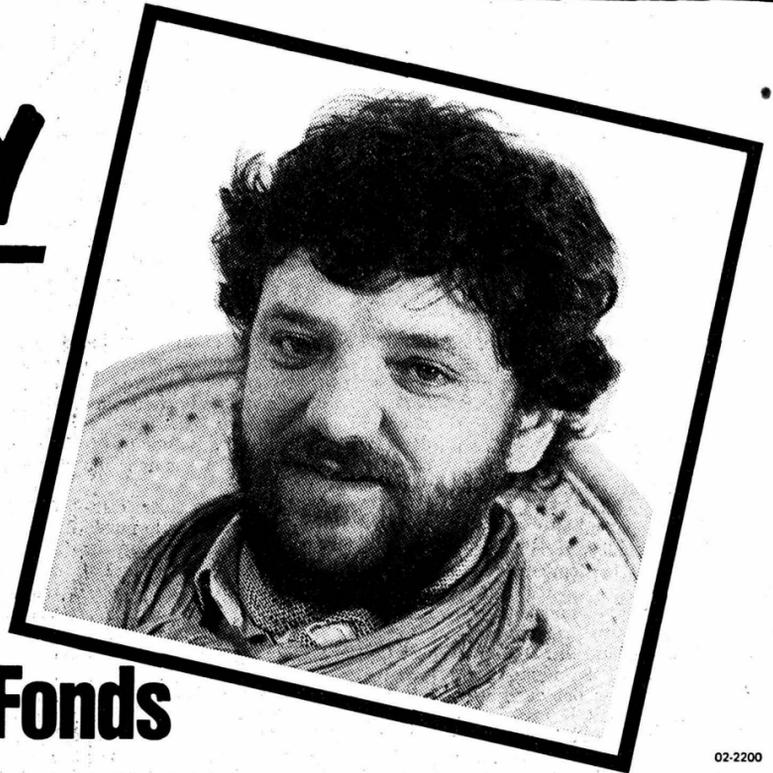
à JUMBO!

Le gentil chanteur et poète fribourgeois égayera le hall du magasin de 10.30 à 18.30 h.



Une sympathique animation pour petits et grands!

JUMBO La Chaux-de-Fonds



02-2200

Pour les FÊTES
soyez BELLES à peu de frais

Profitez de nos

TARIFS RAISONNABLES

Nos permanentes:

à l'huile de vison **Fr. 40.-**
avec coupe et mise en plis

NOTRE GRAND SUCCÈS
la permanente aux protéines
avec coupe et mise en plis

Fr. 52.-

Spécialiste de la teinture
mèches, balayages, brushing

Au SALON HUBERT

Gaston Méroz, Balance 14, ☎ 039/28 37 75

Ouvert non-stop: vendredi et samedi

Maitrise fédérale

95590

Cercle Italien

Parc 43 - ☎ 039/23 13 33
La Chaux-de-Fonds

La Colonie italienne informe le public en général qu'il a remis la gestion de son cercle à Mme Jeanine Gaubert, depuis le 1er décembre 1983

Pizza au feu de bois
Viandes au grill

Nouvelle organisation
Nouvelles spécialités

Fermé le lundi

97037

En toute saison, L'Impartial,
votre source d'informations

Liquidation totale

liquider

90-709

Par suite de cessation de commerce, nous sommes obligés de

Autorisation officielle
du 26.9.83 - 24.3.84

au plus vite tous nos très beaux

Tapis d'Orient et moquette en partie **50%**
30 jusqu'à

Des tapis anciens, par exemple des Sarouc, Ferahan, Karadja, Bachtiar, ect. sont également en liquidation.

GARANTIE: il va de soi que pour chaque pièce vous recevez un certificat d'authenticité.

Heures d'ouverture: lundi - vendredi 9 - 18.30; Samedi 8 - 17 h

Städtle SA Lysstrasse 14
2560 Nidau
Tél. 032/25 32 24

YVO-MODE

CONFECTION DAMES
CLASSIQUE

Serre 11-Chs-Guillaume 16

2e rue derrière L'Impartial

TAILLES 38 à 52

Fermé le lundi

86389



A vendre à Cernier

anciens immeubles locatifs

comprenant 9 appartements, 6 garages, magasins annexes, grand terrain attenant.

Hypothèques à disposition.

Fiduciaire E. Jeannot, Concert 6,
Neuchâtel, ☎ 038/25 40 60. 87-192

+GF+ Georges Fischer Société Anonyme Schaffhouse

5 1/2% Emprunt 1984-94 de fr. 50 000 000
(Numéro de valeur 106.715)

But: Obtention de fonds pour le remboursement de l'emprunt 6 1/2% 1976-88 de fr. 50 000 000, dénoncé au 10 mars 1984

Titres au porteur: de fr. 5000 et fr. 100 000 nominal

Durée: au maximum 10 ans

Prix d'émission: 100%

Souscription: du 6 au 12 décembre 1983, à midi

Libération: au 10 janvier 1984

Cotation: sera demandée aux bourses de Zurich et Bâle

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 6 décembre 1983 dans les journaux suivants: «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés; par contre, les banques tiennent des bulletins de souscription à disposition des intéressés.

Crédit Suisse
Union de Banques Suisses
Société de Banque Suisse
A. Sarasin & Cie

VILLE DE MONTREAL (Canada)

Montréal est la plus grande ville du Canada. Après s'être développée considérablement au XIX^e siècle, surtout en raison de ses facilités portuaires, la ville est devenue un centre commercial, industriel et financier important, qui compte deux bourses et regroupe les sièges de cinq grandes banques ainsi que d'autres institutions de crédit.

Selon les dernières données démographiques, la ville compte actuellement un million d'habitants, soit 16% de la population de la Province de Québec et 4% de la population canadienne.

La ville de Montréal a déjà émis un emprunt de 100 millions de francs suisses en 1981.

5 3/4% Emprunt 1984-1994 de fr. s. 100 000 000

Modalités essentielles de l'emprunt:

But: Le produit net de l'emprunt servira à couvrir les dépenses ou le service de la dette dans le cadre du programme d'investissements de la ville de Montréal.

Coupons: Coupons annuels au 9 janvier.

Durée: 10 ans ferme.

Prix d'émission: 100,50%

Remboursement: Pour des raisons fiscales à partir de 1985 avec primes dégressives commençant à 102%.

Fin de souscription: 9 décembre 1983, à midi.

Libération: 9 janvier 1984.

Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

No de valeur: 668.130

Impôts: Intérêts, capital et prime éventuelle sont payables sans déduction d'impôts ou de taxes canadiens présents ou futurs.

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 6 décembre 1983 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés.

CITICORP BANK (SWITZERLAND)

BANK HOFMANN AG BANK CANTRADE AG SCHWEIZ. DEPOSITEN- UND KREDITBANK

Algemene Bank Nederland (Suisse)
Nomura (Schweiz) AG

Crédit Commercial de France (Suisse) SA
The Royal Bank of Canada (Suisse)

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

1100e anniversaire de Saint-Imier

Le guide officiel des fêtes est sorti

Au cours d'une conférence de presse, le comité directeur du 1100e anniversaire de Saint-Imier, représenté par son président, M. John Buchs, a annoncé la sortie du guide officiel des fêtes ainsi que du livre «Saint-Imier en cartes postales» du livret de la revue «Et si l'Erguël m'était conté...». Dans 25 jours, en effet, Saint-Imier entrera dans son 1100e anniversaire. L'année 1984 sera une année d'animation intense et de fastes innombrables. Après la présentation du guide officiel par M. Pierre Leuthold, M. Buchs a encore relevé les cinq points forts de cet anniversaire.

C'est en août 1983 qu'une commission a été nommée pour l'élaboration du programme général des fêtes. Il s'agissait non seulement d'informer mais aussi de réaliser un document souvenir pour les participants à la fête. Résultat: le guide comprend les messages de M. Pierre Aubert, président de la Confédération,

également les œuvres durables créées à l'occasion de la fête: les deniers officiels en or et en argent, le patchwork qui ornera la Salle de spectacles et les montres souvenir. Quelques pages publicitaires terminent le guide. Ce sont les élèves qui vendront ce programme. Il sera en vente par ailleurs dans les kiosques, les bureaux de tabac et les bureaux d'information du Syndicat d'initiative entre autres. Au prix de 3 fr. 50, ceux qui auront oublié de se le procurer pourront l'acheter sur place, lors des manifestations du début de l'année.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 1984

Selon M. John Buchs, le premier point fort des festivités est l'ouverture officielle le week-end des 27 et 28 janvier. La cérémonie d'ouverture aura lieu le vendredi à la Salle de spectacles. Le patchwork destiné à orner le hall de la Salle de spectacles sera alors remis à la municipalité par la Commission des expositions artisanales. Le samedi, en présence du champion Daniel Gisiger, grand concours pour désigner la marche officielle du 1100e anniversaire. Deuxième point fort: l'arrivée finale du Tour de Romandie le dimanche 13 mai à Saint-Imier.

Les journées officielles des 15, 16 et 17 juin ne sauraient ne pas être citées. Elles débiteront par la fresque historique «Et si l'Erguël m'était conté...». Le dimanche, le grand cortège historique et folklorique, avec plus de 1000 participants, déambulera dans le centre de la cité. Parallèlement, le même week-end, Saint-Imier accueillera les anciens, recrutés minutieusement d'après les registres depuis les années 1920. A signaler aussi les expositions d'économie, avec plus de

30 entreprises, et de cartes postales ainsi que de philatélie. La Fête nationale se déroulera à la place du Marché et la télévision y consacra son émission, diffusée dans toute la Suisse. Les deux autres communes jubilaires, soit Reconvièler et Péry, participeront à l'animation de deux soirées folkloriques dans la halle cantine qui sera montée. Enfin dernier point fort à signaler: la marche populaire des trois communes jubilaires, le week-end du Jeûne fédéral.

C. D.

Grogne chez les menuisiers-ébénistes-charpentiers

La section jurassienne et Jura bernois du Syndicat du bâtiment et du bois communique que «les travailleurs de la menuiserie, de l'ébénisterie et de la charpenterie du Jura et du Jura bernois, membres de la FOBB Syndicat du bâtiment et du bois, réunis en assemblée le vendredi 2 décembre à Moutier, après avoir pris connaissance du déroulement des pourparlers pour le renouvellement de la convention, condamnent l'attitude des patrons menuisiers qui, bien que s'étant engagés à donner leur réponse définitive sur les résultats jusqu'au 30 novembre, ne se sont pas manifestés.

«Les nombreux travailleurs présents pensant pouvoir se prononcer sur du concret ne l'ont pas pu d'où une certaine grogne évidente. Les travailleurs constatent une fois de plus que les patrons se moquent d'eux et tiennent à exprimer par le présent communiqué leur indignation tout en se réservant le droit avec la FOBB d'agir de la manière qu'ils jugeront la meilleure pour amener l'Association des maîtres menuisiers-charpentiers-ébénistes à faire les concessions indispensables pour que la convention collective de travail puisse être reconduite.»

(comm)

Tramelan: futur professeur d'accordéon



Devant un jury composé de membres de l'ASPA, de l'ARPA et d'un professeur du conservatoire de Genève, l'accordéoniste tramelot qui vient d'ailleurs de se distinguer au Trophée mondial de l'accordéon, Michel Schott, a réussi un examen pratique pour le titre de professeur d'accordéon avec la mention excellente, assortie de félicitations du jury.

Ce jeune musicien, qui poursuit sa préparation avec le professeur M. Jean Baldowski, se présentera dans une année pour la théorie. Ce nouveau résultat positif pour un accordéoniste du club de Tramelan, que dirige M. Georges Richard, est le fruit du travail en profondeur du club local.

(comm. photo vu)

Ecole d'infirmiers assistants du Jura bernois Nouveaux certifiés de Saint-Imier et Moutier

Au cours d'une cérémonie hier à l'Hôpital de Moutier, les huit nouveaux

certifiés de la deuxième volée d'élèves de l'Ecole d'infirmiers assistants du Jura bernois à Saint-Imier et Moutier ont été félicités et se sont vus remettre leur certificat de capacité.

L'ouverture de la cérémonie a été faite par le président du Conseil d'école, M. P. Jeanneret. MM. H. Jaussi et D. Borle, représentants respectifs de l'hygiène publique du canton de Berne et de la Fédération des communes du Jura bernois ont présenté de brèves allocutions, avant de céder la parole à la directrice de l'école, Mme A. Henzelin. Entre les divers discours, la cérémonie a été agrémentée par l'interprétation musicale de Mmes Aude Miserez et Anne Steulet, toutes deux au piano.

Sept jeunes femmes et un jeune homme se sont vus remettre leur certificat de capacité: sœur Margherita Fiscalini, Mmes Patricia Helbling, Marcelle Lehmann, Mathilde Liechti, Lucette Perrin et Annick Wanner ainsi que M. Olivier Meyer.

Après que M. Jeanneret ait mis un point final à la cérémonie, une collation a été servie à toute l'assemblée au restaurant de l'hôpital. (cd)

Carnet de deuil

TRAMELAN. - On apprend le décès de M. Raymond Taillard qui s'en est allé dans sa 76e année. Domicilié à la rue du Plan 8, le défunt était retraité de la Compagnie des chemins de fer du Jura. Il avait eu la douleur de perdre son épouse il y a plusieurs années déjà. (vu)

On apprenait, dimanche, le décès de M. Fritz Berger, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage. Le défunt, domicilié à la rue des Deutes 21, était très connu au village où il avait fait partie de plusieurs sociétés. Le Ski-Club le comptait parmi ses membres tout comme la Société mycologique où il avait occupé des postes au comité. Le Club alpin suisse venait de le mettre à l'honneur à l'occasion de l'assemblée générale du groupe de Tramelan, pour ses 50 ans de fidélité. M. Berger avait travaillé auprès de la fabrique de machines Kummer Frères en qualité d'employé et avait dû interrompre son activité pour raison de santé. Son départ sera vivement ressenti au sein de sa famille ainsi que parmi ses nombreuses connaissances. (vu)

Souvenirs, souvenirs

La montre souvenir du 1100e s'arrache avant même d'être livrable. Que les impatients patientent: la première livraison est prévue dès le 20 décembre.

Le livre historique sera envoyé lui dès le 12 janvier. L'ouvrage «Saint-Imier en cartes postales», tiré à 1140 exemplaires, devra être réédité. Seuls 56 exemplaires sont encore à disposition. Quant aux deniers officiels, ils seront en vente avant Noël. (cd)

de M. Peter Schmid, président du Conseil exécutif bernois, de M. Francis Loetscher, maire de Saint-Imier et ancien conseiller national, de M. Roger Meyrat, président de la commune bourgeoise et de M. John Buchs, président du comité directeur du 1100e anniversaire.

56 MANIFESTATIONS ET PLEIN DE RENSEIGNEMENTS

Le guide indique naturellement toutes les manifestations annoncées dans les délais qui se dérouleront en 1984 à Saint-Imier. Mais aussi, il compte un plan de la cité, un texte sur l'histoire de la commune et l'organigramme du comité d'organisation des festivités. Y figurent

OFFRES D'EMPLOIS

Ruelle du Repos 18
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 12 12

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, plusieurs

opérateurs

pour machine à commande numérique CNC

Exigence: Quelques années de pratique

Nous offrons:

- une bonne rémunération
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone

9830



Michael Weing S.A.

FUST

L'offre vedette

Cuisinière Bosch EH 549 S

4 plaques, four vitré, tiroir à ustensiles, éclairage int. Livraison et service d'entretien FUST.

Nouveau: cuisinière en vitro-céramique au prix sensationnel de Fr. 1320.-. Nos spécialistes se chargent d'échanger votre vieille cuisinière contre une cuisinière en vitro-céramique.

Nous livrons toutes les marques de qualité de notre stock FUST. Durée de location, minimum 3 mois

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électriques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bièhne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 42 succursales

FUST



Prix-Fust 548.-
Location 31.-/ms.
Possibilité d'achat.

Mobilier de cuisines et salles de bain

L'ANNONCE D'OFFRE D'EMPLOI
C'EST (AUSSI)
DE LA
PUBLICITE

Nous cherchons

gardiens de nuit

et leur offrons la possibilité d'une formation particulière.

Nous leur demandons:

- disponibilité
- travail le week-end par rotation
- bonne présentation et condition physique
- 38-50 ans
- nationalité suisse

Date d'entrée à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photographie à Monsieur M. Labergerie, chef du personnel, UNION DE BANQUES SUISSES

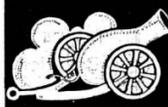
case postale Stand, 1211 Genève 11.

18-5914



Union de Banques Suisses

La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme: la PUBLICITE



A vendre
Simca 1308 GT
1976, 127 000 km, expertisée.
Fr. 2 500.-
☎ 039/41 41 60 ou 039/41 28 96 de 9 h. à 14 h. et à partir de 18 h. 93-57371

Femme de ménage

très soigneuse est cherchée pour 3 h. par semaine.

☎ 039/26 68 18 dès 19 h. 97112

STATION D'HIVER cherche

JEUNE SERVEUR(SE)

débutant(e) accepté(e) pour longue saison d'hiver.

Hôtel de La Télécabine, Les Crosets, 1873 Val d'Illiez, ☎ 025/79 14 21. 36-100747



Jeux - Jouets
Poupées - Peluches

AU BERCEAU D'OR

R. Calame, succ.

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 84 - ☎ 039/23 37 93

95640



À LOUER
POUR LE PRINTEMPS

APPARTEMENTS

de 3 et 3 1/2 pièces, dans immeubles tout confort, service de conciergerie, rues du Nord, Fiaz, Jardinière, Crétets. 97114

SERVICE DE CONCIERGERIE À REPOURVOIR

dans petit immeuble moderne de 2 étages. Appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bain, à disposition. 97115

APPARTEMENT

de 4 pièces, cuisine agencée, cheminée de salon, salle de bains, dans immeuble ancien rénové avec chauffage central et service de conciergerie, rue Jardinière. 97116

APPARTEMENTS

de 2, 3 et 4 pièces, dans immeubles avec chauffage central, salle de bains, rues de la Paix, Collège, Doubs, Jardins, Numa-Droz, Temple-Allemand, Jardinière. 97117

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

Invitation.



*Pour bien soigner
votre peau, il faut commencer
par la connaître.*

Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser. Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent. De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de vingt francs, vous recevrez un cadeau qui vous fera certainement plaisir.

Passez donc nous voir.

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

La déléguée de la maison VICHY sera à votre disposition jusqu'au vendredi 9 décembre



centrale

Nous nous réjouissons de votre visite.



SECTEUR COSMÉTIQUE
Léopold-Robert 57
039/23 40 23-24
La Chaux-de-Fonds

ESPAGNE OH ! BEGUR, BEGUR

La perle de la Costa Brava

Villas

avec jardin plus terrasse, salon, cheminée, salle de bain, à partir de 4 225 000 ptas, soit environ Fr. 60 000.-. A 60 km. de la frontière française au cœur de la Costa Brava avec des immenses pinèdes et la plus époustouflante vue panoramique sur la mer garantie.

Haut standing et bas prix, construction de qualité suisse.

Exposition:

Samedi 10 et dimanche 11 décembre, HÔTEL TERMINUS Neuchâtel (face à la gare) de 9 h. à 18 h.

FINQUES BEGUR
022/94 22 14 - 026/2 73 53
038/25 23 25 - 037/23 11 22
021/37 28 55

QUALITÉ ! QUALITÉ !

60-366511

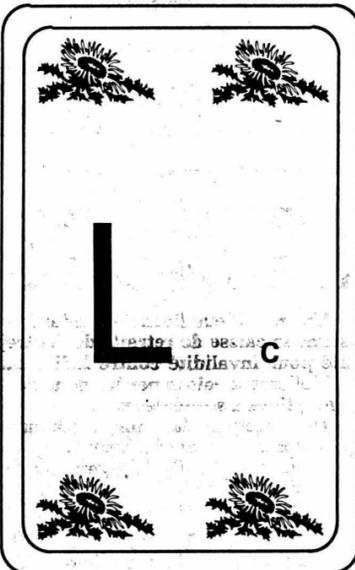


Producteur et négociant
038/47 12 36,
2088 Cressier

demandez une bouteille de

PINOT NOIR

Dans les bons restaurants et magasins spécialisés, En décembre, samedi matin, cave ouverte. DÉGUSTATION. 87-227



AVIS MORTUAIRES

SAINT-IMIER

*Que ton repos soit doux
Comme ton cœur fut bon.*

Madame Jeanne Marti-Tschanz, ses enfants et petits-enfants, à Mont-Soleil; Monsieur et Madame André Tschanz-Wütrich, leurs enfants et petits-enfants, à Sonvilier;

Madame et Monsieur André Lauener-Tschanz et leurs enfants, à Sonvilier;

Madame Yolande Tschanz-Ferrari et ses filles, à Ludiano; /

Monsieur Fritz Tschanz et ses enfants, à Sonvilier;

Madame Suzanne Vuillemin-Tschanz, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Monsieur Frédy Tschanz;

Monsieur Charles Tschanz, à Mont-Soleil,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Fernand TSCHANZ

dit Julot

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 50e année.

SAINT-IMIER, le 5 décembre 1983.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds mercredi 7 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 15 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire des Pompes funèbres F. Jacot, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

153841

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités 31.14.96

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES MAÎTRES PLÂTRIERS-PEINTRES

a le triste devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Francis MORETTI

vice-président et
membre de commissions

L'incinération aura lieu mardi 6 décembre à Neuchâtel.

Culte au temple de Couvet, à 13 h. 30.

97377

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures

REMERCIEMENTS

MADAME HENRI DARBRE-BOURQUIN,
ainsi que les familles parentes et alliées,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin.

Les présences, les messages ou les dons ont été pour elles un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à leur cher disparu.

97133

LE LOCLE

La famille de

MONSIEUR EDMOND PRÉTÔT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou envois de fleurs. Elle les prie de croire à sa vive reconnaissance.

97144

LE LOCLE

Profondément émue par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR WILLY DUVANEL

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Elle les prie de croire à sa vive reconnaissance.

97142

Très touchés des témoignages de sympathie reçus lors du deuil qui les a frappés,

MONSIEUR EDOUARD PERROTTET-MOTTIER, MADAME ET MONSIEUR EUGÈNE JEANNERET-MOTTIER,

remercient toutes les personnes qui les ont entourés par leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons.

Un merci tout spécial à Mademoiselle Soldera et à son personnel qui se sont dévoués pour leur chère disparue.

BUTTES ET FLEURIER, décembre 1983

153855

Pyjama pour hommes

MAESTRO

Pur coton peigné. Maille interlock de très bonne qualité. Pantalon à ceinture élastique sous tunnel. Bordures élastiques. Grand teint. Indéformable. En plusieurs couleurs. Tailles 5/6, 7 et 8



28-92



MIGROS

dans les Marchés MIGROS
et au magasin de St-Imier

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Privation de liberté à des fins d'assistance Libertés individuelles mieux garanties

Les nouvelles dispositions du droit fédéral relatives à la privation de liberté à des fins d'assistance, adoptées en 1978, sont entrées en vigueur le 1er janvier 1981. Ces dispositions répondent aux principes énoncés par la Convention européenne des droits de l'homme. Auparavant, ces dispositions étaient réglées exhaustivement par le droit cantonal, et certaines des législations étaient incompatibles avec les dispositions édictées par la Convention des droits de l'homme. Pour adapter leur législation aux principes contenus dans le droit fédéral, les cantons ont élaboré de nouvelles lois. Le canton du Jura s'apprête à le faire. Le gouvernement vient de mettre en consultation, auprès des milieux intéressés, sa propre réglementation qui remplacera la loi actuelle ainsi qu'une ordonnance assurant la transition entre l'ancien et le nouveau droit fédéral.

Par privation de liberté à des fins d'assistance, il faut entendre qu'une personne majeure ou interdite (sous tutelle) peut être placée ou retenue dans un établissement approprié «lorsque, en raison de maladie mentale, de faiblesse d'esprit, d'alcoolisme, de toxicomanie ou de grave état d'abandon, l'assistance nécessitée ne peut lui être fournie d'une autre manière».

Ainsi que l'a expliqué le ministre Pierre Boillat, la privation de liberté à des fins d'assistance touche à la liberté personnelle de l'individu. Le législateur doit donc agir avec prudence et circonspection. Réviser la loi portant sur les mesures éducatives? Cela n'a pas été possible; la loi actuelle étant par trop lacunaire.

SAIGNELÉGIER

Coupes de bois stoppées

Il ressort d'une première évaluation des dégâts faite par le garde-forestier du triage, M. Scherler, que plus de 1000 m³ ont été abattus par la tempête de dimanche dernier. Certaines anciennes plantations (pépinières) situées notamment au Haut-du-Bémont, à la patinoire et surtout au sud de Sous-la-Neuvevie, ont été particulièrement touchées. Elles offrent un spectacle désolant. Vu l'étendue des dommages, le Conseil communal a fait immédiatement arrêter toute les coupes en cours. (y)

AVIS MORTUAIRE

NEUCHÂTEL

Crois au Seigneur Jésus
et tu seras sauvé, toi et
toute ta famille.

Monsieur Albert Calame, à Neuchâtel, ses enfants:

André et Jacqueline Calame, à Sauges,

Betty Calame, à Genève;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Jacques-André et Murielle Calame,

Marie-Sandrine, Matthieu, à Sauges;

Jean-Philippe et France Calame,

Manoëlle, Gaël, à Saint-Martin;

Monsieur Adrien Gatolliat et sa famille;

Monsieur Gottfried Grossenbacher; Les descendants de feu Armand Gatolliat,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, dans l'espérance et la foi en la Résurrection, font part du décès de

**Madame
Antoinette CALAME
née GATOLIAT**

survenu le 2 décembre 1983,
dans sa 85e année.

Celui qui croit en Moi vivra.

NEUCHÂTEL (Côte 135),
le 5 décembre 1983.

Un culte a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes qui le désirent peuvent penser à la Paroisse des Valangines (ccp 20-524) ou à Pro Senectute (ccp 20-1040).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 153844

L'avant-projet de loi présenté hier à la presse comporte pas moins de 9 articles. Il a été élaboré sur la base d'autres législations cantonales. Ainsi que le précise le juge Broglin, président de la commission de rédaction, la loi jurassienne est un compromis. Elle donne à l'individu davantage de garanties face aux mesures contraignantes que peut prendre une autorité, assure à tous les échelons des voies de recours tout en garantissant la sécurité de l'individu contre lui-même ou contre autrui.

Les droits de l'individu sont donc mieux protégés. Un exemple: selon la loi actuelle il est possible d'interner une personne oisive. Selon la nouvelle législation, ce n'est plus possible. Et, ce qui est très important les conseils communaux ne sont plus systématiquement les autorités compétentes pour prendre des mesures. Ils le restent en ce qui concerne les mesures préalables (que ne prévoyait pas l'ancien texte): traitements ambulatoires par exemple.

L'interdiction d'auberge est maintenue. Cette mesure sera toutefois prise par le Département cantonal de la justice et de l'intérieur, et chaque fois que les conseils communaux négligeront de

prendre des mesures envers une personne, laisseront une situation se dégrader, le canton interviendra.

En fait, l'Etat prend en partie à sa charge des tâches dévolues actuellement aux conseils communaux tout simplement parce que les exécutifs communaux sont trop souvent dépassés par les événements. Le projet de loi prévoit que la compétence de placer des personnes dans des établissements appartient en principe au département cantonal. Les médecins pourront ordonner un placement provisoire dans un établissement approprié en cas d'urgence. Pour éviter que le placement provisoire en devienne «définitif» qu'un dossier ne dorme au fond d'un tiroir, un rapport écrit devra être transmis dans les quarante-huit heures à l'autorité compétente.

UN DÉCRET

Cette loi s'accompagne d'un décret réglant les conditions d'admission et de sortie d'établissements psychiatriques. Ici aussi, on constate une très nette volonté de préciser clairement les compétences des autorités tutélaires, le mode de procédure. Et à tous les échelons les voies de recours sont réservées. Les demandes de libérations seront traitées rapidement. La sortie d'un établissement après un séjour effectué de plein gré par un individu ne devra pas faire l'objet d'une demande particulière.

P. Ve

Association pour l'élimination des barrières architecturales Les nouveaux bâtiments publics visés

L'Association jurassienne pour l'élimination des barrières architecturales (AJEBA) continue à intervenir chaque fois qu'un nouveau bâtiment public est construit pour que l'on tienne compte des intérêts des personnes handicapées. Le canton du Jura disposera d'une nouvelle loi sur les constructions.

L'AJEBA demande que toutes nouvelles constructions d'intérêt public ainsi que les locatifs soient conçus sans barrières architecturales. Ses propositions ont été déposées devant le Gouvernement qui est en train de les examiner. Selon le rapport du président de l'AJEBA, Joël Plumey, réélu pour trois ans au terme d'une récente assemblée, l'activité du groupe «architectes» a été modeste.

La raison: le nombre d'expertises reçues depuis décembre 82 se limite à trois constructions: un locatif, un centre commercial à Courrendlin, un dancing à

La Roche et l'aménagement d'un restaurant à Réclère. Des réalisations qui lui font plaisir: des rampes d'accès réalisés pour plusieurs églises, dont la vénérable collégiale de Saint-Ursanne, des cabines téléphoniques accessibles installées en gare de Delémont et à proximité de Porrentruy, etc.

Problème en cours: l'AJEBA étudie la piscine couverte de Delémont pour savoir si elle répond aux exigences des personnes handicapées, l'AJEBA va rencontrer Pro Jura pour savoir dans quelle mesure les guides touristiques jurassiens peuvent donner des informations d'accessibilité des hôtels, restaurants, places de parc, etc... par des personnes handicapées notamment. (pve)

Le «Démocrate» en deuil Décès de Mme Simone Schnetz

Mme Simone Schnetz, ancienne directrice et présidente du journal «Le Démocrate», est décédée samedi à Delémont dans sa 81e année. Epouse de M. André Schnetz, directeur du «Démocrate», elle devait s'occuper du journal à la mort de son mari, en 1952, pour le transmettre à son fils Jean Schnetz en 1968. Mais celui-ci devait malheureusement décéder prématurément en 1975. C'est sa fille, Mme Maryse Cavalieri, qui préside aujourd'hui la société. (ats)

DELÉMONT

Le béton dérange

Geste sans doute de mauvaise humeur et d'irritation, à la rue du Temple de Delémont. Cette rue a été élargie et un vieux mur en pierres de taille a été démolé pour améliorer la circulation du trafic automobile. Les travaux viennent à peine d'être terminés, qu'un gros murs en béton a été barbouillé de plusieurs slogans au style: «Béton je te hais. Tu me détruis». La police a ouvert une enquête. (pve)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Tribunal cantonal

Le beurre et l'argent du beurre

Un travailleur licencié pendant une longue maladie. Assez tôt pourtant - estime la caisse de retraite de l'entreprise - pour perdre ses droits à indemnité pour invalidité contre ladite caisse. Le travailleur à qui l'on donnera partiellement raison perdra donc quelques billets dans l'aventure... Ce qu'un juge estimera scandaleux.

Un directeur, dans une toute autre affaire, exigera lui, non seulement le beurre mais l'argent du beurre. Il sera donc débouté.

Deux mondes. Deux jugements prononcés, le premier à la majorité des juges constituant la Cour civile du Tribunal cantonal siégeant hier matin au Château de Neuchâtel, placée sous la présidence de M. Pierre-André Rognon. Le second à l'unanimité de ces mêmes juges. Résumons...

S. est employé dans un important groupe industriel (sous contrôle américain). Il tombe gravement malade. Il est licencié après plusieurs mois d'absence, mais avant le délai de carence lui permettant de toucher l'assurance invalidité de l'AI, tandis que la caisse de retraite se refuse à payer quoi que ce soit pour l'invalidité pourtant prévue dans son règlement. Motif: licencié, S. n'en fait plus partie.

Le juge rapporteur au terme d'un commentaire fouillé, proposera un jugement tenant compte du règlement de la caisse, tout en s'inspirant de la loi sur la prévoyance professionnelle - non encore entrée en vigueur - ainsi que de la décision de l'AI: 1/2 indemnité.

La caisse de retraite est donc condamnée à payer une indemnité partielle et les frais sont mis à la charge des deux parties.

INGÉNIEUX, MAIS SCANDALEUX

Ingénieux, mais scandaleux, estimera l'un des juges, relevant notamment le rôle de relais de la caisse de retraite, car aucun invalide ou presque (à peu près cinq pour cent pas plus, selon les statistiques) n'est déclaré tel avant le délai de carence d'un an. Un délai qui permet entre autres d'observer l'évolution de la maladie, les conséquences d'un accident, après des soins médicaux appropriés.

Incapable de travailler pour cause d'invalidité, l'intéressé avait droit à l'AI au bout du délai de carence. La caisse de retraite participe à une juste répartition des charges sociales et c'est pourquoi ce système existe, afin de ne pas construire quelque chose d'antisocial, voire de révoltant, sera-t-il précisé.

Licencier avant le délai de carence pour faire disparaître le droit à une rente d'invalidité est tout simplement contraire à l'esprit de la loi.

Les autres juges sont du même avis, par contre ils retiennent la proposition du juge rapporteur comme étant équitable en l'espèce et c'est à la majorité que le dispositif proposé est retenu.

GUERRE DE PATRONS

Engagé en septembre 1976 comme responsable d'un département de diversification d'un important groupe ayant son siège à Bienne, ce directeur des Montagnes neuchâteloises reçoit un salaire en

Or, dans l'entretemps, le directeur en question s'intéresse au rachat d'un département outillage mis en vente par le groupe et, le 15 décembre, un contrat est signé par une société dont l'intéressé est le seul patron, et qui paye le prix convenu, pour l'unité de production, les commandes en portefeuille et le savoir-faire. A fin janvier pourtant un salaire est encore versé. Par erreur précise l'entreprise qui, par gain de paix ne revendique pourtant aucun remboursement mais précise que les rapports de travail sont terminés, puisque désormais leur ancien responsable est devenu son propre patron.

Un patron qui ne l'entend pas de cette oreille et réclame la fin du salaire pour la période de débite, le treizième mois et des frais encore non remboursés.

Il est débouté à l'unanimité des juges, dont l'un dira précisément qu'on ne saurait avoir le beurre et l'argent du beurre...

R. Ca.

Le ciel en décembre

SOLEIL

Date	Lever	Coucher	Durée du jour	Culmination	Hauteur
11.12	8.10	16.42	8.33	12.26'	20°
21.12	8.17	16.45	8.27	12.30'9	16,9°
31.12	8.20	16.51	8.31	12.35'8	19,9°

Coucher du Soleil le plus précoce de l'année: le 11 à 16 h. 42. Solstice d'hiver (début de l'hiver astronomique): le 22 à 11 h. 30'21".

LUNE

Une éclipse de Lune aura lieu le 20, entre 0 h. 48 et 4 h. 47. La Lune sera alors partiellement dans la pénombre de la Terre. Le maximum se produira à 2 h. 47 avec 0,87 diamètre de Lune assombri. La prochaine éclipse observable aura lieu le 15 mai 1984.

PLANÈTES

Mercure sera visible tout le mois, en raison de son élongation maximale le 13 (20°37'). On peut donc la découvrir au coucher du Soleil, à une hauteur qui variera de 3 à 6°.

Vénus, toujours éloignée du Soleil, reste bien visible dans le ciel matinal, tout comme Mars qui s'éloigne de plus en plus du Soleil - de 60 à 74° au cours du mois.

Jupiter reste invisible au cours du mois.

Saturne, en revanche, redevient visible le matin. Lever à 5 h. 26 le 1 et 3 h. 43 le 31. Saturne se trouvera à un peu moins de 2° de Vénus du 15 au 20. Le rapprochement maximal aura lieu le 17, la distance entre les deux planètes étant alors de l'ordre du quart d'un diamètre lunaire.

RÉSULTATS D'UN CONCOURS

Durant l'exposition d'astronomie organisée en septembre au Musée international d'horlogerie, un concours était proposé aux visiteurs, en relation avec l'expérience du pendule de Foucault. Il s'agissait de fournir la formule permettant de déterminer l'angle de rotation horaire du pendule en question. Parmi les réponses exactes - accompagnées de près d'une centaine d'autres réponses incomplètes ou inexactes - c'est celle de M. Frank Graf, de Saint-Imier, que le sort a désignée.

Pour la latitude de La Chaux-de-Fonds, la réponse exacte est: 11°01'06" par heure, soit le produit de la rotation horaire de la Terre (15,041°) par le sinus de la latitude considérée (47°06'07").

(Communiqué par la Société neuchâteloise d'astronomie. R. B./G. S.)



Jazz suisse à Saignelégier

Cette première quinzaine de décembre sera marquée par un événement musical important qui se déroulera tout d'abord en Suisse alémanique, à Willisau, puis en Suisse romande, à Saignelégier, qui postule déjà à ce titre. Sur l'initiative de la Radio suisse alémanique, un groupe a été constitué spécialement pour ces concerts.

Il est composé de: Pierre Favre, percussion; Irène Schweizer, piano; Daniel Bourquin, saxophones; Hans Känel, trompette; Olivier Magnenat, contrebasse; Christy Doran, guitare; Jürg Hager, clarinette, clarinette basse.

Le jazz moderne veut se situer au-dessus des frontières linguistiques, d'où l'intérêt de cet atelier mis en place spécialement, une semaine avant ces deux concerts, dans le but de démontrer que s'il existe des différences entre les deux cultures, des ressemblances peuvent être mises à jour.

Les musiciens choisis par Pierre Favre se retrouveront le 4 décembre à Willisau où ils feront un premier concert le 7, pour ensuite illustrer musicalement le fruit de leur collaboration à l'Hôtel de Ville de Saignelégier, le 10 décembre prochain, à 20 h. 30. (comm)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanne, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

Pierre Veya, Pascal Brandt.

Régie des annonces:

Assa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 14.30 Télévision éducative TV-scopie: Trucages pour le western
15.25 Point de mire
15.35 Vision 2: Musique populaire Ritournelles
16.05 Vision 2: Tickets de premières
17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.15 La Vallée secrète
17.40 La route
17.45 Téléjournal
17.50 Les chrétiens
18.40 Journal romand
19.00 Photos de famille
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 Dynasty
21.00 Les grandes maladies

Les visiteurs du soir
21.55 Tranin reporter
Un documentaire de Tranin
Image of a vintage car

- 22.20 Téléjournal
22.35 Spécial session
22.45 Vision 2: L'antenne est à vous

FRANCE 1

- 11.30 TF1 Vision plus
12.00 Le rendez-vous d'Annik
12.30 Atout cœur
13.00 Actualités
13.45 Portes ouvertes
14.05 CNDP
14.25 Amicalement vôtre
15.25 Saga
16.20 Forum du mardi
17.20 TV service
17.30 Le paradis des chefs
18.00 Candide caméra (1)
18.15 Le village dans les nuages
18.40 Variétoscope
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 Actualités
20.30 D'accord, pas d'accord

20.35 Au Bois lacté
Pièce de Dylan Thomas - Avec: Stephan Meldegg - Jacques Canselier - Pierre Charras

- 22.10 Les grandes expositions
22.40 Balle de match
23.10 Actualités

SUISSE ITALIENNE

- 14.00 TV scolaire
18.00 Les plus belles fables du monde
18.15 Les Schtroumpfs
18.45 Téléjournal
18.50 Viavai
19.40 Ici Berne
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Wagner (6)
21.40 Orsa maggiore
22.45 Téléjournal
22.55 Mardi-sports

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (12)
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 La Légende de James Adams
15.45 La chasse aux trésors
16.45 Entre vous
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal
20.30 D'accord, pas d'accord

Les dossiers de l'écran
20.40 J'ai tué mon Fils
Film de Paul Wendkos (1977), d'après le roman de Thomas Thompson - Avec: Ben Gazzara - Robby Benson - Eileen Brennan

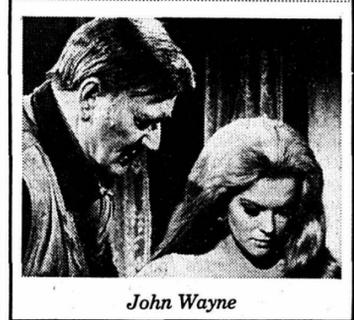
ALLEMAGNE 1

- 16.00 Téléjournal
16.05 Evelyn Waugh
17.00 Was ist was
17.20 Alpha 5
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Was bin ich?
21.00 Monitor
21.45 Dallas
22.30 Le fait du jour
23.00 Le Ballet de Stuttgart dix ans après Cranko
23.45 Téléjournal

FRANCE 3

- 17.00 Télévision régionale
19.15 Actualités régionales
19.50 Inspecteur Gadget
20.00 Jeux de 20 heures

20.35 La dernière séance
20.40 ACTUALITÉS GAUMONT 1959 - 20.45 BUGS BUNNY: Mines d'Or, dessin animé - 20.55 LES CAVALIERS, film de John Ford (1959) - Avec: John Wayne - William Holden - Constance Towers



- 22.50 Vive la Liberté
23.00 L'attraction
23.10 Soir 3
23.30 Le Monde lui appartient

SUISSE ALEMANNIQUE

- 8.45 TV scolaire
9.45 La maison où l'on joue
10.15 Cours de formation
10.30 TV scolaire
14.45 Da capo
16.45 La maison où l'on joue
17.15 TV scolaire
17.35 Pause
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.35 Hollywood
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Derrick
21.05 Es geht gleich weiter
21.10 CH-Magazine
22.00 Téléjournal
22.10 Aujourd'hui à Berne
22.20 Mardi-sports
23.20 Ten O'Clock Rock
0.20 Téléjournal

A VOIR

Les grandes maladies

Le diabète représente la troisième cause de mortalité en Occident. Cent millions de Nord-Américains en souffrent, un million de Français, deux cent cinquante mille Suisses...
Le diabète représente la troisième cause de mortalité en Occident. Cent millions de Nord-Américains en souffrent, un million de Français, deux cent cinquante mille Suisses...
Les conséquences économiques de cette maladie sont énormes. On les estime, rien qu'aux USA, à cent milliards de dollars.
La probabilité d'être diabétique augmente avec l'âge et avec le poids. Chaque tranche de dix ans double le risque, chaque excédent de 20 % du poids normal également.
L'émission explique en quoi consiste le diabète, le dérèglement de la production d'insuline ou de son transporteur et l'impossibilité pour les cellules d'assimiler le sucre, dont le taux augmente dangereusement dans le sang.
On distingue deux types de diabète: le diabète adulte, ou diabète gras, caractérisé par le manque d'insuline mais aussi par celui du transporteur de l'insuline, et le diabète juvénile, ou diabète maigre.
La médecine, ces dernières années, s'est préoccupée de l'éducation du diabétique, dont l'angoisse et les problèmes psychologiques diminuent quand il peut, par cette éducation, contrôler sa maladie.
La découverte capitale de l'insuline en 1921 par Banting et Best, à Toronto, a permis de sauver ces malades. Toute l'insuline actuelle est obtenue à partir de pancréas de porcs et de boeufs. L'industrie biogénétique pense obtenir bientôt de l'insuline artificielle. Les recherches actuelles portent également sur le mode d'administration de l'insuline, sur des appareils miniaturisés permettant un contrôle constant du taux de glucose dans le sang et le dosage instantané de la quantité d'insuline à fournir à l'organisme.
Le premier de ces appareils miniaturisés, véritable pancréas artificiel, tient dans un sac à main; il a été expérimenté à Toronto en juin de cette année. (sp - tv)

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Informations
16.05 Mosaïque
16.35 Mandara
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-Télé
17.50 Tout en musique
18.20 Konferenz der Tiere (4)
19.00 Informations
19.30 L'Homme de Suez (2)
21.00 Journal du soir
21.20 Les suites d'une faille
22.05 Actualités cinématographiques
22.50 Schlangengift
0.15 Informations

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANNIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 La pince, par E. Gardaz. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps: nouveautés du disque et des séquences magazine et de divertissement. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sport. 19.05 Dossier et revue de presse suisse alémanique. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune, par M. Caboche. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre de nuit: Nuit blanche, de Guyette Lyr. 23.10 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.30 Actualité. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Des sciences et des hommes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 Avant-scènes: radio-phoniques: Les derniers devoirs, de L. Calaferte. 21.30 Les noces de Figaro (ouv., acte 2). 22.30 Journal. 22.40 Le calendrier de l'Avent. 22.45 Les noces de Figaro (3 et 4). 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique classique. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Mus. popul. 21.30 Le coin du dialecte. 22.15 Hits. 23.05 Jazz. 24.00 Club de nuit.
12.40 Mus. class. 14.05 Fam. et soc. 14.45 Feuilleton. 15.00 RSR 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 DRS. 3. 18.50 Italien. 19.30 Social. 20.05 François d'Assises, Honegger. 23.05 DRS. 1. 24.00 Club de nuit.

Les programmes français sont donnés sous toutes réserves.
12.35 Jazz. 13.00 Les nouvelles muses en dialogue. 14.04 Chasseurs de son stéréo. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 L'après-midi des musiciens: Telemann. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Studio-concert. 20.00 Jazz. 20.30 Alcina, opéra en 3 actes, Haendel. 23.25-1.00 Fréquence de nuit: Jazz-Club. 23.10 Jazz-Club, par C. Carrière et J. Delmas.

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Musique ancienne: Les problèmes techniques. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 15.20 Rubrique internationale. 17.32 Musique: Musique ancienne. 18.30 Feuilleton: Le centenaire, de René de Obaldia. 19.25 Jazz. 19.30 Science: Les fourmis. 20.00 Dialogues, par R. Pillaudin. 21.15 Musique: Musique ancienne: Les problèmes techniques. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 7.10 Commentaire. 7.32 Le billet. 8.00 Elections au Conseil fédéral. 8.10 Revue de presse. 8.25 Mémento des spectacles. 8.30 Indicateur éco. et financier. 8.35 Diagnostic éco. 8.45 Votre santé. 9.05 Saute-mouton, par Janry Varnel. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain? par Pierre Grandjean.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique. 8.10 La poésie. 8.58 Minute océanique. 9.05 Le temps d'apprendre. L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant, rubrique d'éducation permanente. 9.30 Radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... La formation professionnelle. 10.30 La mus. et les jours: l'intégrale: musique de chambre de Maurice Ravel. 12.00 Nouv. et traditions: Musique électronique.

Seul l'essentiel des programmes est donné dans cette rubrique.
1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.55 Elections au Cons. féd. 10.00 Palette. 11.55 Pour les consommateurs.
2 Club de nuit. 6.05 Suisse alémanique 1. 7.05 Pages de Mozart, Haydn, Oelander, Mercadante, Mertz, Moszkowski. 9.05 Radio-scolaire. 10.00 Dialecte. 10.30 Magazine culturel. 11.00 Orch: radiosymph., Bâle: concerto pour piano No 1, Beethoven.

Toutes les émissions en stéréophonie. 6.02 Musiques pittoresques et légères, par P.-M. Ondher. 6.30 Musiques du matin, par A. Libiouille: Allegro passionato pour violoncelle et orchestre, Saint-Saëns; Lesson No 1 pour clavecin, Handel. 7.10 Concert: Quatuor Orlando: Razoumovski, Beethoven. 7.45 Le journal de musique. 8.10 Magazine par A. Schneider. 9.02 Le matin des musiciens: Modeste Moussorgski, par P. Hersant. 12.00 Avis de recherche.

Informations à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55.
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. La fée électricité. 8.32 La Chine de Granet (1), par R. August. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture: Sciences et techniques. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie: rencontre avec J.-C. Forest. 11.02 Musique: Rameau et d'Alembert: De la théorie à la pratique, par G. Geay.

Aujourd'hui

Demain